



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

5

1763,2

~~111111~~
Mercurie

Eur. 511^s - 1763,2



MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
FEVRIER. 1763.

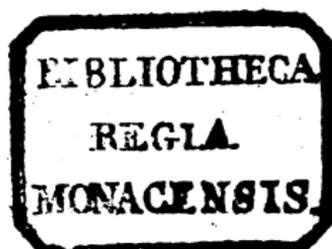
Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A P A R I S,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JORRY, vis-à-vis la Comédie Française.
PRAULT, quai de Conti.
DU CHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue Saint Jacques.
CELLOT, grande Salle du Palais.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront des occasions pour le faire venir, ou qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volum. c'est-à-dire 24 livres d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

Les Libraires des provinces ou des

Aij

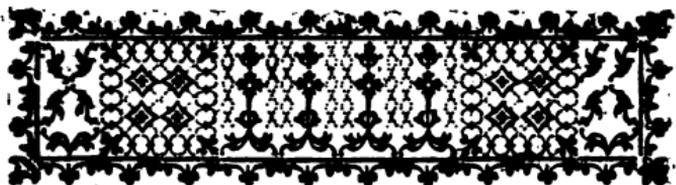
pays étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la poste , en payant le droit , leurs ordres , afin que le payement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis , resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Le Nouveau Choix de Pièces tirées des Mercures & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouve aussi au Bureau du Mercure. Le format , le nombre de volumes & les conditions sont les mêmes pour une année. Il y en a jusqu'à présent quatre-vingt-sept volumes. Une Table générale , rangée par ordre des Matières , se trouve à la fin du soixante-douzième.



MERCURE

DE FRANCE.

FEVRIER. 1763.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES

EN VERS ET EN PROSE.

M. *De Saint-Foix* va donner incessamment un Supplément à ses *Essais historiques* sur Paris. On étoit étonné qu'ayant fait mention de tant de palais & d'hôtels de cette Capitale, il n'eût pas parlé des deux hôtels des Mousquetaires; voici l'article qu'il nous a communiqué. Quelle clarté, quelle netteté, quel ton simple, naturel & facile ! D'autres ont

A iij.

6 MERCURE DE FRANCE.

marré; M. de *Saint-Foix* peint. D'ailleurs, il cite ses garans, à chaque fait qu'il rapporte.

HÔTEL DES DEUX COMPAGNIES DES MOUSQUETAIRES.

Un Spartiate vantoit à un étranger l'intrépidité avec laquelle les jeunes gens de Sparte combattoient & s'exposent à tous les dangers: *je serois étonné (a)*, lui répondit cet étranger, *qu'ils ne cherchassent pas la mort, attendu la vie triste, ennuyeuse & dure qu'ils mènent & que vous menez tous dans votre république.* On ne dira pas que les plaisirs manquent à Paris; qu'on y est triste & morne comme à Lacédémone, & que la noblesse Françoisse n'est brave que par mauvaise humeur contre la vie.

La première Compagnie des Mousquetaires fut créée en 1622. Elle se distingua dans toutes les occasions. Ce fut au pas de Suze, dont elle força les trois retranchemens, l'épée à la main, que Louis XIII, qui y étoit en personne, dit *que ce qui lui plaisoit tou-*

(a) *Vid. Craggium de Republ. Laced. Lib. 3. Instit. 8.*

FEVRIER. 1763. 7

jours dans ses Mousquetaires , c'étoit cette gayeté célére avec laquelle ils marchoient à tout ce qu'on leur disoit d'attaquer. A la bataille des Dunes , le grand Condé , qui servoit alors contre la France , les fit charger quatre fois par des corps bien supérieurs en nombre , sans pouvoir les déposter du terrain qu'ils occupoient.

La seconde Compagnie ne fut mise sur le même pied que la première , & le Roi ne s'en déclara le Capitaine qu'en 1665.

La guerre entre la France & l'Espagne ayant recommencé en 1667 , à l'occasion des droits de la Reine , les Mousquetaires suivirent le Roi en Flandres , & continuerent d'y faire le service à pied & à cheval à tous les sièges. A celui de Lille , ils furent commandés pour l'attaque de la demie-lune & l'emporterent en moins d'un quart-d'heure. Le lendemain le Gouverneur battit la chamade ; & lorsque la capitulation fut signée , & que les Mousquetaires se furent emparés de la porte qu'il livroit , il fut étonné de voir que la plûpart étoient des jeunes gens de dix-sept , dix-huit ou vingt ans.

En 1668 ils marcherent en Franche-

A iv

8 MERCURE DE FRANCE.

Comté : Dole fut la seule ville qui parut vouloir soutenir un siège ; mais à peine avions-nous ouvert la tranchée , que trente ou quarante Mousquetaires (b) se jetterent dans le chemin couvert ; le grand Condé arriva dans l'instant , & voyant que leur audacieuse témérité en avoit imposé à l'ennemi qui fuyoit , il les fit soutenir par de l'infanterie & réussir dans une attaque où ils auroient dû payer de leurs vies l'imprudencce de leur courage. Dole se rendit le lendemain.

En 1669 , *Louis XIV* joignit un détachement de cent Mousquetaires aux autres troupes qu'il envoyoit en Candie. Ils se signalerent par tous les efforts de la plus grande valeur dans la sortie que fit le Duc de Navailles , & où la cavalerie Turque fut mise dans une entiere déroute. Deux jours après , ils défendirent la brèche du côté de la Sabionnaire , & repousserent les Turcs à tous les assauts qu'ils y donnerent. Deux Maréchaux des logis & trente Mousquetaires y furent blessés , & deux Brigadiers tués.

En 1672 *Louis XIV* déclara la guerre

(b) *Journal de la conquête de la Franche-Comté en 1668.*

à la Hollande, & le 12 Juin les Mousquetaires passerent le Rhin à la nage avec les autres escadrons de la Maison.

Au siège de Mastrick, en 1673, la première Compagnie fut commandée pour l'attaque de la demie-lune sèche, tandis que la seconde attaqueroit les palissades entre cette demie-lune & l'ouvrage à corne. On donne le signal, elles marchent; & malgré la vigoureuse résistance de l'ennemi, malgré le feu des fournaux qu'il fait jouer & les éclats terribles des grenades qu'il jette sans cesse, ces ouvrages furent emportés presque en même temps. L'action du lendemain fut encore plus vive & plus meurtrière; on croyoit les logemens assurés, & les Mousquetaires étoient rentrés dans le camp; l'ennemi fit jouer tout-à-coup un fourneau que nous n'avions pas découvert dans la demie-lune; on dut craindre qu'il n'y en eût d'autres. *Farjoux*, Gouverneur de la Place, qui s'étoit mis à la tête des meilleures troupes de la garnison, profitant de ce moment d'alarme, rentra dans cet ouvrage, en chassa nos soldats: on commanda de nouveau les Mousquetaires (c) pour le

(c) Relation du Duc de Montmouth à Charles II. Recueil de pièces. p. 139.

repandre , & ils le reprirent ; mais après un combat des plus sanglans & des plus opiniâtres ; cinquante-trois Mousquetaires y furent blessés , trente-sept tués avec le Comte d'*Artagnan* , Commandant de la première Compagnie. *Les Mousquetaires qui en revinrent* , dit Peliffon (d) , *avoient tous leurs épées sanglantes jusqu'aux gardes , & faussées des coups qu'ils avoient donnés.*

Deux fortes barricades & un retranchement autour de l'Eglise de S. Etienne , défendoient les approches de la citadelle de Besançon ; les Mousquetaires , le 20 Mai 1674 , à dix heures du matin , marchent deux cens pas à découvert sous tout le feu du canon & de la mousqueterie de l'ennemi , forcent ces deux barricades & ce retranchement , & mettent nos travailleurs en état de commencer le logement sur le glacis.

Louis XIV , le 21 Avril 1676 , assiégea Condé , une des plus fortes places du Hainaut ; le prince d'Orange marcha aussitôt pour la secourir ; la communication entre nos quartiers étoit très-difficile , à cause de l'inondation , & nos lignes embrassoient une si grande étendue.

(d) T. 1. p. 325.

due de terrain , qu'il n'étoit pas possible de les défendre contre une armée , fût elle-même bien inférieure à la nôtre ; il falloit donc , ou marcher au devant de l'ennemi & le combattre , ou presser le siège par une attaque si vive , que la place fût obligée de se rendre avant l'arrivée du secours. La nuit du 25 au 26 Avril , les deux Compagnies des Mousquetaires , à la tête de plusieurs détachemens d'infanterie , furent commandées pour cette attaque ; si jamais leur valeur & l'émulation qu'elle inspire , ont rendu un service important , ce fut en cette occasion : *un jour de plus ou de moins* , dit Pelisson (e) , *étoit de la plus grande conséquence dans la conjoncture des choses ; ainsi les nôtres , ajoute-t-il , avoient ordre de ne se point arrêter , s'il se pouvoit , que tout ne fût emporté.* Tout le fut , les palissades , le fossé , la contrescarpe , l'ouvrage avancé , la seconde contrescarpe avec des redoutes sur les angles saillans , & des fourneaux au-dessous , les deux bastions détachés & leur courtine ; l'ennemi , dans aucun de ces ouvrages , ne put soutenir l'impétuosité de nos assauts ;

(e) T. 3. p. 20 & 21.

12 MERCURE DE FRANCE.

les (*f*) Mousquetaires , suivis des Grenadiers des régimens d'Artois & du Maine , pénétrèrent jusques dans la basse ville ; le Gouverneur consterné fit battre la chamade , envoya promptement des ôtages , & se rendit à discrétion. Dans ces différentes attaques , qui furent si vives qu'elles semblerent n'en faire qu'une , il n'y eut qu'onze Mousquetaires tués , & dix-sept blessés ; la Hoguette , Enseigne de la premiere Compagnie , y reçut un coup de pique dans la cuisse ; un des fourneaux fit sauter Jauvelle , Capitaine-Lieutenant de la seconde , & de Vins Sous-Lieutenant ; il en furent quittes pour quelques meurtrissures.

De bonnes fortifications & bien entretenues ; des munitions de guerre & des vivres en abondance ; une artillerie des plus formidables sur les remparts & dans chaque ouvrage ; trois à quatre mille hommes de garnison ; la haine des bourgeois contre la France , & leur affection pour le gouvernement Espagnol : tout sembloit annoncer que le siège de Valenciennes seroit long , pénible & très-meurtrier. Le côté de la

(*f* *Journal du Maréchal d'Humieres. Recueil de pièces. p. 147.*

ville qu'embrassoit notre attaque, étoit défendu par une demie-lune à droite, & une autre à gauche, en avant d'un ouvrage couronné, palissadé, fraizé, & dont le fossé étoit coupé de plusieurs traverses. Dans cet ouvrage couronné, il y avoit encore une demie-lune avec un bon fossé, le tout bien revêtu; au-delà de cette demie-lune, un bras de l'Escout; ensuite un ouvrage apellé le pâté, & enfin le grand cours de l'Escout, profond, rapide, coulant & servant de fossé entre le pâté & la muraille de la ville dont les remparts, beaux & larges, protégeoient par leur canon, & celui de deux bastions, toutes ces défenses extérieures. Le 9 Mars 1677, on avoit ouvert la tranchée. Le 16 au soir, les Mousquetaires furent commandés avec (g) les Grenadiers de la Maison, & de gros détachemens du régiment des Gardes & de celui de Picardie. Le 17, à neuf heures du matin, ils marcherent à l'attaque de l'ouvrage (h)

(g) Les Grenadiers à Cheval, créés à la fin de l'année 1676, & unis à la Maison du Roi. Cette Compagnie ne fut d'abord que de quatre-vingt-quatre Maîtres. On les appelloit les *Riotors* du nom de leur commandant.

(h) On passa derrière les deux demies-lunes

14 MERCURE DE FRANCE.

couronné, & l'emportèrent en assez peu de temps. *Bientôt après*, dit Peliffon, *le Roi, à leurs habits rouges, distingua fort bien ses Mousquetaires (i) qui étoient dans la demie-lune enfermée dans l'ouvrage couronné; cela paroissoit incroyable, ajoute-t-il, car l'ordre étoit de se loger dans l'ouvrage couronné & de s'arrêter là; de quoi le Roi se contentoit pour cette fois.* Si ce commencement d'action parut incroyable, on dut être encore bien plus étonné de la suite. Il y avoit, sur le petit bras de l'Escaut, un pont qui communicoit de cette demie-lune au pâtre, & à l'entrée de ce pont, une barriere de grosses pièces de bois pointues, avec un guichet au milieu où'il ne pouvoit passer qu'un homme à la fois. Tandis qu'une partie de ceux des Mousquetaires qui y arriverent les premiers, tâchoit d'en forcer l'entrée, les autres monterent au haut de la barriere, bravant les coups de piques & de fusils, & sauterent de l'autre côté, l'épée à la main; l'ennemi épouvanté s'enfuit,

avancées, sans les attaquer, parce qu'elles tomboient d'elles-mêmes, & qu'on en devenoit les maîtres en prenant l'ouvrage couronné qui les dominoit.

(i) *T. 3. p. 172.*

abandonnant la défense du guichet ; on le poursuit sur le pont , on arrive au pâté , on attaque cet ouvrage , & il fut aussi rapidement emporté que l'ouvrage couronné & la demie-lune ; mais on alloit y être infailliblement écrasé par le canon du rempart ; les Mousquetaires (k) blancs apperçurent une petite porte qu'ils enfoncerent (l) , & ils virent un escalier dérobé , pratiqué dans l'épaisseur du mur , & par lequel ils monterent au haut du pâté ; ils y trouverent une autre porte qui donnoit entrée dans une galerie , construite sur le grand canal de l'Escaut , & qui les conduisit au rempart , d'où ils descendirent dans la ville & enfilèrent une rue au milieu de laquelle étoit un pont sur un troisième bras de l'Escaut qui la traversoit. Moissac , cornette , & la Barre , maréchal des logis , qui étoient à leur tête , en logerent une partie dans les maisons les plus proches , afin qu'ils pussent , des fenêtres , protéger par leur feu ceux qui défendroient le pont , & qui le défendirent en effet avec une valeur incroyable ; la cavalerie de la garnison ,

(k) *Ibid.* 192.

(l) On les appelloit alors ainsi , à cause de leurs chevaux blancs.

qui les assaillit jusqu'à trois fois , ne put jamais les ébranler ni les enfoncer , malgré leur petit nombre ; l'infanterie pouvoit venir les prendre par derrière , en passant par le rempart ; mais elle y trouva la plus grande partie des Mousquetaires noirs , & les Grenadiers de la Maison , qui la repoussèrent vigoureusement. La bourgeoisie s'étonnoit ; l'Hôtel-de-Ville s'assembloit ; on entra en quelque pour-parler avec Moissac , qui reçut & donna des ôtages ; on députa vers le Roi ; il en étoit temps pour empêcher que la ville ne fût pillée ; les soldats du régiment des Gardes Françoises , & de celui de Picardie commençoient à y entrer en foule , quelques grenadiers de la Maison ayant baissé le (m) pont-levis du grand canal de l'Escaut. *Je ne sais si l'histoire , dit Larrey , fournit bien des exemples d'une action si brusque & si heureuse , & de la prise , en si peu de temps , d'une grande & forte ville qui ne manquoit de rien*

(m) J'ai dit que le grand cours ou canal de l'Escaut couloit & servoit de fossé entre la muraille de la ville & le pâté ; les Mousquetaires , ayant pris le pâté , seroient entrés dans la ville pêle-mêle avec les fuyards , si les assiégés n'avoient pas promptement levé ce pont-levis.

pour sa défense. Tout en tient du prodige, ajoute-t-il, & tout en fut attribué à l'heureuse témérité des Mousquetaires. Elle fut heureuse, parce que le sens froid & la prudence acheverent ce que l'ardeur & le feu du courage avoient commencé. Tout y caractérise la vraie valeur, cette valeur qui élève l'homme au-dessus de lui-même, & qui souvent le fait triompher contre toute apparence & malgré le danger évident où il semble s'être précipité.

Le 17 Mars 1677, les Mousquetaires avoient pris Valenciennes; le 11 Avril, ils décidèrent du gain de la bataille à Cassel. Notre armée étoit commandée par Monsieur, frere du Roi; le Prince d'Orange commandoit celle des ennemis. Nous les prévînmes au passage d'un ruisseau, & nous enfonçames & mêmes en fuite les premieres troupes qui se présenterent; *mais nous trouvâmes après plus de difficulté, dit (n) Pelisson; car quelques régimens d'infanterie, & particulièrement celui des gardes du Prince d'Orange, se firent tailler en pièces, sans que pas un soldat quitât sa place & son rang. Notre cavalerie, ajoute-t-il, qu'ils attendoient derriere des hayes, les*

(n) T. 3. p. 231.

18 MERCURE DE FRANCE.

piques baissées, s'avanca, mais n'osa jamais les joindre, jusqu'à ce que les Mousquetaires, pied à terre, deux bataillons de Navarre & deux d'Humieres, les allerent tous tuer, l'épée à la main. Il dit dans une autre lettre que les Mousquetaires (o) étant descendus de cheval, firent des merveilles, mais qu'en se retirant pour aller reprendre leurs chevaux, ils faillirent à faire reculer quelques-uns de nos bataillons qui les suivoient, & qui crurent qu'ils avoient été repoussés. A travers cette narration sèche & peu exacte, représentons nous les gardes du Prince d'Orange, soutenus de deux autres bataillons, ayant devant eux un fossé & des haies, leur premier rang composé de piquiers, & les autres faisant un feu terrible sur notre cavalerie qui tente de franchir le fossé, se rompt deux fois & se rebute; on commande les Mousquetaires, ressource ordinaire (p) dans ces fortes d'occa-

(o) T. 3. p. 289.

(p) Au siège d'Ypres, en 1678, à l'attaque de la contrescarpe, nos troupes, dit Pelisson, (T. 3. p. 337.) n'allerent point avec leur vigueur ordinaire; un détachement des Mousquetaires, ajoute-t-il, de cinquante seulement, rétablit l'affaire; ils se mirent au-devant de tous, sans dire

sions : ils mettent pied à terre , marchent , & il semble que le fossé s'est aplani , que les haies ont disparu devant eux , & que leur impétueuse célérité a devancé & rendu sans effet le feu de l'ennemi ; ils joignent ces colosses armés de piques , les enfoncent , les terrassent & font voir que la véritable force dépend de la supériorité de l'ame. Laisant ensuite achever la défaite & le carnage aux bataillons qui les ont suivis , ils retournent promptement reprendre leurs chevaux , & se montrer prêts à exécuter les nouveaux ordres qu'on voudra leur donner. Ils ne tarderent pas à en recevoir ; ils chargerent & mirent en fuite (q) un corps assez

autre chose que gare , comme s'il n'eût été question que de passer quelque chemin. Ils se jetterent dans la contrescarpe , l'épée à la main , & forcerent l'ennemi de l'abandonner. Ypres capitula le lendemain.

En 1691 , au siège de Mons , les deux bataillons chargés de l'attaque de l'ouvrage à corne , ayant été repoussés & paroissant rebutés , Louis XIV dit , avec quelque dépit , qu'il y enverroit des troupes qui ne reculeroient pas. En effet les Mousquetaires qu'il y envoya le lendemain , prirent cet ouvrage.

(q) *Mémoires des expéditions Militaires de la guerre de Hollande.*

20 MERCURE DE FRANCE.

considérable de cavalerie qui faisoit différens mouvemens sur leur gauche, & dont l'objet étoit de s'approcher de S. Omer (r) & d'y jeter du secours. Le lendemain de cette mémorable journée, Monsieur, en envoyant quelques ordres aux commandans des deux Compagnies, leur écrivit *qu'elles avoient ébauché la victoire & donné le branle à toute l'affaire.*

Je ne les suivrai point aux sièges d'Ypres, de Courtrai, de Philisbourg, de Mons, (s) de Namur; les actions qu'ils y firent ne méritent pas moins d'être consacrées dans les fastes militaires de la nation, que celles que je viens de rapporter, mais mon dessein n'a pas été d'entreprendre leur histoire, & il ne me reste qu'à les considérer dans ces momens malheureux, ces circonstances fatales qui sont peut-être l'épreuve la plus sûre du vrai courage. La bataille de Ra-

(r) Monsieur assiégeoit S. Omer, & avoit marché au-devant du Prince d'Orange qui venoit pour secourir cette Place.

(s) A l'attaque de la cassotte, M. de Mauvertuis leur dit que si quelqu'un d'eux, avant l'action engagée, se précipitoit & avançoit hors de son rang, il avoit ordre de le tuer. le Roi ayant remarqué avec une extrême sensibilité, que leur trop d'ardeur leur étoit quelquefois funeste.

FEVRIER. 1763. 21

millies se donna le 23 Mai 1706, jour de la Pentecôte. Notre armée étoit de quarante mille hommes; celle des ennemis^(t) de soixante-cinq mille. Les Gardes du Roi, les Gendarmes, les Chevaux-Légers, les Mousquetaires & les Grenadiers à cheval composoient la première ligne de notre aîle droite; ^(u) ils percerent & enfoncerent quatre lignes de l'aîle gauche des ennemis, firent des prisonniers & prirent six pièces de canon; mais il n'étoit que trop facile à Milord Malboroug de leur arracher la victoire, en profitant des mauvaises dispositions qu'avoient faites nos Généraux, & des fautes qu'il firent encore pendant l'action: six bataillons, avec quelques régimens de dragons, qu'ils avoient mis dans le vallon de Tavieres, ne pouvoient que foiblement protéger & couvrir le flanc de notre aîle droite: un marais impraticable entre notre aîle gauche & l'aîle droite de l'ennemi, empêchoit qu'elles ne pussent réciproquement agir l'une contre l'autre: ainsi Malboroug ne risquant rien en dégar-nissant cette aîle droite, qui ne pouvoit

(t) Larrey.

(u) Rapin de Toiras, continuee.

22 MERCURE DE FRANCE.

être attaquée , en tira cinquante escadrons pour fortifier son aîle gauche ; de sorte que la Maison du Roi , qui avoit percé & enfoncé , comme je l'ai dit , quatre lignes de cette aîle gauche , vit tout-à-coup se former devant elle des escadrons tout frais & derriere lesquels se rallioient les quatre lignes qu'elle avoit battues & dispersées. Malboroug fit en même temps attaquer , par toute sa réserve , les six bataillons que nous avions dans le vallon de Tavieres ; ils ne purent résister à la supériorité du nombre , & par leur déroute , tout le côté de notre aîle droite se trouva découvert ; la cavalerie qui composoit la seconde ligne de cette aîle , derriere la Maison du Roi , tenta de présenter le front , en appuyant sur sa droite , & faisant un mouvement par sa gauche ; mais cette évolution ne put pas être assez prompte devant un ennemi qui s'avançoit avec rapidité & qui la prenoit en flanc ; les escadrons les plus proches furent culbutés ; les autres prirent la fuite ; la Maison du Roi , attaquée de front , en flanc & par derriere , se fit jour & joignit notre aîle gauche. On voit que tandis que Malboroug tiroit des troupes de son aîle droite pour les porter à son aîle

gauche, si nos généraux en avoient pareillement tiré de leur aîle gauche pour fortifier leur aîle droite, & surtout les six bataillons qui étoient dans le vallon de Tavières, il y a toute apparence que la victoire nous seroit demeurée. On voit encore, par les relations mêmes des ennemis, que la perte étoit à-peu-près égale de part & d'autre; qu'ils ne pensoient point à nous poursuivre; qu'ils n'auroient donc remporté de toute cette action que le stérile honneur d'avoir gagné le champ de bataille; que notre aîle gauche, avec la Maison du Roi, fit tranquillement sa retraite, & ne fut point entamée; que même l'infanterie & la cavalerie de l'aîle droite, quoique battues, se retiroient en assez bon ordre, (x) lorsqu'un accident imprévu rendit cette journée une des plus funestes pour la France; quelques chariots ayant rompu dans un défilé, & le passage étant embarrassé, elles crurent entendre l'ennemi qui les poursuivoit; la disparition de leurs généraux & le peu d'estime qu'elles avoient pour eux, ajoutèrent sans doute à cette terreur panique; elles se débandent & fuyent de tous côtés; Malboroug

(x) *Rapin de Toiras. continuat.*

24 MERCURE DE FRANCE.

averti par les coureurs qu'il avoit en avant, détache une partie de sa cavalerie & ses dragons qui tombent sur ces troupes en désordre, & ne font des prisonniers que lorsqu'ils sont las de tuer; bagages, artillerie, caissons, tout fut pris.

Je n'entrerai en aucuns détails sur la bataille de Malplaquet; la Maison du Roi chargea quatre fois la cavalerie des ennemis, & quatre fois la plia & la renversa sur son infanterie; quand nous abandonnâmes le champ de bataille, elle fit l'arrière-garde; c'étoit le lion blessé qui se retire; dès que l'ennemi qui nous suivoit, s'avançoit de trop près, elle se retournoit, & aussitôt il se replioit. Les Mousquetaires firent voir dans cette journée à quel point l'honneur sçait captiver le naturel & commander au caractère; cette troupe qu'on peint si vive, si ardente, toujours empressée d'attaquer & frémissant d'impatience sous la main qui l'arrête, resta pendant cinq heures exposée au feu d'une batterie de trente Pièces de canon; leur contenance parut toujours ferme & tranquille dans cette position & ces momens critiques où il n'est pas même permis de quitter son rang

rang pour s'élaner contre la foudre qui s'allume, & n'en être du moins écrasé qu'en marchant pour l'attaquer ; ce mouvement si naturel seroit regardé comme un instant de foiblesse ; il faut rester immobile devant la mort, l'attendre, l'envisager, toujours prête à nous frapper, & frappant sans cesse autour de nous. Au siège de Philisbourg, en 1734, quand on fit entrer la Maison du Roi dans les Lignes, les Mousquetaires furent encore exposés à une canonade très-vive, & la soutinrent avec le même sang froid : cependant nous sortions d'une longue paix, & la plupart voyoient la guerre pour la première fois. Pourrions-nous être avares d'éloges envers une troupe dont l'honneur & la haute réputation semblent s'imprimer dans l'ame d'un jeune homme dès qu'il y est entré ? Lorsqu'à Ramillies, à Malplaquet, à Etinguen, elle ramène ses débris sanglans que l'ennemi n'ose attaquer, nous paroîtra-t-elle moins recommandable que lorsqu'elle élève des trophées à son Maître dans la plaine de Fontenoi ?



B

 LA LOTTERIE DE L'AMOUR.

DÉ l'Amour l'inconstance extrême
 A tel point fut portée un jour,
 Que las, excédé de lui-même,
 Il s'ennuya d'être l'Amour.

Je vois, dit-il, pâlit mes flâmes ;
 Je vois tous mes dards s'émousser ;
 L'or devient le tyran des âmes ;
 Allons, il faut en amasser.

Il fit donc une loterie
 De ses bijoux, meubles, effets ;
 Et tous les Dieux avec furie
 S'en arrachèrent les billets.

Chacun en secret couche en jouë
 Son lot chéri qu'il croit gagner :
 Et s' imagine que la rouë,
 Comme sa tête, va tourner.

Junon, trop clairvoyante épouse,
 Desiroit encor le flambeau ;
 Et *Jupiter* à sa jalouse
 Tour bas souhaitoit le bandeau.

Des forêts la prude vestale
 Lorgnoit ces dards qui vont au cœur :
 La tendre amante de *Céphale*
 Les convoitoit pour son chasseur.

L'arc plaïoit fort à la sacyre ;
 Les liens avoient été rompus
 Par ces traits pesans que l'on tire
 Depuis que Despréaux n'est plus.

L'Hymen , Dieu sans galanterie ;
 Et toujours lent à dépenser ,
 Ne mit point à la loterie ,
 Quoique l'amour l'en vint presser.

Non , non , dit-il , ces bagatelles
 Ne m'offrent rien d'intéressant :
 Ami , fais un lot de tes aîles ;
 Pour un billet j'en prendrai cent.

JUPITER ET JUNON.

JUPITER s'ennuyoit aux Cieux :
 Il n'avoit plu qu'à des Déeses :
 O Princes qui n'aimez qu'en Dieux ,
 Vous baillez près de vos Princesses.

En vain il passoit tous les ans ,
 Des plus belles aux plus gentilles ;
 Malgré leurs charmes séduisans ,
 C'étoit pour lui pâté d'anguilles. *

Toujours la Reine du Printemps ,
 Toujours Venus , toujours l'Aurore ,

* *Allusion au fameux Conte de la Fontaine.*

28. MERCURE DE FRANCE.

Hébé, vous étiez jeune encore,
Mais c'étoit depuis si long-temps!

Ah ! dans la céleste demeure
Il faut jouer la dignité ;
Ce ton lasse au premier quart-d'heure,
Jugez durant l'éternité.

Il quitta les sempiternelles,
Et j'en aurois bien fait autant ;
Il vint dans les bras de nos Belles,
Et l'on n'est Dieu qu'en l'imitant.

Junon, dans sa jalouse flâme,
Fit grand bruit de ses trahisons.
Elle avoit tort par vingt raisons :
D'abord c'est qu'elle étoit sa femme.

Plus, elle avoit de trop grands yeux :
Je l'ai cent fois lû dans *Homere* ;
Je crois, comme il étoit pieux,
Que du reste il s'est voulu taire.

D'ailleurs, pourquoi tant quereller,
Quand le remède est si facile ?
En hommes, pour la consoler,
La terre étoit assez fertile.

* *Homere* appelle presque toujours *Junon* la
Déesse aux yeux de bœuf.

Par gloire ou curiosité,
 Qui n'eût pris part à sa tristesse ?
 Le cœur s'enfle de vanité
 Entre les bras d'une Déesse.

Ma foi, pour cet honneur divin
 J'aurois passé sur l'agréable ;
 Changer *Jupiter* en *Vulcain*
 Est un exploit très-mémorable.

Je fais que cet époux coquer
 N'étoit pas un époux commode ;
 Le ton de Paris lui manquoit.
 Nous l'aurions mis à notre mode.

Contre *Ixion* son fier courroux
 Dégrade sa gloire immortelle ;
 Oh ! le bonheur d'être infidèle
 Ote le droit d'être jaloux.

*A une Demoiselle qui avoit promis un
 baiser à celui qui feroit de meilleurs
 vers le jour de sa Fête.*

Quoi pour le prix des vers accorder aux Vain-
 queurs
 D'un baiser la douce caresse !
Céphise, quelle est votre erreur ?

B iij

30 MERCURE DE FRANCE.

Vous donnez à l'esprit ce qui n'est dû qu'au cœur.
Un baiser fut toujours le prix de la tendresse,
Et c'est à l'Amour seul qu'en appartient le don :
Les Habitans du Pinde en leur plus grande ivresse
N'ont jamais espéré qu'un laurier d'*Apollon*.
Des vers à mes rivatx je cede l'avantage ;
Ils riment mieux que moi, mais je sçais mieux
aimer.

Que le laurier soit leur partage,
Et le mien sera le baiser.

A U R A N I E.

Q'UN autre vous enseigne, ô ma chère *Uranie*,
A mesurer la terre, à lire dans les cieus,
Et soumettre à votre génie
Ce que l'amour soumet au pouvoir de vos yeux.
Pour moi, sans disputer ni du plein ni du vuide,
Ce que j'aime est mon Univers ;
Mon système est celui d'*Ovide*,
Et l'amour le sujet & l'âme de mes vers :
Ecoutez ses leçons : du pays des chimères
Souffrez qu'il vous conduise au pays des desirs :
Je vous apprendrai ses mystères :
Heureux, si vous vouliez m'apprendre ses plaisirs !
Des *Grâces* vous avez la figure légère,
D'une Muse l'esprit, le cœur d'une Bergère,
Un visage charmant, où sans être empruntés,
On voit briller les dons de *Flora*,

Que le doigt de l'amour marque des deux côtés ,

Quand par un doux fouris il s'embellit encore.

Mais que vous servent tant d'appas ?

Quoi ! de si belles mains pour tenir un compas

Ou pour pointer une lunette ?

Quoi ! des yeux si charmans pour observer le cours

Ou les taches d'une Planette ?

Non, la main de *Vénus* est faite

Pour toucher le lut des Amours ;

Et deux beaux yeux doivent eux-mêmes

Etre nos astres ici-bas.

Laissez donc là tous ces systèmes ,

Sources d'erreurs & de débats ;

Et choisissant l'Amour pour maître ,

Jouissez au lieu de connaître.

*SUR une Dame à qui on a donné le
nom de Circé.*

Dans nos jours est une *Circé* ,

Non la fameuse enchanteresse ,

Dont le poison fut renversé

Par les mains d'un héros que guidoit la sagesse ;

Son art ne force point les astres pâlisans

A quitter leur brillante route ,

Jamais ses magiques accens

N'ont percé l'inférieure route ,

32 MERCURE DE FRANCE.

Ses enchantemens sont les yeux
Sa grace, toute sa personne,
Un esprit émané des Cieux,
Esprit qui badine ou raisonne
Et toujours à propos plaisant ou sérieux,
Esprit fin sans songer à l'être
Et qui se montre d'autant mieux
Qu'il ne cherche point à paroître.

L'autre *Circé*, changeoit ses Amans en Pourceaux,
Si celle-ci souffroit qu'on cherchât à lui plaire^s
Elle transformeroit les hommes en Héros.
Mais près d'elle l'Amour est forcé de se taire;
Et rendu malgré lui timide & circonspect,
N'ose s'y faire voir que sous l'air du respect.

MAL-A-PROPOS,
OU L'EXIL DE LA PUDEUR,
*Traduction libre d'un petit Poème
trouvé dans les ruines de la Grèce.*

PREMIER CHANT.

Tous les Dieux, favorables au vœu
de l'*Amour*, avoient calmé la jalouse
colere de *Vénus*. Dès que le Destin
eut prononcé le bonheur de *Psyché*,
l'*Amour* lança sur la terre un regard
enflâmé; & plus rapidement que la
vapeur légère est attirée vers le soleil,

aussitôt *Psyché* fut élevée à la plus haute Région des airs. A la voix de ce Dieu , les Portes dorées de l'Olympe s'ouvrirent , pour recevoir la Beauté qui alloit l'embellir d'un nouvel éclat. Quelles Portes ont jamais résisté à l'*Amour* ? Il tend à son Amante une main bienfaitrice , & de l'autre il éssuye les derniers pleurs échappés de ses beaux yeux ; lui-même la conduit au trône de *Jupiter*. Le Maître de l'Univers devoit trop à l'*Amour* pour ne pas se hâter de remplir ses desirs. Il appelle le Dieu d'*Hymen* , & la main qui lance le tonnerre allume les flambeaux d'*Hymenée*. Il fait avancer les deux Epoux , on les couronne de fleurs immortelles. *L'Amour* approcha ses lèvres divines des lèvres de *Psyché* , & de la cime impénétrable de l'Olympe , le *Destin* cria *Psyché est immortelle*. Toute la Cour céleste étoit assemblée ; la jeune *Psyché* y parut comme ces astres nouveaux que le Firmament montre quelquefois à la terre. La Reine des Cieux , la superbe *Junon* , jettoit un coup d'œil de côté sur *Vénus* , & *Junon* se croyoit vengée de l'outrage de *Pâris* ; mais *Vénus* , dont l'ame molle & tendre ne peut recelet

B v

des haines éternelles , comme les autres Divinités , *Vénus* voyoit alors avec complaisance dans la belle *Psyché* l'épouse de son fils. En la considérant, la Déesse imaginoit ne voir qu'elle-même dans cette Beauté ; *Psyché* regarda l'*Amour* ; *Vénus* crut voir encore mieux qu'elle-même.

Tandis que le Ciel retentissoit de l'Hymne sacrée , dont la *Reprise* étoit , la Beauté pour jamais est unie à l'*Amour* : l'*Amour* a rendu la Beauté immortelle ; la jeune Épouse prenoit l'ambrosie des mains de *Comus* , & de celles d'*Hébé* elle recevoit la coupe du nectar. Je crois connoître , dit *Psyché* en souriant à la Jeunesse , oui je connois déjà cette essence de la Divinité , je l'ai goûtée sur les lèvres de l'*Amour*.

Après ectte célébration de l'Hymenée, *Vénus* demanda aux Dieux qu'il s'achevât sur la terre. Je veux que ma nouvelle fille soit reconnue dans mon empire ; je veux qu'elle tienne ma place sur mes autels. La nouveauté rallumera l'encens de mes sujets ; & l'encens qui brûlera pour la nouvelle Déesse , ne fera pour moi qu'un hommage de plus qui affermira mon culte. Il faut que toute ma Cour accompagne l'é-

pouſe de mon fils ; la Cour de *Vénus* eſt celle de la Beauté. Elle dit , & tournant ſa tête enchantereffe , pour appeller les Grâces , les boucles d'or de ſa chevelure vinrent toucher un côté de ſon ſein d'ivoire. Si un ſeul mouvement des yeux de *Jupiter* fait trembler l'Olympe ; à ce tour de tête de *Vénus* , l'Olympe éprouve toujours un doux frémiſſement , & les Immortels ont en cet inſtant un ſentiment plus intime de la divinité de leur être.

Un coup d'œil de *Vénus* a bientôt rasſemblé les Grâces autour d'elle. La Déeſſe remit *Psyché* entre leurs mains , & les chargea du ſoin de ſa parure. La vénérable *Piété* , préſentée par l'*Hymen* à qui elle faiſoit aſſidument la cour , fut donnée à la jeune Epouſe pour première compagne. (a) Ainſi tout diſpoſé , il fut arrêté que le cortège de cette nôce céleſte ſe tendroit ſur la terre. *Paphos* , où la volupté avec les jeux & les plaiſirs , étoit déjà arrivée , fut le lieu déſigné par *Vénus* pour achever les nôces de l'*Amour* & pour en célébrer les fêtes.

(a) Ce qui , dans nos mœurs & dans notre langage ſignifieroit. *Dame d'Honneur.*

Tout *Paphos* attendoit la nouvelle Déesse. La *Renommée*, si prompt à servir l'*Amour* souvent même sans attendre ses ordres, la *Renommée* avoit été chargée de l'annoncer. Les Prêtresses avoient orné le Temple ; auparavant elles s'étoient parées de tout ce qu'elles avoient de plus brillant. L'encens fumoit sur les autels ; l'encens de *Paphos* est d'un parfum plus exquis que celui qui brûle dans les autres Temples. En s'élevant par de longs tourbillons à la hauteur des nues, il se joignoit aux divins parfums, dont sillonnoit les airs la céleste troupe sur son passage. Le spectacle de cette marche étoit invisible aux prophanes mortels ; mais l'odeur délicieuse des parfums portoit au loin la volupté dans les ames. Les Voyageurs, navigans sur ces Côtes, étoient saisis d'une mystique yvresse, dont ils ignoroient la cause, qui faisoit abandonner au Pilote le soin de sa manœuvre, & détester au Passager la rapidité des flots qui l'écartoient de ce rivage.

Les Peuples heureux de l'Empire de *Vénus*, accourus en foule autour de son autel, apperçurent bientôt une co-

bonne lumineuse , d'un feu doux & pur , qui descendoit par l'ouverture de la coupole , sur le piedestal sacré , d'où la Déesse dicte ordinairement ses loix & ses oracles. La colonne se dissipe & découvre à tous les yeux la nouvelle Immortelle ; à ses côtés sont l'*Hymen* & l'*Amour* qui l'éclairent chacun de leur flambeau. Mais le reflet de celui de l'*Amour* est le plus sensible sur cette jeune Beauté. A sa vue tout est saisi d'un saint & tendre respect. Tel est le pouvoir de la Beauté , que dès qu'elle paroît , tous les Peuples l'adorent. *Vénus*, du haut des Cieux jouit de la ferveur qu'elle-même elle inspire. C'est alors son ouvrage , elle n'en est plus irritée. Chaque amante , dans *Paphos* , tremble en secret que son amant ne devienne , quoique sans espoir , le rival de l'*Amour*. Dans les accès d'un nouveau zèle , les jeunes habitans de *Paphos* volent aux pieds de *Psyché* , porter en offrande les tendres dons que d'imprudentes Beautés leur ont faits , soit en parures , soit en bracelets de cheveux , beaucoup plus chers à la tendresse que les plus riches ornemens. Après avoir reçu l'adoration des mortels , l'*Amour* conduisit sa nouvelle

38 MERCURE DE FRANCE.
épouse dans le Palais qui joint le Temple. Les arts à l'envi ont décoré ce voluptueux & brillant séjour. La Troupe nuptiale parcourt quelques momens les principales Pièces de ce Palais, d'où l'on passe bientôt dans les Jardins. C'est ici que les Muses n'ont point de crayons pour peindre ce que ces lieux renferment de délices. Quel œil peut pénétrer dans les bosquets de *Paphos* ! Tout y respire, tout y souffle l'esprit ineffable des mystères de la Divinité qui les habite. C'est tout ce qu'il est permis à un Mortel d'en décrire ; c'est tout ce qu'il est permis aux prophanes d'en sçavoir.

Entre ces bosquets enchantés, s'élèvent, assez près l'un de l'autre, deux Palais, inférieurs au Palais principal, où la seule galanterie a suivi les ordres de la volupté. L'un de ces Palais appartient plus particulièrement à l'*Amour*. C'est le Dieu même qui en a donné les plans, c'est lui qui en a dirigé la distribution. Comme en ce lieu tout parloit à *Psyché* de son amant, soit par un souvenir de ses peines passées, soit par un sentiment de son bonheur présent, elle sentit en y entrant une secrète émotion. L'*Hymen*, qui ne connoit que trop ce lieu séducteur, en souffroit im-

patiemment le séjour ; & la *Pudeur* toujours attentive à lui complaire , cherchoit à en faire éloigner la jeune Épouse : l'*Amour* s'en apperçût ; un regard de dépit fit sentir à la vénérable Compagne qu'il n'aimoit pas les contradictions : mais l'*Hymen* méritoit des égards (au moins dans ces premiers jours) *Psyché* ne fut arrêtée dans ce Palais qu'autant qu'il falloit pour lui donner une idée de ses charmes. L'*Amour* la promena dans les parterres qui environnent ses cabinets. Là naissent & se renouvellent , en toutes saisons , les plus agréables fleurs du Printemps. La tendre *Psyché* y remarqua des roses admirables qui se tournoient d'elles-mêmes vers l'*Amour* & qui en prenoient une fraîcheur nouvelle. L'*Amour*, dit-elle , est l'Astre qui fait éclore les Roses ; c'est son influence qui conserve leur beauté.

TROISIÈME CHANT.

On communique par les parterres du Palais secret de l'Amour , à celui où *Venus* vient souvent étudier ce qui peut faire sentir aux Mortels quelque nouvel effet de son pouvoir. Ce lieu est agréablement magique. La Coquet-

terie y travaille sans cesse à mille secrets au-dessus de l'imagination humaine. Ce que l'industrielle abeille fait pour l'utilité des hommes, une troupe d'enfans ailés, par un art surnaturel, l'exécute pour la toilette de leur Souveraine. Lorsque l'aurore annonce le Dieu de la lumière, & lorsqu'il rentre dans les Palais de *Thétis*, ces enfans voltigent autour des plantes & des fleurs; ils en tirent tout ce qui est propre à leur galante chymie. On dépose la précieuse récolte dans des corbeilles d'or; à travers les tissus plus ou moins ferrés de ce métal, on sépare, on distingue ce qui convient à chaque opération. Ici, par l'agitation de leurs ailes, ils excitent, à divers degrés, le feu de leurs flambeaux, pour échauffer des vases, dans lesquels la fermentation produit d'un côté des *Beumes* & des *Essences*; de l'autre, des eaux limpides, chargées néanmoins de particules les plus odoriférantes. Là, par d'autres moyens, de suc épais, paîtris avec l'émail des perles, ils composent des *pomades*, qui donnent à la peau un éclat dont la Nature même envieroit le secret. Dans un autre endroit des mains subtiles préparent des poudres d'un

parfum exquis , tandis que dans un lieu plus réservé on broye la matière qui donne aux roses leur incarnat , & qui sert si bien à réparer celui dont brille la Beauté. Jusqu'aux insectes entrent dans leurs magiques compositions. On extrait leur sombre couleur ; on l'applique sur des tissus de soie découpés ; on les seme comme des taches sur un beau tein , dont ce contraste fait valoir la blancheur. Pardonne , ô *Vénus* , si je viens de mettre au jour quelques foibles notions des mystères que tu m'as révélés ; nos jeunes Grecques ne pourront en concevoir ni l'usage ni le secret.

Des Prêtresses , d'un ordre particulier, ont la garde & la direction de ce Palais. Elles vinrent au-devant des nouveaux Epoux avec des parfums & des guirlandes de fleurs. La suite de l'*Hymen* & celle de l'*Amour* y entrèrent avec eux. On invita là belle *Psyché* à user des bains que les Amours avoient préparés de concert avec les Prêtresses. La *Volupté* , ordonnatrice de ces nêces , n'avoit pas négligé cette partie. Sous des berceaux de myrthes & de jasmins , inaccessibles à la chaleur du jour , des bassins d'un cristal aussi pur que le dia-

42 MERCURE DE FRANCE.

mant contiennent une onde aussi brillante que les bassins mêmes. Des palissades de roses & d'orangers en forment les lambris. On fit entrer d'abord *Psyché* dans des cabinets prochains, que la lumière ne pénètre pas, où la pudeur elle-même disputa aux Prêtresses l'honneur de deshabiller la jeune Epouse. Quand il fut question de l'introduire dans le lieu où l'onde devoit baigner son corps immortel, les Prêtresses, un peu jalouses de l'air impérieux de la *Pudeur* & du service qu'elle venoit de leur enlever, parlèrent de lui interdire l'entrée du Bain : mais *Psyché* ne voulut point en être séparée ; elle pria les *Grâces* de lui donner la main. La *Pudeur* rougit légèrement ; les *Grâces* lui sourirent, & toutes quatre réunies déposèrent dans l'eau leur nouvelle Maîtresse.

Dans des Bains non moins délicieux une troupe riante & légère avoit conduit l'*Amour*. L'*Hymen* y accompagnoit son frère, tandis que les *Plaisirs*, dispersés de toutes parts dans ces beaux lieux, se dispoient aux fêtes qui devoient remplir la soirée d'un si grand jour.

La suite au Mercure prochain.

ODE SUR LA PAIX.

*PAR M. le Chevalier DE VIGUIER,
Mousquetaire du ROI dans la pre-
miere Compagnie.*

O PAIX ! mère de l'abondance ,
Entends nos soupirs & nos vœux !
Jette tes regards sur la FRANCE ,
Aimable PAIX , descends des Cieux :
Chasse le Démon de la guerre ,
Et plante sur toute la Terre
L'olive au lieu de nos Drapeaux ;
Fleuris nos campagnes sanglantes ;
Eteins les flâmes dévorantes ,
Qui nous consomment sur les eaux.

Tu parois , & la mort s'arrête.....
Romain ! par le sort combattu ,
Carthage a soufflé la tempête ,
Mais , il te reste ta vertu.
Tel un Lion de l'Hircanie ,
Atteint d'une flèche ennemie ,
Des coups mortels s'est échappé.
Non , il n'expire point encore ;
Il rugit , s'élançe & dévore
Le Chasseur qui l'avoit frappé.

44 MERCURE DE FRANCE.

Quelle mégère fratricide

Trouble nos sens , arme nos mains ?

O Dieux ! pour le meurtre perfide

Auriez-vous formé les humains ? . . .

* Compagnons ! * nourris dans les armes ,

Loin de nous la PAIX & ses charmes ,

Vengeons notre Maître irrité !

Comme guerrier , Louis , j'y vole ;

Mais homme , j'ai pris la parole ,

En faveur de l'humanité.

Toi ! qui méprises la fortune ,

Toi ! qui dans tes sages succès ,

De l'ambition importune ,

Combats & détruits les accès ,

C'est de toi , Déesse sévère !

De la PAIX , sœur tendre & sincère :

Que ma Muse emprunte ses vers :

Flambeau du bonheur de la vie !

☉ divine Philosophie !

Eclaire & régis l'Univers.

Croyez-vous , Héros magnanimes ,

Mériter le titre de Grand ?

J'ai pesé vos illustres crimes ,

Et je ne vois que le tyran.

Où cours-tu , cruel Alexandre ?

Arrête. Pourquoi mettre en cendre

* *La Maison d Roi.*

Les Etats d'un paisible Roi ?
 Injuste vainqueur de l'Asie !
Porus qui défend sa Patrie,
 Moins heureux , est plus grand que toi.

Si les humains vous ont vu naître
 Rivaux de la Divinité ,
 A nos cœurs faites-vous connoître
 Par les bienfaits , par l'équité.
 Les Dieux enchaînés sur ces traces ,
 Par leur justice, par leurs graces ,
 Méritent nos vœux , nos autels.
 Princes ! songez que leur tonnerre
 Se brise en éclats sur la terre ,
 Et rarement sur les mortels.

L'Univers jette un cri terrible
 Sur ses enfans qui ne sont plus.
Auguste à ces plaintes sensible
 Ferme le Temple de *Janus*.
 L'esprit humain se développe ;
 De ce siècle cher à l'Europe
 Le souvenir est éternel :
 Après la PAIX des Pyrénées ,
 Renaissent ces mêmes années ,
 Sous le bras de l'Homme * immortel.

* *Alusion à la Statue de LOUIS LE GRAND ,
 qui est à la Place des Victoires. Cette Statue a le
 bras droit étendu. On lit au bas sur le pied-d'estal
 cette inscription en lettres d'or. VIRO IMMOR-
 TALI. A L'HOMME IMMORTEL.*

46 MERCURE DE FRANCE.

Alors tous les beaux arts fleurirent,
Enfans d'un innocent loisir.
Les mers de Vaisseaux se couvrirent,
Et rapportèrent l'or d'Ophir ;
Alors le citoyen tranquille
Ne craignit plus que son asyle
Fût par la flamme dévoré ;
Et qu'au milieu de sa famille
La fureur massacraât sa fille,
Qu'un barbare a déshonoré.

Charmante PAIX ! vertu sacrée !
Ramène-nous ces temps fameux,
Où sous ta puissance adorée
Chaque mortel vivoit heureux.
L'épouse vertueuse & belle,
D'un époux compagne fidelle,
Le jour, partageoit les travaux.
La nuit, dans un antre sauvage,
Ils rassembloient, sur le feuillage,
Leurs Dieux, leurs enfans, leurs troupeaux.

Ce jour désiré va paroître,
Puisse-t-il dans les cœurs Français
Imprimer l'image d'un Maître
Signalé par tant de bienfaits !
Sçavantes Filles de Mémoire !
En retraçant dans notre histoire
Notre amour, nos mœurs & nos loix,

Dites , que sous un Roi si juste ,
 Cette Paix fut l'ouvrage auguste
 Des CHOISEULS & de NIVERNOIS.

J'ignore la docte mesure
 Des sons qui charment les humains.
 L'honneur , le zèle , la Nature
 Inspiroient les Soldats Romains.
 Libres dans leurs chansons guerrières ,
 Ils montraient leurs âmes entières
 Autour d'un char triomphateur.
 Telle ma Muse , sans contrainte ,
 Bravant la critique & la crainte ,
 Est l'interprète de mon cœur.

I N S C R I P T I O
 L U D O V I C I X V

Effigiei Pedestris

RE MIS Civium amore ,
 Principibus & Regni Ministris
 Liberaliter applaudentibus ,
 Mox erigenda.

DILECTUS LODOIX Laudes cognomen adimplet
 Absque pari Regem , Populorum gaudia , dicit.
 Præfulgens oculis stat. Dotes cordibus insunt.
 Regis , Gentis , Amor felicia tempora sancit.

C H A N S O N

*SUR le mariage de Mlle d'ALLEN-
COURT , avec M. le Marquis DE
NOAILLES. Par M. TANEVOT.*

Sur l'air : Il n'est rien dans tout l'Univers , &c.

AVONS-nous changé de séjour ?
Sommes-nous à Cythère ?
Est-ce ici la charmante Cour
D'Amour , & de sa Mère ?
Quel Dieu , propice à nos désirs ,
Nous luit & nous enflâme ?
Durables feux , chastes plaisirs ,
Vous embrâsez notre âme.

Couple adoré , jeunes Epoux ,
Tel est votre partage ,
Au sein des transports les plus doux ,
Recevez notre hommage.
Vous rappelez en ce moment ,
Le brillant hyménée
Qui de *Psyché* , de son amant ,
Fira la destinée.

On célébra des plus grands Dieux
La majesté suprême.

Des

Des Héros s'offrent à nos yeux
Que nous chantons de même ;
Mais leurs exploits qu'ont sçu former
Et *Mars* , & la *Victoire* ,
Jamais du Dieu qui fait aimer ,
N'égaleront la gloire.

Vous répandez dans tous ces lieux
Une vive lumière :
Ainsi l'astre éclatant des cieux
Commence sa carrière ;
Ses rayons font naître les fleurs ;
Charme de la Nature.
La vertu nourrit dans vos cœurs ;
Une flâme aussi pure.

Sous les auspices de la Paix
Ces nœuds ont pris naissance ;
Ainsi le Ciel par ses bienfaits ,
Signale sa puissance :
Muses , répondez à nos voix ,
Tout ici vous attire ;
L'Olive & le Myrthe à la fois ,
Sont faits pour votre Empire.

Vos Elèves, vos favoris
Fondent notre allégresse :
Venez ceindre leurs fronts chéris
Des lauriers du Permesse :

C

Ils ont moissonné les talens
 Qu'on trouve sur vos traces,
 Et sous des guides vigilans,
 Joint la sagesse aux grâces.

Les tendres enfans de *Cypri*,
 Animent cette fête;
 Mais l'*Hymen* remporte le prix
 Par sa belle conquête;
Lucine, un jour du haut des cieux,
 On te verra descendre;
 Car la postérité des Dieux
 Ne se fait point attendre.

A MADAME LA N***, lisant la
 Comédie des GRACES.

QUE tenez-vous, *Philis*? Le délicat *Saint-Foix*:
 C'est un Auteur charmant, que je lisois cent fois.
 De la belle nature il suit toujours les traces...
 Fort bien, & votre esprit éclate à l'admirer;
 Mais, *Philis*, que vois-je? les Grâces!
 C'est moins lire que vous mirer.

Par M. GUICHARD.



RÉPONSE honnête d'un homme très-honnête , aux procédés malhonnêtes d'une Dame plus malhonnête encore.

JE ne suis point étonné , Madame , du peu d'intérêt que vous prenez à votre parente : il y a des cœurs qui ne sont point faits pour sentir la nature. Mais je trouve bien singulier que Mlle *Javotte* manque à un homme que ses pareils sont accoutumés à respecter. Les bien-séances les plus communes ne permettent pas qu'on ouvre la Lettre d'un honnête homme , & qu'on la lui renvoie avec cet air de mépris qui n'est fait que pour ceux qui l'affectedent. Je connois une fille qui ne fait que laver les plats à barbe de M. son pere. Cette fille ignore le ton du monde ; on le lui pardonne : mais vous , Madame , mais vous , qui avez de l'usage , qui rassemblez chez vous une cotterie brillante , où l'on joue au tri , au liard la fiche ; vous qui avez vécu avec des femmes de qualité aussi intimement que votre femme de chambre vit avec vous : vous qui donnez en hyver des

C ij

bals bourgeois & très-bourgeois ; comment avez-vous pû oublier les égards que vous me devez ? Ah ! Madame , Mlle *Jeannotte* , votre sœur connoît bien mieux les règles de la civilité ! Si vous aviez pû voir avec quelle grace elle me faisoit la révérence ; comme elle étoit attentive à prévenir mon coup de champagne : vous me diriez que c'est une fille qui n'est jamais sortie de son village. Eh ! Madame , tant mieux , elle en est plus honnête , & cela est bien plus essentiel que d'être élégante. *Ninette* se gâte à la Cour.

J'estime mieux cette pauvre *Jeannotte* ,
 De sa famille honorable soutien ,
 Qui va traînant les patins dans la crote ,
 Simple en ses mœurs, modeste en son maintien ;
 Qui n'a point d'art , & dont la main légère
 Pétrit le pain qui nourrit son vieux père ,
 Conduit aux champs le veau qu'elle a sévré ,
 Tond ses moutons , & coule dans l'argile
 Ce lait si doux qu'elle-même a tiré
 Des pis pressés d'une vache fertile ;
 Négligemment , le sein paré de fleurs ,
 En tablier , en corset , en cornette ,
 De la nature emprunte ses couleurs.
Jeannotte n'est qu'une simple grisette ,

Que votre orgueil regarde avec mépris ;
 Des diamans ne chargent point sa tête ,
 Et du carmin elle ignore le prix :
 Mais j'aime mieux , quand son ame est honnête ;
 Grifette aux champs que bégueulle à Paris.

Il y a bien long-temps , Madame ,
 que j'ai à me plaindre de vos mauvais
 procédés , & je vous en aurois déjà
 marqué ma sensibilité : mais je connois
 les égards que l'on doit aux Dames.
 Mon silence vous a prouvé combien
 je suis honnête : je voudrois que cette
 Lettre vous apprît la nécessité de le de-
 venir. Que Madame B... vous serve
 d'exemple ; & pour Dieu ne gêtez pas
 Mademoiselle votre sœur : elle est très-
 heureusement née. Mais

Si l'exemple empoisonne un naturel heureux ,
 A quoi sert le bonheur d'être né vertueux ?

J'ai l'honneur d'être , &c.

E P I T R E

A M. l'Abbé CAMU , à Versailles.

ABBÉ fait pour la bienfaisance ,
 Et qui sçais si bien obliger ,

C iij

54 **MERCURE DE FRANCE.**

Qu'on te voit presque t'affliger
 Au seul mot de reconnaissance ;
 Je consens de le supprimer
 Ce terme aimable qui t'offense
 Et que tu me fais réformer ;
 Mais quand il faut par complaisance
 A tes desirs me consoigner ,
 Pense au moins tout ce que je pense.
 Païsbe Habitant de la Cour ,
 Qui vois d'un œil philosophique
 La scène active & magnifique
 Qu'on y contemple chaque jour ,
 Et que font mouvoir tout-à-tour
 L'ambition , la politique ,
 L'avarice , l'intrigue oblique ,
 Et souvent la haine & l'amour.
 Charmant & vertueux Stoïque !
 Dans ce tumultueux séjour ,
 Je le vois bien , ton âme admire
 Avec un doux ravissement
 Ce Prélat que si sagement
 Louis pour nous veut élire ,
 Et dont tu viens de me décrire
 Avec tes naïves couleurs ,
 Les talens & ces traits vainqueurs ,
 Qui lui gagnent par tout l'Empire
 Des esprits ainsi que des cœurs.
 De vertus quel rare assemblage !
 La grandeur & l'humanité ,

La science & l'humilité ,
 Composent sa brillante image ,
 Où mon œil reconnoit l'ouvrage
 De la sublime piété.
 Courtisan , il a le courage
 Et la voix de la vérité ;
 Chef & Pasteur , il m'offre un Sage
 Aux mains de qui l'autorité
 N'a d'autre objet ni d'autre usage ,
 Que de prêter à l'équité
 Les sentimens , le vrai langage ,
 Et l'accent de la Charité.
 A l'enjoûment , à la finesse
 Que l'esprit verse en ses discours ,
 Il joint cette chaleur qui presse ,
 Blève l'âme & l'intéresse ;
 On voudroit l'entendre toujours ,
 Ou toujours on voudroit le lire.
 Dans ses lettres quel agrément !
 Quelle grace ! tout y respire
 L'élégance & le sentiment.
 C'est par ces glorieuses marques ,
 Que cher à la Ville , à la Cour ,
 Il a du premier des Monarques
 Mérité l'estime & l'amour.
 Telle est , ami , l'aimable esquisse
 Que me présente ton pinceau ;
 Mais le dirai-je ? la justice

56 MERCURE DE FRANCE

En examinant ce tableau
 Le trouve incomplet, & déclare
 Qu'on peut par quelque trait nouveau,
 Rendre plus fidèle & plus beau
 Le portrait de cet homme rare.
 Tu le penſes ainſi que moi :
 Je veux donc, m'uniffant à toi,
 Et rival ſecret de ton zèle,
 Si bien contempler ce modèle,
 Qu'un jour par toi-même éxcité,
 A l'inſçu du Prélat modeste,
 Sous les yeux de la vérité
 Son Chancelier dira le reſte.

*DESAULX, Chanoine de Reims, Chancelier de
 l'Univerſité, de la Société Royale des Inſcriptions
 & Belles-Lettres de Nancy.*

*VERS à Madame & M. DE LA BE-
 LOUZE, Conſeiller au Parlement de
 Paris, étant dans leurs Terres en
 Nivernois.*

D'UN cœur que vos bontés vous livrent pour
 jamais,
 Et qui mettroit au rang de ſes plus chers ſuccès
 L'avantage heureux de vous plaire,
 Daignez, ſages époux, agréer les ſouhairs

Que pour vous , en ce jour , son amour lui sug-
gère!

Puissent constamment assidus
A veiller sur vos destinées ,
Les Dieux mesurer vos années
Sur mon zèle & sur vos vertus.

*Aux Dllles de la Belouze & de Grenam ,
leurs filles.*

POUR deux jeunes beautés , par le sang bien-
moins sœurs ,
Que par l'attachement, l'intime confiance ,
Les procédés , les soins prévenans & flatteurs ,
Quels vœux puis-je former ? Le Ciel , dès leur
naissance ,
Se plut à les combler de toutes ses faveurs.
Plutus , sur leur berceau versa son opulence ;
La sagesse elle-même éclaira leur enfance ;
L'*Amour* forma leurs traits , & la *Vertu* leurs
cœurs.

Par un Curé du Nivernois.

Sur la paix avec l'Angleterre.

NIVERNOIS , ma Patrie , à quelle gloire insigne :
Ton renom , par la Paix , va-t-il être porté ?
Mazarini , ton Chef , rédige le Traité ;

C V

58 MERCURE DE FRANCE.

Et l'un * de ses enfans le consacre & le signe.
N'envions désormais ni le rang, ni l'éclat,
Qu'emprunte de Paris l'Isle-de-France altière:
La Province qui rend le calme à tout l'Etat
En est à coup sûr la première.

Par le même.

* La plupart des biens patrimoniaux de
M. le Duc de Praslin sont situés dans le Nivernois.

VERS à Madame la Marquise de M.... au Bal de Versailles.

EN vain sous l'habit d'*Orithie*,
Flore, vous cachez vos appas ;
Le doux zéphyr vous a trahie :
Je l'ai vu voler sur vos pas.
M...., quand on a votre mine ,
Et quinze ans ,
On est sous la marthe & l'hermine
Le printemps.

• **L**E mot de la première Enigme du
second Volume de Janvier est *Violon* ,
celui de la seconde est *Oignon*. Celui
du premier Logogryphe est *Tête* , dans
lequel on trouve *été* ; et. Celui du se-

FEVRIER. 1763. 59

cond est *Marte*, dans lequel on trouve
*art, mer, rat, * mas, mare, rame de pa-*
pier, rame de rameur, ame. Celui du
troisième est *Orange*.

* Le Combat des Rats & des Gronouilles d'*Ho-*
mere, celui des Rats & des Belettes de *la Fontaine*.

E N I G M E.

ATACHÉ par plus d'une chaîne,
Et le corps dur comme un rocher,
Personne n'ose me toucher
Pendant que quelqu'un me promène.
Pour aller, venir, je suis fait ;
Les honnêtes-gens je salue :
Quand on me voit dans quelque rue,
C'est toujours pour un beau sujet.
Pour bien remplir mon ministère,
Je suis rempli de feux ardents ;
Et fais honneur à bien des gens
Lorsqu'ils n'en ont plus guère affaire.

A U T R E

LECTEUR, il est bon d'avertir,
Afin que ton effort redouble,
Que cette énigme est une énigme double,

C vj

60 MERCURE DE FRANCE.

Faite pour mieux te divertir.

Peut-on imaginer plus plaisante famille?...
Il s'agit de savoir qui peut être la fille,

(Le récit n'est point fabuleux ,!)

Qu'on a vue épouser sa mère.

Cette mère étoit mâle , & n'eut jamais de père.

Devine, Lecteur, si tu peux.

L O G O G R Y P H E.

IL n'est rien dans les cieux, sur la terre & dans
l'onde,

Qui ne porte le fruit de ma tige féconde ;

Je suis universel dans ma production :

C'est moi qui donne à tout & la forme & le nom ;

C'est moi qui de l'esprit parcourant les idées ,

Rassemble sous les yeux ses secrètes pensées :

Par les ressorts divers qui sont en mon pouvoir,

Je facilite à l'homme un moyen de savoir :

C'est par moi qu'il apprend , je le répète encore,

Ce que sans mon secours très-souvent il ignore.

Combien de fois, Lecteur, avant de t'éclairer,

Ne t'ai-je pas donné maint sujet de pleurer !

Mais changeons de propos : un si long préambule

Doit sans doute déjà paroître ridicule ;

J'en conviens : voyons donc s'il sera plus aisé

De savoir qui je suis par mon décomposé.

Le nombre de mes pieds, s'il faut que je m'ex-
plique;

Ami, c'est deux fois quatre en bonne arithmé-
tique,

Où tu pourras trouver une interjection ;

Une idole ; un dévot par affectation ;

Deux Evêchés de France ; une ville en Turquie ;

Un autre dans la Suisse ; un Mont dans l'Ar-
ménie ;

La matière qui sert à former l'aliment

Qui de tous les mortels fait le soulagement ;

Ce qu'un soldat en marche aime beaucoup à
faire ;

Un innocent Hébreu mis à mort par son frère :

Plus, un jeu d'exercice ; un terme de blason ;

Ce qui gâte le teint ; un meuble de maison ;

Un ustensile de ménage,

Grand ou petit, toujours fort en usage ;

La bruiante assemblée, où l'on voit bien des gens

Se tourmenter sans cesse en dépit du bon sens ;

Et qui.....chut !.....Sur le reste ayons la bouche
close :

Eh bien, Lecteur, dis-moi, trouves-tu quelque
chose

Qui puisse t'indiquer ?....Quoi ! tu ne me vois pas ?

Courage, cherche donc ; pour sortir d'embarras

Mais si tu ne veux point rendre ta peine extrême,

Il faut pour me trouver recourir à moi-même.

62 MERCURE DE FRANCE.

Qu'ai-je dit !... Songe bien à ce dernier avis,
Et dans très-peu de temps tu sauras qui je suis.

Par M. FABRE , Licencié en Droit à Strasbourg.

A U T R E.

COMME je suis d'une maigre structure,
Je ne veux point en longs propos
Dépeindre ici ma maligne figure ,
Je vais tout dire en quatre mots.
J'ai cinq pieds , dans lesquels , pour peu qu'on
les varie ,
On trouve du plaisir la cruelle ennemie ;
Ce que dans le temps chaud l'on moissonne ; un
oiseau ;
Enfin , quoiqu'en entier je ne sois qu'arbrisseau ,
Si tu viens à m'ôter & la tête & la queue ,
Lecteur , tu trouveras alors ,
Qu'avec le reste de mon corps ,
Je forme un arbre aussi haut que la nuë.

Par le même.





Dois-je t'aimer en core Ou dois-je te ha-



-ir. Depuis que je t'a-do-re je ne fais



--- que souffrir, que souffrir: Le soupçon me dé-



-vore L'amour, L'amour me fait languir, Dois-je t'ai-



-mer encore Ou, Ou dois-je te hair?

C H A N S O N .

DOIS-JE t'aimer encore ,
 Ou dois-je te haïr ?
 Depuis que je t'adore ,
 Je ne fais que languir .
 Dois-je t'aimer encore ,
 Ou dois-je te haïr ?

Les zppas de *Climene*
 Annonc son t'aveugler ;
 Cruel, de chaîne en chaîne ,
 Tu te plais à voler ?
 Toi que mon cœur implore ,
 Dis-moi , Dieu du plaisir ,
 Dois-je l'aimer encore ,
 Ou dois-je le haïr ?

*Les Paroles & la Musique , sont de M.
 CUMINAL , de Montpellier.*



 ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

HISTOIRE DE FRANCE depuis l'établissement de la Monarchie, jusqu'au regne de LOUIS XIV. par M. VILLARET, Secrétaire de Nosseigneurs les Pairs de France, Garde des Archives de la Patrie; à Paris chez Defaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais, vis-à-vis le Colège; 1763; avec approbation & privilège du Roi. Tomes XI & XII. Volumes in-12.

NOUS avons déjà fait connoître dans plusieurs de nos précédens *Mercures*, le mérite de cet Ouvrage, & ce qui le distingue spécialement de toutes nos autres Histoires de France. Nous nous bornérons donc aujourd'hui dans notre Analyse, à parcourir quelques-uns des faits principaux contenus dans les deux

Volumes qui paroissent nouvellement, & qui commencent à l'année 1378 sous le règne de *Charles V*, & finissent sous celui de *Charles VI*, l'an 1407.

Les fréquens démêlés de *Charles V*, dit *le Sage*, avec *Jean de Montfort*, Duc de Bretagne, est ce qui occupe une assez grande partie de l'onzième Volume. Ce Duc errant & fugitif à la Cour de Londres, ne néglige aucune occasion de manifester sa haine contre la France & son attachement aux Anglois. *Charles* désespérant de foumettre cette ame inflexible, forma le projet de le pousser à bout en le privant sans retour de son patrimoine; mais sa mort qui arriva peu de temps après, l'empêcha d'exécuter son projet. Celle du vertueux & brave *Du-guesclin* étoit arrivée quelque temps auparavant. » Suivant les dernières vo-
 » lontés du Connétable, on portoit son
 » corps en Bretagne, pour l'inhumer
 » dans l'Eglise des Dominicains de Di-
 » nan, où il avoit choisi sa sépulture.
 » Le Roi fit arrêter le convoi, & or-
 » donna qu'il prît la route de l'Abbaye
 » de S. Denis. Il traversa une partie de
 » la France; cette marche lugubre fit
 » partout verser des larmes; partout

66 MERCURE DE FRANCE.

» on célébra des services funéraires , &
 » on lui rendit les mêmes honneurs
 » qu'on auroit pu rendre au Monarque.
 » On ne voulut point augmenter l'af-
 » fliction incroyable dont les Parisiens
 » étoient pénétrés , en faisant passer par
 » leur ville les restes insensibles d'un
 » guerrier qu'ils regardoient comme
 » leur Dieu tutélaire : mais cette pré-
 » caution fut inutile ; ils bordèrent les
 » chemins où cette triste pompe étoit
 » attendue ; ils la suivirent en l'accom-
 » pagnant de leurs regrets & de leurs
 » sanglots.... Le Roi fit élever à *Du-*
 » *guesclin* un mausolée placé au pied
 » de la sépulture qu'il avoit choisie pour
 » lui-même. On lit sur sa tombe cette
 » modeste épitaphe , dont la noble sim-
 » plicité forme un contraste singulier
 » avec ces fastueuses inscriptions , qui,
 » grace à la vanité des modernes , sur-
 » chargent la cendre de ces morts obf-
 » curs , dont la célébrité ne s'étend pas
 » au de-là des limites de leur vie. Ici
 » *gît noble homme , Messire Bertrand*
 » *Duguesclin , Comte de Longueville ,*
 » *& Connétable de France , qui trépassa*
 » *sa au Chastel neuf de Randan en*
 » *Gévaudan , en la Sénéchaussée de*
 » *Beucaire , le treizième jour de Juillet*
 » *1380. Priez Dieu pour lui.*

Après avoir rapporté la mort de *Duguesclin*, & les regrets mêlés de larmes qu'elle causa à *Charles V*, *M. Villars* fait un très-bel éloge de ce héros avec lequel il compare *M. de Turenne*. Ce morceau nous a paru mériter une attention particulière. » Si parmi cette » foule de héros connus dans nos an- » nales il étoit permis d'en choisir un, » pour le placer à côté de *Duguesclin*, » le grand *Turenne* seroit peut-être ce- » lui qui paroîtroit le plus propre à être » mis en parallèle avec le bon *Conné- » table*: car c'est de ce nom que nos » ayeux appelloient *Duguesclin* long- » temps après sa mort. *Turenne* aidé des » connoissances d'un siècle plus éclairé, étoit sans doute plus habile Ca- » pitaine que *Bertrand*: mais on peut » dire à la gloire de ce dernier, qu'il tira » de son propre fonds, tout ce qu'il » fit voir de génie militaire dans un » temps où l'art de la guerre étoit en- » core dans son enfance. Il est peut- » être le premier de nos Généraux qui » ait découvert & mis en pratique l'a- » vantage des campemens, des mar- » ches savantes, des dispositions ré- » fléchies; manœuvres négligées par » nos ayeux, & que même ils fai-

68 MERCURE DE FRANCE.

» soient gloire d'ignorer. Avant &
» longtems après lui on ne favoit que
» fondre avec impétuosité sur l'ennemi;
» on se battoit sans presque observer
» d'ordre ; la fortune decidoit de l'évé-
» nement. Bravoure , modestie , gé-
» nérosité , tout se trouve égal entre
» nos deux Héros. *Turenne* fit distri-
» buer sa vaisselle d'argent à ses sol-
» dats ; *Duguesclin* vendit ses Terres
» pour payer son Armée : la plus belle
» campagne de *Duguesclin* & celle de
» *Turenne* se ressemblent , ils aimerent
» tous deux également leur patrie , &
» leur Souverain ; ils les servirent utile-
» ment ; illustrés par les mêmes vertus ,
» s'ils éprouverent des contradictions
» par des rapports ou des intrigues de
» quelques courtisans qu'offusquoit l'é-
» clat de leur mérite , ils sçurent dé-
» daigner les frivoles manèges ; enfin ,
» après une révolution de trois siècles ,
» ces deux Guerriers , l'honneur de la
» France , entre lesquels tant de qua-
» lités héroïques ont pris une ressem-
» blance singulière , se sont trouvés
» réunis presque sous la même tombe ,
» auprès des Souverains pour lesquels
» ils avoient combattu.

La mort de *Charles V* , l'état des

sciences & des arts sous le règne de ce Monarque , l'origine de diverses institutions contiennent des détails intéressans & curieux , auxquels les loix de l'analyse ne nous permettent pas de nous arrêter. Nous exhortons nos Lecteurs à lire ce que rapporte M. *Villaret* au sujet des Rois & Hérauts d'armes. Ce morceau pourra piquer leur curiosité.

Le règne de *Charles VI* présente des événemens qu'on ne lira pas avec moins d'intérêt. L'ambition des Princes du Sang , qui , sous un Roi mineur gouvernent la France à leur gré , forme un tableau dont on ne peut bien se faire une idée , qu'en le voyant dans l'Ouvrage même. Les affaires de Bretagne reparoissent encore sur la Scène. Elles font place aux divisions intestines, causées par la révolte de plusieurs villes , qui ne finit que lorsque le Roi prend en main les rênes du Gouvernement. Nous passerons sous silence la triste & funeste maladie de ce Monarque , qui a replongé la France dans l'abîme de malheurs que M. *Villaret* décrit avec autant de chaleur que d'intérêt. C'est sous ce Prince qu'a été inventé en France le jeu de cartes, & voici comme notre

historien rapporte cette origine. « Entre
 » les curieuses superfluités qu'enfanta
 » parmi nous l'ennui de l'existence, il
 » ne faut pas oublier le jeu de cartes,
 » inventé, dit-on, pour procurer quel-
 » que soulagement au Roi lorsque ses
 » accès lui laissoient des intervalles
 » de tranquillité. Cet amusement, qui
 » fait aujourd'hui les délices des socié-
 » tés, où l'on se pique le plus de poli-
 » tesse & de raison, est tellement con-
 » sacré par l'habitude, que nous l'avons
 » transformé en besoin réel. *Jaquemin*
 » *Gringonneur*, Peintre, demeurant
 » rue de la Verrerie, fut le premier qui
 » peignit des cartes à or & de diverses
 » couleur, pour l'esbatement du Roi.
 » L'invention de ces sortes de figures
 » n'étoit certainement pas nouvelle;
 » car un Statut du Synode de Wor-
 » chestre, proscrie entr'autres jeux de ha-
 » zard, celui du Roi & de la Reine. On
 » trouve dans la vie de *S. Bernard de*
 » *Sienna*, parmi les instrumens de jeux
 » divers, tels que les palets, les dés,
 » qu'on apporta dans la Place publique
 » pour les brûler, des figures peintes,
 » des *cartes de triomphe*, dont l'un de
 » nos jeux de cartes retient encore le
 » nom. Mais cette récréation avoit été

» long-temps négligée , lorsque la dé-
 » mence du Roi la tira de l'obscurité.
 » La nation ne tarda pas à l'adopter ,
 » & la fureur de ce jeu absorba bien-
 » tôt toutes les autres. Quatre années
 » s'étoient à peine écoulées , que cette
 » manie étoit devenue épidémique. Le
 » Prévôt de Paris rendit une Ordon-
 » nance qui l'interdisoit ; mais la dé-
 » fense fut d'autant plus mal observée ,
 » que la Cour donnoit publiquement le
 » premier exemple de la transgression. »

Ce fut sous le même Règne de *Charles VI* , qu'on vit fleurir la *Cour amou-
 reuse* , formée par le nombre & la qua-
 lité des Officiers , sur le modèle des
 Cours Souveraines : Présidens , Con-
 seillers , Maîtres des Requêtes , Audi-
 teurs , Chevaliers d'honneur , grands-
 Veneurs , Secrétaires , Gens du Roi ,
 leurs Substiturs ; en un mot , toutes les
 Charges qui formoient les Jurisdicions
 supérieures , y étoient spécifiées. Les
 plus grands Seigneurs briguoient l'hon-
 neur d'y être admis. Les Princes du
 Sang étoient à la tête de cette Compag-
 nie entièrement consacrée à l'Amour.
 On voit dans la liste des Officiers les
 noms des plus anciennes familles du
 Royaume. On y voit des Magistrats ,

& ce qui doit paroître fingulier de nos jours, on est étonné de trouver dans cette affociation voluptueufe des Docteurs en Théologie, des grands Vicaires, des Chapelains, des Curés, des Chanoines de Paris & de plûsieurs autres villes.

A la fin du quatorzième fiécle, lorsqu'on faisoit mourir des hommes revêtus du Sacerdoce, on observoit une cérémonie qui paroît s'être perdue parmi nous : c'est la dégradation. Voici ce qui arriva à deux Religieux Prêtres qui avoient entrepris la guérison du Roi.

» Le Maréchal de *Sancerre*, dit M. *Villaret*, avoit envoyé de Guyenne

» deux Augustins qui s'étoient vantés

» de guérir l'infirmité du Roi On

» eut grand soin de leur fournir tout

» ce qu'ils demanderent : après avoir

» sans succès éffayé divers remèdes,

» entr'autres un breuvage de perles distillées ; ils eurent recours aux invocations magiques, qui n'opérèrent pas

» davantage. On s'étoit contenté jusques-là de les observer ; mais lorsque des incisions qu'ils firent sur la

» tête du Monarque eurent redoublé la violence des accès, on conçut des

» soupçons que leur conduite ne détruisit

» truisit pas Ces deux Moines im-
 » pudens osèrent accuser le Duc d'Or-
 » léans lui-même : on les interrogea ; ils
 » se couperent. Appliqués à la question ,
 » ils avouèrent leur imposture . . . Avant
 » que de livrer les deux Prêtres empy-
 » riques à la Justice séculière , ils furent
 » dégradés. Pour cet effet on les con-
 » duisit à la Grève les mains liées, ayant
 » sur la tête des mitres de papier , où
 » leurs noms étoient écrits : ils s'appel-
 » loient *Pierre & Lancelot*. Un écri-
 » teau de parchemin attaché à leur dos
 » contenoit leurs crimes. L'Evêque de
 » Paris , en habits pontificaux , sortit
 » d'une des fenêtres de l'Hôtel-de-Ville ,
 » & s'avança par une galerie sur un
 » échaffaut tendu de drap de laine. Il
 » étoit accompagné de six autres Evê-
 » ques & de plusieurs Ecclésiastiques.
 » Les deux criminels monterent sur un
 » échafaut élevé vis-à-vis de celui du
 » Clergé : un Docteur en Théologie les
 » prêchoit. Le sermon fini , l'Evêque
 » leur dit : *puisque vous avez profané*
 » *par vos actions infâmes le glorieux*
 » *caractère de notre Religion , nous vous*
 » *déclarons indignes de la communion*
 » *des Fidèles & de toute fonction Ecclési-*
 » *astique*. Les Prêtres de la suite de l'Evê-

D

» que les revêtirent ensuite des ornemens
 » sacerdotaux. Alors ces malheureux se
 » mirent à genoux, & confesserent leurs
 » crimes. On leur mit entre les mains
 » le Calice, que l'Evêque reprit lui-
 » même, en disant : *nous t'ôtons le Ca-*
 » *lice avec lequel tu consacrais le nom de*
 » *N. S.* On observa la même cérémonie
 » pour les autres ornemens. Lorsqu'ils
 » furent entièrement dépouillés, l'Evê-
 » que ordonna qu'on leur raclât les
 » doigts, & qu'on les lavât dans une
 » liqueur préparée à cet effet. A
 » l'instant le Sergent & les Archers du
 » Prévôt de Paris s'en emparèrent. Après
 » les avoir promenés nus en chemises
 » dans les principales rues, ils les rame-
 » nerent à la Grève, où ils furent dé-
 » capités »

Nous désirerions que les bornes or-
 dinaires d'un extrait nous permissent de
 rapporter tout le morceau de cette his-
 toire, qui concerne l'origine des Spec-
 tacles en France. M. *Villaret* a fait sur
 cette matière des recherches curieuses
 & des observations très-intéressantes.
 Nous nous proposons d'en entretenir
 un jour nos Lecteurs, en les renvoyant
 à l'article des Spectacles, où ces recher-
 ches & ces observations occuperont leur

véritable place. Nous avons lu tout ce morceau avec une extrême satisfaction, & le Public doit savoir gré à l'Auteur d'avoir débrouillé un cahos, d'où quelques autres historiens ne s'étoient pas si bien tirés.

En général nous ne pouvons que répéter les éloges que nous avons déjà donnés plusieurs fois à l'ouvrage de M. *Villaret*. Son style réunit à la fois la chaleur, l'élégance & la précision; & les faits, même les moins importants, y sont toujours présentés d'une manière piquante.

*LETTRE DE M. MARIN, Censeur Royal & de Police, de l'Académie de Marseille, & de la Société Royale des Sciences & Belles-Lettres de Nancy; à Madame la P*** de*** sur un projet intéressant pour l'humanité. Brochure in-12, sans nom de Ville ni de Libraire.*

LE but de cet écrit est de proposer un établissement qui fait honneur à celui qui l'a imaginé, & auquel nous
Dij

croyons que tous les citoyens devroient concourir. Il s'agit d'un Bureau de consultations pour les pauvres, c'est-à-dire, que tous les pauvres qui ont des procès, & qui, faute de pouvoir payer des Avocats & des Procureurs, sont obligés d'abandonner leurs droits, trouveroient une ressource contre l'injustice, dans la bonne volonté de quelques particuliers disposés à payer les frais de la procédure. Ce Bureau s'établirait par la voie de la souscription. On nommeroit un Caissier, qui seroit dépositaire des fonds des Souscripteurs; & des Avocats payés de l'argent de ces fonds s'assembleroient certains jours de la semaine pour délibérer sur les affaires de leurs pauvres cliens. Il faut lire dans la brochure même tous les détails concernant ce nouvel établissement. Ils nous ont paru concertés avec prudence, & dictés par une charité tendre & affectueuse, qui fait connoître l'ame sensible & bienfaisante de *M. Marin*. Ce qui, sans doute, lui a fait naître l'idée de proposer un pareil établissement, est une histoire pathétique, au récit de laquelle les cœurs les plus durs seront eux-mêmes attendris. *M. Marin* parle d'une

femme malheureuse, à qui il a été chargé de porter les aumônes de la Princesse, à laquelle il a dédié sa brochure.

» J'ai erré long-temps dans cette rue,
 » où elle avoit vécu dans une sorte d'opulence, sans avoir pu découvrir sa retraite. Les voisins qu'elle avoit si souvent obligés, ont oublié jusqu'à son nom. Je désespérois de réussir dans mes recherches, lorsqu'une jeune fille m'arrête & me tend la main, en me cachant ses larmes. Je l'interroge, & par les réponses que je lui arrache, je comprends qu'elle sollicite la charité des passans pour cette femme que je cherche. Je me fais conduire; elle me guide en tremblant; je la suis dans un réduit obscur; j'entre, je vois à la foible lueur d'une lampe, six enfans aux genoux de leur mère, lui demandant du pain. Je vois une femme, les yeux égarés, gardant le silence terrible du désespoir, se meurtrissant le sein d'une main, & soutenant de l'autre la tête de son mari, étendu sur la paille, brûlé par une fièvre ardente, couvert de cicatrices, & expirant faute de nourriture. Comment vous peindre, Madame, l'expression de leur reconnaissance, lorsque j'ai annoncé à ces

78 MERCURE DE FRANCE.

» infortunés que leur malheur étoit par-
» venu jusqu'à vous , & que vos mains
» s'étoient ouvertes à leur misère ! La
» mère étouffant de sanglots , embras-
» sant ses enfans , sans pouvoir proférer
» une parole ; le père agitant sa tête , &
» prononçant des mots mal articulés ;
» les enfans pressant mes genoux en
» larmes , m'ont fait pousser un cri de
» douleur & de joie , & m'ont plongé
» dans une espèce d'anéantissement ;
» mes pieds chancelans se déroboient
» sous moi ; ma main cherchoit un appui ;
» mon cœur s'est gonflé ; ma respira-
» tion devenue plus rare & plus forte ,
» étouffoit ma voix , & je suis resté
» quelque temps immobile. »

M. *Marin* nous apprend que la cause de l'infortune de cette famille au désespoir , est venue d'un procès injuste qu'on lui a fait , & qu'elle a perdu , faute de s'être défendue selon les formalités ordinaires de la Justice. Il lui reste encore quelque ressource ; mais n'étant pas en état de défendre son bien , que d'injustes ravisseurs veulent lui enlever , elle est dans le danger de tout perdre. C'est ce qui a donné à M. *Marin* l'idée du nouvel établissement dont nous venons de rendre compte.

AVERTISSEMENT

*Au sujet du Corps complet de l'AGRI-
CULTURE, du Commerce & des Arts
& Métiers de France, dédié au ROI,
sous le titre de l'AGRONOMIE & de
l'INDUSTRIE, par une Société
d'Agriculteurs, de Commerçans &
d'Artistes.*

Renouvellement des Soustractions.

ANNÉE 1763.

» **C**ULTIVER avec soin les bran-
» ches d'un Arbre, & négliger ses
» racines, dit un Philosophe, c'est tra-
» vailler en vain. Il en seroit de même
de notre Ouvrage, si nous n'eussions
posé des fondemens solides avant d'en
élever l'édifice.

En suivant ce principe, nous avons
fait précéder par une Théorie lumi-
neuse & nécessaire, les Méthodes que
nous nous proposons de développer
dans les Volumes suivans.

D iv

80 MERCURE DE FRANCE.

Personne n'ignore que la science de la Navigation doit le degré de perfection où elle est parvenue , aux découvertes faites en *Astronomie* & en *Algèbre* , appliquées à la *Géométrie* : nous soutenons , avec la sçavante Société de Bretagne (a) que les découvertes faites en *Chymie* & en *Physique* seront pareillement la source des progrès du Cultivateur dans son Art.

Cet Art abandonné à des mains esclaves de la coutume & des préjugés , doit puiser les secours qui lui sont nécessaires dans les sources de la Philosophie.

Cette science développe les principes de la Nature , & la connoissance de ces principes doit être celle des Agriculteurs. C'est donc à ces hommes intelligens , qui seuls peuvent conduire les opérations du Laboureur , que nous avons dû nous adresser en premier lieu. Nous allons maintenant entrer dans les champs du Cultivateur (b) & faire nos efforts pour lui dévoiler les mystères de la Nature.

(a) Page 131 , second Volume de son *Corps d'Observations*.

(b) Le 1 volume d'*Agriculture* qui va paraître , traitera de l'*Agriculture-pratique*.

Nous parlerons au Laboureur , & nous nous mettrons à sa portée. (c) Nous lui enseignerons le moyen de rendre ses travaux plus utiles à ses Concitoyens & à lui-même.

Cette Classe d'hommes si nécessaire & si précieuse à l'Etat , encouragée par le Gouvernement & éclairée par nos leçons , trouvera moins de terrains stériles , & rendra plus fertiles ceux qui l'étoient déjà.

Nous continuerons sur le même plan la partie du *Commerce* , & celle des *Arts & Métiers*. Le Public satisfait , nous y invite par ses éloges. On joindra au premier Volume du *Corps d'Observations* , qui paroîtra en 1763 , le Tableau des personnes qui contribuent avec nous à ce grand Ouvrage. Ces Citoyens estimables ont bien voulu consentir que leurs noms suivissent ceux des Protecteurs de la Société : on donnera aussi les noms de ceux qui la composent. Heureux si par notre zèle & notre amour pour la patrie , nous pouvons inspirer une entière confiance dans nos travaux !

(c) Voyez notre *Préface* , partie d'*Agriculture* ; pag. xxj. Nous l'y avons promis.

C O N D I T I O N S.

LE Public paroissant empressé de jouir du fruit de l'Ouvrage de la Société, dont une partie séparée traite de l'*Agriculture*, une autre du *Commerce*, & une troisième des *Arts & Métiers*, il sera formé pendant l'année 1763, deux Volumes complets de chacune de ces trois parties; au lieu que jusques à présent il n'en a été distribué que deux d'*Agriculture*, & un seul des autres parties.

Les matériaux nécessaires pour la confection du *Corps général d'Observations* de cette Société, se trouvant assez abondans, on en distribuera trois Volumes complets l'année prochaine. Il n'en a été fourni précédemment que deux Volumes.

Il paroîtra donc dans le courant de 1763, six Volumes du *Corps de l'Ouvrage*, & trois volumes du *Corps général d'Observations*, ce qui fera neuf Volumes complets.

On continuera de diviser les Volumes en Cahiers de cinq feuilles d'impression, in-8°, & d'un caractère pa-

reil à celui dont on s'est servi jusqu'à présent.

Les Cahiers de chaque partie du *Corps de l'Ouvrage*, passeront aux Souscripteurs alternativement & successivement, chaque quinzaine. Il leur passera aussi chaque mois un Cahier du *Corps d'Observations*. Les mesures & les précautions nécessaires étant prises pour se conformer exactement à ce plan & à ces Epoques, les premiers Cahiers du *Corps d'Ouvrage* partiront toujours du Bureau de la Société, dans les quatre premiers jours de chaque mois, les seconds Cahiers vers le 12 ou le 15, & ceux du *Corps d'Observations* s'enverront régulièrement à la fin de chaque mois.

Chaque Cahier continuera d'être timbré à l'ordinaire. Il aura sa dénomination, afin qu'il ne puisse arriver aucune confusion, & qu'on puisse les rassembler aisément, pour composer les volumes qui seront de 320 pages chacun, ou environ.

Cette distribution par Cahiers, n'aura cependant lieu qu'à l'égard des Souscripteurs, pour la facilité des envois. Il ne sera plus distribué de Cahiers séparés au Public, lorsqu'il n'aura pas souscrit.

84 MERCURE DE FRANCE.

Les Volumes qu'on distribuera séparément seront timbrés avec ordre , de même que les Cahiers , afin que les personnes qui les leveront , puissent en faire la distinction avec facilité.

Le peu d'exactitude des Graveurs avoit mis dans le cas d'annoncer la distribution des Planches par Volumes séparés ; mais au moyen des précautions prises pour l'avenir , cet inconvénient ne subsistera plus : on placera dorénavant les Planches à la fin de chaque Volume. Elles seront disposées de façon que le Lecteur pourra , dans le même coup d'œil , voir la Planche , & lire la description qui lui est relative.

Ces Planches formant un objet dispendieux , chaque Planche tiendra lieu d'une demie feuille d'impression , ainsi qu'il est d'usage.

On fera passer vers le premier de Mai prochain , aux Souscripteurs de l'année dernière , les Planches concernant les quatre Volumes du *Corps de l'Ouvrage* qui ont paru ; & quant aux personnes qui ont pris des Volumes séparés sans souscription , on leur livrera les Planches sur la représentation de leurs Volumes.

Les souscriptions pour l'année 1763 seront ouvertes dès ce jour jusqu'au premier Mars prochain.

PRIX DES SOUSCRIPTIONS.

Le prix de la souscription sera le même déjà fixé, c'est-à-dire, de 3 liv. par Volume.

Au moyen de quoi, distribuant en 1763 neuf Volumes en tout, dont deux de l'*Agriculture*, deux du *Commerce*, deux des *Arts & Métiers*, & trois du *Corps d'Observations*, & les neuf Volumes étant pris ensemble & Planches comprises, l'objet de paiement pour 1763 sera de 27 l.

Pour le port, par la *grand-poste*, pour la Province, à raison de 4 s. par cahier, ou 16 s. le vol. fait en tout, 7 l. 4 s.

Et pour le port à Paris, par la *petite-poste*, à raison de 6 d. par cahier ou 2 s. le vol. 18 s.

On a la liberté de l'envoyer prendre aux Bureaux de l'Agronomie, alors il n'y aura point de frais de port à payer.

Les personnes qui n'ont point encore souscrit, depuis que cet Ouvrage a paru, payeront pour les six Volumes de 1762, 18 l.

Pour le port de la *grand-poste* pour la Province, à raison de 4 s. le cahier, 4 l. 16 s.

Et par la *petite-poste* pour Paris, à 6 den. par cahier, 12 s.

Ceux qui ne voudront pas souscrire en 1763 pour la totalité de l'Ouvrage, payeront, savoir:

Pour la partie de l'*Agriculture*, en trois Volumes complets, 7 l.

Pour celle du *Commerce*, idem, 7 l.

Pour celle des *Arts & Métiers*, idem, 7 l.

Et pour le *Corps général d'Observations*, en 3 Volumes complets, 10 l. 10 s.

Total, 31 l. 10 s.

Les Souscripteurs entrans, qui desireront avoir les Volumes des parties dénommées ci-dessus, qui ont paru depuis le commencement de l'ouvrage, payeront par parties séparées; savoir:

Pour les deux Vol. de l'*Agriculture*, ci, 7 l. 6 s.

Pour celui du *Commerce*, 3 l. 14 s.

Pour celui des *Arts & Métiers*, 3 l. 14 s.

Pour les deux du *Corps d'Observations*, 7 l. 6 s.

Pour le port par la *grand-poste* pour la Province, sur le pied de 16 sols par volume ou 4 s. par cahier, comme est dit ci-dessus, 16 s.

Et pour Paris, par la *petite-poste*, à raison de 2 s. par volume, ou de 6 den. par cahier, comme est dit ci-dessus, 2 s.

Chaque Volume séparé, soit de 1762, ou qui paroîtront à l'avenir, se distribueront à Paris, à l'accoutumée, sur le pied de 4 l. chacun, 4 l.

Ceux qui voudront avoir cet Ouvrage par les voitures publiques ou particulières, en se chargeant du port, pourront continuer de les faire prendre aux Bureaux de la Société, ou écrire, pour donner les indications certaines, en affranchissant les Lettres d'Avis: Chaque volume leur sera adressé sur le pied seulement des souscriptions susdites.

Il y aura à Paris deux Bureaux de recette établis; l'un chez *Despilly, Libraire, rue S. Jacques, à la Vieille-Poste*, & l'autre *rue des Orties, Butte S. Roch.*

Les reconnoissances des souscriptions seront signées par le Préposé de la Société aux recouvrements. Elles seront vîcées par le Caissier, ainsi que par le Libraire de la dite Société.

On tiendra des Registres en forme, paraphés par la Société, & les Receveurs n'y porteront au-

ou enregistrement de souscriptions, qu'on aura préalablement elle n'ait été payée comptant.

Les personnes de Province qui auront envie de souscrire, en prévientront par Lettres franches de port, & on leur fera passer les reconnoissances des sommes qu'ils auront payées, avec les cahiers publiés de l'Ouvrage.

On prie les personnes qui écriront de vouloir bien le faire, le plus lisiblement qu'il sera possible, & sur-tout d'indiquer très-positivement les demenes & les endroits où passe la *grand-poste*, afin que rien n'y reste au rebut.

T A R I F.

SOUSCRIPTIONS GÉNÉRALES

OU

pour la totalité de l'Ouvrage & port compris.

1763.

La Souscription générale pour la Province sera de	34 liv. 4 s.
Pour Paris, de	27 liv. 18 s.

1762, aussi port compris.

Pour la Province,	22 liv. 16 s.
Pour Paris,	18 liv. 12 s.

1763.

SOUSCRIPTIONS PARTICULIÈRES,

OU

pour parties séparées de l'Ouvrage, Port compris.

Agriculture, ou Commerce, ou Arts & Métièrs

88 MERCURE DE FRANCE.

Pour la Province ,	8 liv. 12 f.
Pour Paris ,	7 liv. 4 f.

Corps d'Observations.

Pour la Province ,	12 liv. 18 f.
Pour Paris ,	10 liv. 16 f.

1762.

SOUSCRIPTIONS PARTICULIÈRES.

Pour chaque Partie pour la Province, on payera
Port compris, ſçavoir :

Pour les deux Vol. de l'Agriculture ,	ci 8 liv. 18 f.
Pour le Vol. du Commerce ,	4 liv. 10 f.
Pour le Vol. des Arts & Mériers ,	4 liv. 10 f.
Pour les deux Vol du Corps d'Observations	8 liv. 18 f.

Pour chaque Partie pour Paris, on payera ,
Port compris ; ſçavoir :

Pour les deux Vol. de l'Agriculture ,	7 liv. 10 f.
— du Commerce ,	3 liv. 16 f.
— des Arts & Mériers ,	3 liv. 16 f.
Pour les deux Vol du Corps d'Observations	7. liv. 10 f.

On trouve chez DESPILLY , tous les Livres qui concernent l'Agriculture , le Commerce & les Arts & Mériers ; entr'autres le Guide des Laboureurs , ou l'Abrégé de l'Agriculture Pratique. Cet Ouvrage est divisé en Entretiens & Recueils , pour la facilité des Curés , qui voudront enseigner les Principes & la Pratique de l'Agriculture à leurs jeunes Paroissiens , & en même temps pour l'utilité des Cultivateurs actuels.

**MÉLANGES DE PHYSIQUE
ET DE MORALE**, contenant
*l'Extrait de l'Homme Physique &
Moral ; des réflexions sur le bon-
heur ; un Discours sur la nature &
les fondemens du pouvoir politique ;
& un Mémoire sur le principe physi-
que de la régénération des Etres &c.
Nouvelle Edition , augmentée en plu-
sieurs endroits d'éclaircissemens & de
preuves ; & de six Dialogues sur les
causes & les effets de l'état de sécurité
nécessaire au bonheur. A Paris , chez
H. L. Guerin & L. F. Delatour , rue
S. Jacques , à S. Thomas d'Aquin.
M. D C C. L X I I I.*

NOUS avons parlé en son temps de la première édition de cet Ouvrage avec les éloges qui lui sont dûs. Les six dialogues dont cette seconde édition est augmentée , qui ne font qu'une extension des réflexions sur le bonheur, achèvent de mettre cette matière dans tout

son jour , nous ajouterons que s'il est vrai , comme il est généralement reçu , qu'il ne soit guère possible d'avancer sur des objets de connoissances physiques qu'autant qu'on y est conduit par le fil d'une grande vérité ; s'il est vrai aussi qu'un art dénué d'une juste théorie ne sçauroit mériter le nom d'art , c'est-à-dire être bien entendu , bien exercé , sans le secours presque continuel de cette théorie ; enfin si une des meilleures marques d'une bonne théorie , c'est qu'elle embrasse facilement & complètement tous les faits que l'expérience & l'observation peuvent offrir ; jamais traité n'eut & ne présenta ces avantages mieux que celui-ci , & par conséquent ne mérita plus d'attention.

Un grand effet dans le jeu de l'économie animale , presque inconnu jusqu'à présent , dont on fait le principal centre du mécanisme de toutes les fonctions du corps humain , & par là , dans le fonds , de toutes les actions de la vie ; voilà ce qui frappe singulièrement dans cet Ouvrage ; toute la chaîne , à laquelle on lie le moral comme le physique , tient si exactement à ce grand principe , on parvient si facilement par ce moyen à placer dans

leur vrai point de vue tous les phénomènes qu'il y a à considérer dans l'état de santé & celui de maladie ; enfin ce principe paroît appuyé sur des observations si concluantes , si aisées à vérifier par l'expérience que chacun en peut faire , par l'inspection anatomique , & même par des ouvertures de cadavres faites suivant l'esprit de ces observations , qu'il est difficile de douter de sa solidité ; au moins si c'étoit une erreur n'en fut-il jamais de si spécieuse.

En attendant ce que le temps apportera de confirmation ou de critique à ce sujet , nous croyons pouvoir demander si cet Ouvrage ne manquoit pas aux matières qu'il contient ; jamais elles n'avoient été envisagées dans les sources & dans l'ensemble où elles sont ici présentées , & comme il est très-difficile , à mesure qu'on les approfondit , de ne pas convenir qu'elles tiennent essentiellement les unes aux autres , c'est donc avoir beaucoup fait , pour nous en procurer l'intelligence , que de les avoir placées dans le point de vue de leur enchaînement naturel , où qui du moins en approche beaucoup. Ainsi trouva-t-on quelque Sujet de critique dans le principe qui les lie ; car

92 MERCURE DE FRANCE.

on ne sauroit supposer qu'il soit possible de le détruire entièrement : la théorie à la vérité pourroit y gagner , mais selon toute apparence il en reviendroit peu d'avantage à la pratique de l'art de vivre , & peut-être tout aussi peu à celle de l'art de guérir.

Dira-t-on qu'on a toujours vu les théories de Médecine se décrier au bout d'un certain temps , & bien moins par les Ouvrages qui les critiquoient que par les fréquentes & fâcheuses méprises où l'on tomboit en se réglant sur ces théories ? l'Auteur répond que c'est ce qui doit arriver quand elles sont mauvaises ; & comme il est bien prouvé , selon lui , qu'on n'avoit eu jusqu'à présent sur la physique du corps humain que de mauvais principes , on a donc dû être porté à croire que la théorie est plus propre à égaler les praticiens qu'à les conduire : il n'y a à compter que sur l'expérience. Mais quoiqu'on dise là-dessus , il n'en est pas moins certain qu'on n'a été conduit à l'idée de fournir une théorie que par l'expérience des abus insoutenables de l'empirisme ; & en effet comment sans aucun principe distinguer les cas , & juger des exceptions , ain-

si que des précautions particulieres à observer en toutes méthode de traitement ? il faut pourtant convenir qu'il vaudroit mieux ramener l'art à ses foibles commencemens que de le laisser assujetti à une mauvaise théorie ; une bonne théorie fait faire tirer parti de l'expérience, & ne s'ingère point d'en tenir lieu : en un mot elle éclaire l'art sans dogmatifer ; & une mauvaise théorie fait précisément le contraire : voilà ce que l'Auteur s'est principalement attaché à faire bien sentir dans ses Ouvrages.

Il croit aussi avoir bien établi qu'une juste idée des loix de l'économie animale est non seulement le seul moyen d'avoir des principes vrais en Médecine, mais même d'entendre quelque chose à la conduite, au gouvernement de la vie, à l'art de prendre ses avantages contre ce qui peut la troubler ; quel état policé, dont les richesses consisteroient dans un commerce de navigation, confieroit ses vaisseaux à des Pilotes qui ne connoitroient pas la bouffole, & qui ne navigueroient qu'à la manière des anciens tems où l'on n'avoit pas cette connoissance ? voilà pourtant, selon l'Auteur, l'image

94 MERCURE DE FRANCE.

de l'habileté des hommes de tous les siècles pour la conduite de leur vie, de leur santé, de leur bonheur ! ils ont erré au gré de leurs passions, ou suivant des préjugés réputés pour de bonnes règles ; & tout au plus dans le déclin de l'âge défabusés d'une partie de leurs erreurs par les fruits tardifs d'une expérience peu éclairée, ils acquéroient enfin quelques lumières qu'ils n'étoient plus en état de tourner à leur profit, & que les mœurs & les opinions reçues rendoient inutiles aux autres.

On voit toute l'importance de ces matières, on ne sçauroit trop s'en occuper ; c'est ce qui nous a portés à profiter de l'ocasion de faire de nouveau connoître l'esprit dans lequel elles sont ici traitées.

A L'AUTEUR DU MERCURE.

J'AI lu avec plaisir, Monsieur, dans votre dernier Mercure la Lettre de M. *DAIREAUX DE PRÉBOIS* sur l'origine des *Palinods* ; mais l'intérêt qu'ordinairement on prend à la gloire des lieux qu'on habite, m'engage à avertir l'Auteur, d'une erreur dans laquelle il

est tombé au sujet de cette ville. Elle méritoit d'être comptée parmi celles de Rouen & de Caën, qui ont des *Puys de Palinod*, puisqu'elle en a un très-ancien, sous le nom de *très-célèbre, illustre, grande & honorable Confrairie des Clercs Parisiens, sous le titre de la glorieuse & sacrée Vierge Marie*. Cette Confrairie est même encore aujourd'hui, à bien des égards au moins, non tels que sont actuellement les *Palinods* dégénérés de Rouen & de Caën, mais tels qu'ils étoient primitivement.

Les seuls Poèmes admis au concours sont encore, un *Chant Royal* & une *Ballade* à refrains à chaque strophe, & uniquement consacrés à célébrer le triomphe de la sainte Vierge. Il n'y a de changés que les prix. C'étoit autrefois une couronne, un chapeau & un *afficquet* ou image, le tout d'argent. Aujourd'hui il y a bien encore trois prix, mais qui ne consistent qu'en trois couronnes d'argent assez légères, qui se donnent le 15 d'Août par le Prince de la Confrairie, à l'Auteur, ou aux Auteurs des vers jugés les meilleurs.

Cette Confrairie n'est aujourd'hui composée que d'Ecclésiastiques, quoiqu'il paroisse qu'anciennement d'autres

que des *Clercs* y entroient. On trouve dans le Recueil des Œuvres de *Jean Loys*, Avocat & Poëte, mort ici en 1610, un éloge funébre d'un *Jean de Bellegambe*, Peintre, qui en 1609 étoit Prince de la Confrairie des *Clercs Parisiens à Douai*. On peut encore remarquer que *Jacques Loys*, fils de ce Poëte Wallon, remporta trois années de suite le prix Palinodique; & qu'à raison de ce triple triomphe, il eut ou s'arrogea le droit de prendre le titre de *Poëte Laureat*.

J'aurois pu faire une plus longue Lettre, si j'avois fouillé dans les Archives de notre *Palinod*; mais ce que je viens d'en dire suffit pour le faire connoître, & est peut-être tout ce qui mérite d'en être connu.

J'ai l'honneur d'être, &c.

DUMONCHAU, Médecin des hôpitaux
du Roi.

A Douai, ce 30 Décembre 1762.



ANNONCES

ANNONCES DE LIVRES.

L'ART de s'enrichir promptement par l'Agriculture , prouvé par des expériences ; par le sieur *Despommiers* , nouvelle édition , corrigée & considérablement augmentée de plusieurs expériences , & de la manière de cultiver les bois pour la construction des vaisseaux , *in-12. Paris , 1763 , chez Guillyn , Libraire , quai des Augustins , au Lys d'or , du côté du Pont S. Michel.* En attendant l'extrait de la nouvelle édition de cet ouvrage , dont la première a été enlevée en moins de six mois , nous dirons seulement que les augmentations utiles que l'Auteur y a faites , ne peuvent qu'ajouter à son mérite très-connu.

LETTRE MORALE sur l'éducation physique des enfans , par M. *M**** , brochure *in-8°.* *Paris , 1763 , chez Charpentier , Libraire , quai des Augustins.* Nous nous proposons d'en rendre compte.

ÉLÉMENTS de Chorégraphie , contenant la description de plusieurs pas , & des mouvemens en usage dans l'art de

E

98 MERCURE DE FRANCE.

la danse , suivant les principes de M. *Feuillet* , rédigés , augmentés & suivis d'une nouvelle contredanse , par M. *Malpied* , brochure , gravée , in-12. *Paris* , 1763 , chez l'éditeur , Maître de danse , rue des Boucheries S. Germain , vis-à-vis M. *Bolduc* , Apotiquaire du Roi , & chez M. *Guerfan* , rue de la Comédie Française. Prix , 3 liv.

LETTRE sur la Paix , à M. le Comte de ***.

Spes discite vestras. Virg. Æneid. 3.

C'est l'ouvrage d'un Citoyen très-estimable , & dont nous donnerons l'extrait dans le *Mercure* prochain , brochure in-12. *Lyon* , 1763 , & se trouve à Paris chez les Libraires qui vendent les nouveautés.

ETRENNES SALUTAIRES , ou Précis de ce qu'il est à propos d'éviter & de faire pour se conserver en bonne santé & prolonger sa vie. *La Haye* , 1763 , & se trouve à Paris , chez P. F. *Didot* , le jeune , quai des Augustins , près du Pont S. Michel. Prix , 12 sols broché & 18 sols relié.

ALMANACH de la ville de Lyon , & des Provinces de Lyonnais , Forez &

Beaujolois, pour l'année 1763, in-8°. Lyon, de l'Imprimerie d'*Aimé de la Roche*, seul Imprimeur-Libraire de M. le Duc de *Villeroy*, du Gouvernement & de la Ville, aux Halles de la Grenette, & se trouve à Paris chez *Desaint & Saillant*, rue S. Jean-de-Beauvais.

LA PÉTRISSÉE, ou Voyage de Sire *Pierre* en Dunois, badinage en vers, où se trouve entr'autres la conclusion de *Julie* ou de la *Nouvelle Héloïse*.

Liberius si

*Dixero quid, si fortè jocosus; hoc mihi juris
Cum venia dabis.* Horat.

in-12. *La Haye*, 1763; & se trouve à Paris chez plusieurs Libraires. Nous nous proposons de rendre incessamment compte de cet Ouvrage, que l'on attribue à un jeune Militaire, dont la bravoure & les talens aimables sont également connus.

CONTES MORAUX, dans le goût de ceux de M. *Marmontel*, recueillis de divers Auteurs, publiés par Mlle *Uncy*, in-12. deux volumes. *Amsterdam*, 1763; & se trouve à *Paris*, chez *Vincent*, rue S. Severin. On y trouve, dit l'Editeur, du naturel, de la variété dans les

E ij

caractères , des couleurs vraies & propres à tous les âges & à toutes les conditions. Ces Contes sont au nombre de quarante-trois ou quarante-quatre , & tous fort amusans. Le choix fait honneur au goût de la jeune Demoiselle qui les a recueillis , & qui nous apprend qu'elle y a trouvé des rapports avec certaines circonstances de sa vie. Nous nous proposons de les faire connoître plus amplement.

ESSAI sur l'Horlogerie , dans lequel on traite de cet art relativement à l'usage civil, à l'Astronomie & à la Navigation , en établissant des principes confirmés par l'expérience , dédié aux Artistes & aux Amateurs , par M. *Ferdinand Berthoud* , horloger , deux volumes in-12 , avec figures en taille-douce au nombre de trente-huit , & très-bien traites. Paris , 1763 , chez *Jombert* , Libraire , rue Dauphine , à la Belle-Image ; chez *Musnier* , quai des Augustins , & chez *Pancoucke* , rue & près la Comédie Française. Prix , 27 livres relié en deux volumes. On en trouvera le *Prospectus* à l'article des *Arts utiles*.



 LETTRE de M. D. à M. DE LA PLACE.

M. le Recteur de l'Université de Paris vient d'annoncer par un *Mandatum*; le sujet du prix des Maîtres-ès-Arts pour l'année 1763. Il est conçu en ces termes : *quanti populorum intersit , eadem in omnibus Scholis publicis , de Religione , de Moribus ac Litteris doceri.* Comme il me semble qu'il y a une grande conformité entre ce Sujet & la matière qui est traitée dans une Lettre qui a pour titre : *Lettre de M *** à M. l'Abbé ** , Professeur en Philosophie , sur la nécessité & la manière de faire entrer un cours de morale dans l'éducation physique.* je vous prie d'annoncer qu'il y a chez *Durand* , le jeune , Libraire , rue du Foin , des exemplaires de cette Lettre , & qu'on y pourra trouver des idées & des réflexions analogues au Sujet proposé par l'Université.

J'ai l'honneur d'être , &c.

DURAND.

E. iij

ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES

ACADEMIES.

EXTRAIT de la Séance publique de la Société Littéraire de CLERMONT en Auvergne, tenue dans la Salle de l'Hôtel-de-Ville.

Le 25 Août 1762.

M. *DEVERNINES*, ancien Directeur, ouvrit la séance par la lecture d'une Dissertation sur un vase antique, trouvé dans la terre aux environs de *Lezoux*, petite Ville à quatre lieues de *Clermont*.

Ce vase profond d'environ trois pouces, sur cinq pouces de diamètre, est composé d'une terre qui approche de la couleur rouge & très-fine; il est orné de reliefs, représentant des personnages, qui portent un linge déplié; plusieurs anneaux sont dessinés autour des personnages. On distingue aisément qu'ils sont formés par un serpent qui

mord sa queue ; l'Auteur s'attache d'abord à l'antiquité du vase ; il le compare à un de même nature dont il a donné la description il y a quelques années , & les rapporte l'un & l'autre aux temps où les Romains établis dans les Gaules , y portèrent leurs usages & leurs mœurs. L'usage de ces vases , étoit selon l'Auteur , de servir à certaines libations dans les Fêtes que célébroient les Payens ; celui dont il est question dans cette dissertation paroît avoir rapport par ses emblèmes aux Fêtes des Saturnales. Les serpents qui se mordent la queue font un emblème connu du retour de l'année ; l'Auteur termine sa dissertation par des considérations économiques , sur la matière dont est composé ce vase. Il prétend que dans la Ville de Lezoux où on trouve une grande quantité de pareils monumens , il y avoit une manufacture de poterie de cette sorte ; & il conclud qu'il seroit très-utile d'établir dans ce même lieu une manufacture de fayance ; il exhorte ses Compatriotes à profiter de cet avantage.

M. Ozy, a lu l'analyse des eaux de Contrexville en Lorraine ; M. Bagard, premier Médecin du ROI de Pologne ,

E iv

104 MERCURE DE FRANCE.

Duc de Lorraine & de Bar , a attribué aux eaux de Contrexville , la faculté de soulager & guérir les maladies occasionnées par la pierre & le calcul ; le Mémoire qu'il a lu le 10 Janvier 1760 , dans une Assemblée publique de la Société de Nancy , contient une observation suivie & détaillée des qualités spécifiques de ces eaux découvertes par l'analyse & constatées par l'expérience. Des qualités si salutaires ont engagé certaines personnes de cette Province à en faire transporter pour leurs usages. On ne pouvoit pas encore juger de l'effet de ces eaux lorsque M. de *Ballainvilliers* , Intendant d'Auvergne , dont la vigilance & la sagacité , faisoient généralement tout ce qui peut concourir au bien public , & dont l'âme bienfaisante souhaite avec ardeur l'existence d'un remède si puissant , si consolant & si rare , a chargé M. *Ozy* de faire l'analyse raisonnée de ces eaux ; il a exigé que les expériences en fussent faites en présence des Docteurs qui composent le College de Médecine de cette Ville. C'est de cette analyse dont M. *Ozy* a rapporté les procédés & les résultats dans cette assemblée.

» Je m'y suis appliqué, dit l'Auteur
 » avec toute l'attention dont je suis
 » capable; mon zèle pour soulager l'hom-
 » me dans ses douleurs & pour concour-
 » rir à des vues si généreuses n'a laissé
 » rien échapper de ce que l'Auteur de
 » la premiere Analyse a mis sous les
 » yeux du Public. Je l'ai suivi scrupu-
 » leusement, j'ai comparé mes procé-
 » dés avec les siens, & si je paroissais con-
 » tredire ou affoiblir les résultats des
 » premieres expériences, c'est à mon
 » attachement invincible pour la vérité
 » qu'il faut en imputer les motifs. D'ail-
 » leurs je n'entreprends pas d'augmen-
 » ter ou de diminuer la réputation de ces
 » eaux; je me renferme dans la partie
 » chymique, laissant aux Maîtres de l'art
 » qui ont assisté à mes Observations le
 » droit de décider.

Il n'est pas possible de suivre l'Au-
 teur dans son analyse, il faudroit rap-
 porter le Mémoire en entier. On se
 borne aux points de division entre la
 premiere & la seconde analyse. M. *Ba-
 gard* prétend prouver par le mélange
 de l'huile de tartre par défaillance avec
 le sirop violat & son changement de
 couleur en verd, l'existence d'un sel
 alkali volatil dans ces eaux minérales;

pour expliquer ce phénomène, M. *Ozy* dit que l'alkali fixe qui a été versé dans ces eaux en est la seule cause. M. *Bagard* a paru étonné de ce qu'après l'addition d'une certaine quantité d'alkali fixe au mélange de l'eau minérale avec le sirop violat, il s'est fait un précipité en poudre blanche. M. *Ozy* n'y voit que la décomposition de la selenite que contiennent ces eaux minérales; il opère le même phénomène en versant de l'alkali fixe ou de l'huile de tartre par défaillance dans l'eau minérale; il obtient un précipité blanc, qui n'est autre chose que la terre seleniteuse qui étoit unie à l'acide vitriolique, & qui ensemble forment le sel seleniteux.

M. *Bagard* a cru voir des petits cristaux de sel, après le mélange de l'huile de vitriol; M. *Ozy*, n'y a vu que des bulles d'air. Il prouve même qu'il ne pouvoit y avoir aucun sel apparent.

L'huile de vitriol versée sur le mélange après la dissolution de Saturne, a présenté aux yeux de M. *Bagard* des globules blancs; M. *Ozy* n'y a vu qu'une décomposition du sel de saturne; mais il n'y a vu aucune indication du fagon soupçonné par M. *Bagard*. La

dissolution d'argent a décélé une petite quantité de sel marin ; le précipité jaune d'une belle couleur de citron qui s'est formé par le mélange de la dissolution de mercure dans l'esprit de nitre , a donné occasion à M. *Ozy*, d'éprouver par différentes tentatives , la possibilité de la composition du tartre vitriolé par l'acide nitreux. Les résultats ont donné l'affirmative.

M. *Ozy* a répété les mêmes expériences sur une chopine des mêmes eaux , concentrée réduite au tiers : elles ont toutes produit les mêmes effets. Cette opération a été faite par le Chymiste , pour rendre par la concentration les principes que M. *Bagard* avoit cru voir dans ces eaux plus sensibles & plus palpables. Après l'analyse préliminaire de ces eaux le Chymiste a examiné le résidu d'une évaporation jusqu'à siccité de soixante-huit livres de ces eaux , le sédiment a été de deux onces & demie ; & après avoir fait sur ce résidu différentes expériences , il en a conclu que ces soixante-huit livres d'eaux contenoient environ un gros & huit grains de sel marin à baze terreuse , un peu de terre calcaire & le reste de selenite.

La différence principale entre les deux

E vj

analyse est l'existence d'une espèce de savon que M. *Bagard* prétend avoir découvert dans ces eaux, & que M. *Ozy* n'y trouve pas ; celle d'un sel acide ; & aussi celle de l'alkali volatil minéral. Si le sel acide est réellement contenu dans ces eaux, dit M. *Ozy*, il en exclut nécessairement la substance savonneuse : pour l'alkali volatil minéral, il est inconnu jusqu'à présent à l'Académicien de Clermont. Il ne croit pas que deux substances si opposées l'une à l'autre, telles qu'un acide & un alkali, puissent librement exister dans un même véhicule, sans se détruire mutuellement, ou plutôt sans se combiner ensemble. M. *Ozy* n'a pas découvert de safran de Mars dans ces eaux. Il s'est même convaincu par des expériences répétées que ces eaux ne contiennent point de fer. Il n'a point vu les grains blancs dont parle M. *Bagard*, malgré la plus scrupuleuse attention qu'il y a portée. Il rend raison des différens résultats des expériences de M. *Bagard*, qui ont pu l'induire en erreur sur l'existence d'une substance savonneuse & du safran de Mars dans ces eaux. Il termine son analyse en disant que si ces eaux ont une vertu

sithontriptique , il ne croit pas qu'on puisse l'attribuer à d'autres substances qu'à la terre calcaire qu'elle contient ; & pour énoncer l'expérience suivante , j'ai mis deux pierres tirées de la même vefcie en expérience ; l'une dans des eaux de Contrexville ; l'autre dans de l'eau commune , chacune fermée dans un bocal de verre , bouché avec un parchemin mouillé & placé dans la chambre chaude d'un Boulanger ; je les y ai laissées pendant six jours : après ce temps j'ai apperçu dans chaque bocal un commencement de décomposition de la pierre indiquée , par des flocons blancs qui se précipitoient au fond du vase. J'ai retiré les pierres & les ai pesé ; la pierre qui a séjourné dans l'eau de Contrexville , du poids d'un gros & quinze grains , s'est trouvée réduite à un gros & dix grains.

Celle qui a séjourné dans l'eau commune , de trois gros & quinze grains , s'est trouvée réduite à trois gros & un grain. Il résulte de cette expérience que la pierre qui a séjourné dans les eaux minérales a perdu un seizième de plus à-peu-près que celle qui a séjourné dans l'eau commune.

La Séance a été terminée par un

110 MERCURE DE FRANCE.

Mémoire de *M. de Feligonde*, Secrétaire de la Société, sur les variations singulières des Baromètres.

L'Auteur de ce Mémoire annonce que par une suite d'observations journalières sur le Baromètre, il s'est aperçu du peu de solidité des prédictions météorologiques de cet instrument, que dans le cours des années 1761 & 1762, & notamment lors de la levée des foins, temps où le nombre des Observateurs est très-grand, les consultants ont été trompés plusieurs fois. Ils se sont plaints avec amertume de l'infidélité de leur guide ; mais avoient-ils raison ? & cet instrument, pour remplir son véritable objet, doit-il être infailible dans les applications multipliées qu'on veut faire de ses facultés ? Ce sont ces considérations qui ont engagé l'Auteur à traiter premièrement de l'application qu'on doit faire des effets du Baromètre ; deuxièmement, des causes qui dans certaines circonstances dérangent la marche de cet instrument.

Les premiers objets qui fixerent les vues des Physiciens dans la gradation des Baromètres, sont compris dans le Mémoire au nombre de trois.

De terminer la hauteur de l'atmosphère

phère par le poids de la colonne d'air; estimer les hauteurs des montagnes & des différens points de la terre; annoncer les changemens de temps, les sécheresses, les pluyes, les vents & les tempêtes.

L'Auteur rapporte les expériences faites par les Physiciens les plus célèbres, plusieurs observations insérées dans les Mémoires de différentes Académies, & ses propres observations: desquelles il résulte premièrement, que l'usage du Baromètre n'a pas également réussi dans tous les climats pour déterminer le poids de l'atmosphère, ou la hauteur de la colonne d'air.

Deuxièmement, que les méthodes inventées pour déterminer, par le moyen des Baromètres, la hauteur de différens points du globe, sont encore bien imparfaites, & quelquefois fautive par les circonstances.

Troisièmement, que les pronostics des vents & de la pluye, des orages, &c. ont souvent dans l'expérience journalière des contradictions fatales au système.

Cette suite d'observations paroît ébranler un peu les prédictions météorologiques des Baromètres. L'Auteur

112 MERCURE DE FRANCE.

n'en tire cependant pas la conséquence, & avant d'ouvrir son sentiment, il passe à la seconde partie.

Le poids de la colonne d'air comme cause principale, les altérations de ce fluide, comme cause accidentelle, concourent à élever le mercure dans le tube renversé.

L'Auteur découvre dans les différentes hauteurs de la colonne la densité des couches & l'élasticité des molécules d'air qui la composent; la source & l'origine de toutes les variations qui se manifestent dans les expériences. Il en fait l'application aux contrariétés que présentent celles qu'il a rapportées dans la première partie.

Il explique par les effets des vents contraires, des vapeurs de différentes natures, des sels volatils, des passages précipités du froid au chaud, des chaleurs excessives, des froids immodérés, les contremarches par lesquelles la liqueur contenue dans le Baromètre induit les consultants en erreur.

D'où il conclut qu'on ne doit regarder comme véritable objet du Baromètre, que la détermination du poids absolu de la colonne d'air qui le domine; mais que ce poids étant l'effet d'une multitude de puissances sujettes à des varia-

tions continuelles, on ne doit pas regarder cet instrument comme infaillible, soit dans la connoissance de la hauteur de l'athmosphère, soit dans les mesures des différentes élévations, soit dans les prédictions météorologiques.

On ne doit cependant pas abandonner l'usage de cet instrument, 1°. parce qu'il remplit constamment son premier objet; 2°. parce que ses observations ont répandu dans la physique de grandes lumières, & qu'on a lieu d'en attendre des découvertes intéressantes, si on continue à l'observer avec exactitude & à le réformer avec précaution.

PROBLÈME DE GÉOMÉTRIE.

UN triangle isocèle étant circonscrit à deux cercles contigus qui ont leurs diamètres dans la raison de trois à un; de manière que sa base touche la grande circonférence, & chacun de ses côtés, celle-ci & la petite: on demande quel est dans ce triangle, le rapport de la base aux côtés. Proposé par *Albert*, Etudiant en Mathématique sous M. *Baubé*, à Lyon.

A Lyon, ce 7 Janvier 1763.

ARTICLE IV.

BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

CHIRURGIE.

EXTRAIT de deux Lettres de M. DUMONT , fils , Lithotomiste à Bruxelles , à M. LE CAT , Ecuyer , Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Rouen , &c. sur la méthode de tailler de ce dernier.

MONSIEUR,

SI la seule inspection de votre gorgeret cistitôme (*) nous a épris en sa faveur , avant même que nous eussions lû votre recueil & votre parallèle , tellement que nous renonçâmes d'abord ,

(*) On trouve ce Gorgeret cistitôme , à Paris , chez *Ferret* , Coutellier , à la Coupe d'Or , rue de la Tixérandrie.

mon Père & moi , à nos propres inventions pour ne nous servir que de lui ; si la lecture que nous fîmes ensuite des Ouvrages cités ci-dessus nous confirma de plus en plus dans notre projet, en conséquence de la solidité des preuves, tant de fait que de raison que nous rencontrâmes partout dans ces Ouvrages ; jugez , Monsieur , combien peu nous sommes disposés à renoncer à le faire , ainsi qu'aux instrumens avec lesquels vous exécutez vos opérations , à présent que nous sommes convaincus de leur bonté par des expériences réitérées sur les morts & les vivans. Oui , Monsieur , les essais que nous avons faits de votre instrument sur les cadavres , nous ont toujours si constamment donné une opération latérale des plus parfaites , que nous n'aspirâmes dès-lors , mon Père & moi , qu'à l'occasion d'en faire l'essai sur le vivant : seuls essais vraiment décisifs de la bonté d'une méthode ou d'un instrument , quand des succès constans en couronnent l'usage. C'est le cas où nous nous trouvons , Monsieur , par rapport à votre gorgeret cistitôme , d'après les observations , dont voici l'histoire.

Nous avons taillé cette année avec

116 MERCURE DE FRANCE.

cet instrument , trois sujets , sçavoir , deux ce Printemps , & le troisième cet Eté.

Le premier étoit un garçon de vingt ans , assez bien constitué en apparence , dont le père , aussi pierreux , périt il y a quatre ans dans l'espace de trois à quatre jours , sous le tranchant du lithotome caché , qui lui avoit causé une hémorragie interne , dont toute la vessie avoit été remplie , ainsi que le bassin * . Son fils fut taillé par mon père en sept minutes avec votre gorgeret cistitôme : sa pierre , d'un très-grand volume , pesoit environ trois onces. Il n'y eut point d'hémorragie de conséquence , & le malade se portoit très-bien en tout jusqu'au troisième jour , que son imagination frappée qu'il alloit mourir ce jour-là , comme l'avoit fait son père , il se fit en lui une révolution si terrible , qu'il tomba plusieurs fois en syncope & manqua de mourir de peur. Mais à peine fut-il entré dans le quatrième jour , qu'il commença à se tranquilliser : il se porta ensuite de mieux en mieux , & se trouva enfin guéri parfaitement au bout de cinq semaines.

* C'est là un des inconvéniens nombreux que M. Le Cat a démontré dans l'usage du lithotome caché.

Le second, qui étoit un garçon âgé de quinze ans, fut taillé par moi dans notre Hôpital : je lui tirai en moins d'un demi-quart-d'heure une pierre murale de la grosseur d'un petit œuf de poule, en partie brisée. Le malade, aussitôt après l'opération, dormit plusieurs heures, encore mieux les nuits suivantes : il retint parfaitement ses urines, & urina à volonté le sixième jour, & fut parfaitement guéri le neuvième jour.

Mon père opéra le 17 de ce mois d'Août, en deux minutes, un garçon de quinze ans, fort exténué des douleurs de sa pierre, qui étoit murale & grosse comme un maron. Le sixième jour il n'urinoit plus du tout par la playe, & aujourd'hui onzième jour la cicatrice des tégumens est telle que je compte dans trois jours le voir parfaitement guéri.

Quoiqu'il soit vrai, Monsieur, que nous ayons eu différentes fois des succès pareils, en opérant à notre façon (qui ne diffère en rien de la vôtre, quant aux principes,) & avec des instrumens de notre invention, il faut cependant vous avouer que nous faisons cette opération bien plus facilement, plus promptement & plus parfaitement avec votre

118 MERCURE DE FRANCE.

gorgeret cistitôme , qu'avec tout autre instrument , même les nôtres. Oui , Monsieur , nous y avons rencontré , par l'usage que nous en avons fait , un si grand nombre d'avantages supérieurs à ceux de tout autre lithotome quelconque connu jusqu'à présent , qu'il me semble que vous n'en avez point encore dit tout le bien qu'il y a à en dire : c'est le témoignage que la vérité nous force de vous rendre en faveur de votre instrument , lequel nous n'abandonnerons point , que quelque génie heureux & supérieur nous en montre un meilleur. C'est ce que je crois être très-difficile , pour ne point dire impossible.

J'ai l'honneur d'être , &c.

DUMONT , fils , Lithotomiste à Bruxelles.

Voyez dans le Journal de Médecine , mois de Septembre 1762 , p. 277 , les succès de la même méthode à Rouen.



H O R L O G E R I E.

*ÉSSAI sur l'Horlogerie ; Par M. FERDINAND BERTHOUD, Horloger à Paris. **

L'ART de l'Horlogerie si long-temps ignoré a acquis de nos jours un très-grand degré de perfection du côté de la main-d'œuvre ; mais on n'avoit pas encore tenté de réduire cette Science en principes. Les Auteurs qui en ont écrit jusqu'à présent, se sont contentés de décrire les pièces d'Horlogerie les plus en usage, & de traiter chacun à sa manière de quelques soins de pratique. De là est venue la variété que l'on s'est permise dans la fabrication des Pendules & des Montres. Ce n'est cependant

** Cet Auteur est déjà connu par les Articles d'Horlogerie qu'il a faits pour l'Encyclopédie ; par différens Ouvrages de son invention, présentés à l'Académie Royale des Sciences ; par le Livre de l'Art de conduire & de régler les Pendules & les Montres &c.*

On trouvera aussi chez les mêmes Libraires le Livre de l'Art de conduire & de régler les Pendules & les Montres.

que d'après des principes bien établis , que l'on peut parvenir au point de construire & d'exécuter ces Machines, pour les mettre en état de mesurer le temps avec la plus grande précision.

C'est pour répondre au désir des Amateurs de cet Art, & au besoin des fabricateurs d'Horlogerie que l'Auteur de cet Ouvrage s'est déterminé à faire part au Public de tout ce qu'il est parvenu à découvrir sur cette science par un travail constant & desintéressé qui l'occupe depuis plus de dix ans , & par l'étude particulière qu'il a faite des principes de mécanique , & surtout par un grand nombre d'expériences tendantes à vérifier ces principes.

Cet Ouvrage est donc le fruit d'une étude longue & pénible , & l'Auteur n'y fait mystère d'aucune des choses qu'il a apprises ; il y expose les principes sur lesquels il est parvenu à composer non seulement des Horloges à pendule , qui ne varient ni par le chaud ni par le froid ; des Horloges marines pour servir aux longitudes , &c ; mais encore à établir une théorie sur les Montres , vérifiée par l'expérience , & au moyen de laquelle il construit aussi des Montres qui ne varient point par les différentes températures ;

températures; chose à laquelle on n'a-voit osé penser jusqu'à présent.

Le but de l'Auteur étant d'instruire les Artistes & les Amateurs, il ne se contente pas de les guider par des principes mis à leur porté, il entre encore dans tous les détails de pratique sur les Pendules & les Montres; ensorte qu'avec un peu de réflexion une personne qui n'auroit même aucune teinture de l'Art, pourroit parvenir à exécuter des Pendules & des Montres qui marcheroient avec justesse.

L'Ouvrage entier est divisé en deux Parties, qui forment chacune un Volume. La première Partie comprend trente-six Chapitres, qui traitent principalement des descriptions des Machines ordinaires d'Horlogerie, comme Pendules à secondes, sonnerie d'un an, Horloges à répétition, à équation, &c. Des Montres; Montres à réveil, à répétition, à équation, à quatre parties, & plusieurs instrumens & outils les plus essentiels, &c; de tous les détails de main-d'œuvre d'une Répétition en Pendule. Dix-neuf Planches jointes au premier Volume, sont relatives à l'objet de cette Partie.

La seconde Partie est divisée en qua-

F

rante-sept Chapitres, qui traitent particulièrement des principes & de la théorie de l'art, de la mesure du temps ; grand nombre d'expériences & de machines faites pour vérifier ces principes ; la construction qu'il faut donner aux machines qui mesurent le temps, tant dans les Horloges astronomiques, que dans les Montres & les Horloges Marines, &c. Dix-neuf Planches gravées en taille-douce, sont relatives aux matières traitées dans ce Volume. Nous allons parcourir la totalité de cet Ouvrage, pour donner une notice de ce qu'il contient.

PREMIERE PARTIE. Le Chapitre I traite de la division du temps, qui est mesuré par les révolutions du soleil : on fait voir que le soleil varie, & l'on explique les causes de ces écarts : Chap. II. Pour parvenir à faire concevoir parfaitement les divers effets de cette partie d'une Horloge qui mesure le temps, l'Auteur suppose que n'ayant aucune notion des machines qui mesurent le temps, on veut en composer une. Pour cet effet il passe des idées les plus simples & par gradation, au point de former la machine ; & l'on acquiert par cette méthode des idées générales, nettes &

justes de chaque partie des Horloges ;
 Au Chap. III, Description d'une Pendule à secondes, à sonnerie : Chap. IV & V, sur les sonneries. Description d'une sonnerie d'un an. Chap. VI & VII, Notion générale des répétitions, avec la description de ce mécanisme. Pour parvenir à donner des notions nettes des Montres, l'Auteur suppose que l'on ne connoît point le mécanisme de ces ingénieuses machines, & que l'on veut en composer une ; il fait voir par gradation comment on pourroit y parvenir : c'est l'objet du Chap. VIII. Le IX est la description d'une Montre ordinaire ; Chap. X, Description d'une Montre à répétition : Chap. XI, Description d'une Montre à réveil : Chap. XII, de l'Équation ; ses effets. Les Chap. XIII, XIV, XV, XVI, XVII & XVIII, contiennent des descriptions de différentes sortes d'Équation pour les Pendules & pour les Montres : Montres d'un mois sans monter à répétition, secondes, équation, &c. Chap. XIX, on entre dans les détails d'exécution de ces machines : Chap. XX, de l'usage des Tables d'équation jointes à ce Livre. Les Chap. XXI, XXII, XXIII & XXIV sont des descriptions d'échappemens.

F ij

pour les Pendules ou pour les Montres : Chap. XXV, de la machine à fendre les roues : Chap. XXVI, de l'outil à tailler les fusées. Les Chap. XXVII, XXVIII & XXIX sont des descriptions des outils les plus essentiels qui servent à la pratique de l'Art. Chap. XXX, Description d'une Montre à trois parties. Chap. XXXI, de quelques soins de construction & d'exécution des Montres. Chap. XXXII & XXXIII, Examen des causes d'arrêts & de variations des Montres & des Pendules. Chap. XXXIV, sur les nouvelles productions d'Horlogerie. Chap. XXXV, des Baromètres & Thermomètres à aiguille. Enfin on termine cette première Partie par tous les détails de main-d'œuvre pour l'entière exécution d'une Pendule à répétition : cela forme le Chapitre XXXVI, qui est de 260 pages.

II. P A R T I E.

POUR parvenir à établir une théorie sur les machines qui mesurent le temps, objet de la seconde Partie, l'Auteur commence dans le premier Chapitre par démontrer les loix de l'équilibre dans le simple levier. Ce principe établi, il l'employe à faire entendre comment les

roues , qui ne font que des composés de leviers , agissent les unes sur les autres : c'est le but du Chapitre II. Dans le III , on donne des règles générales pour mesurer la force transmise par le moteur à la dernière roue d'un rouage. On examine dans le Chap. IV les effets des mauvais engrénages. Au Chap. V , on démontre les courbés que doivent avoir les dents des roues & pignons. Les Chapitres VI , VII & VIII , traitent du calcul des rouages , soit pour trouver les nombres des dents des roues & pignons, quand on compose un Pendule ; ou , cette machine ou Pendule étant faite , pour savoir les révolutions que les roues font , & pour trouver le nombre de dents de rochers relativement à la longueur d'un Pendule donné. Les Chapitres IX & X traitent des loix du Pendule simple & de ses propriétés. On recherche dans le Chapitre XI la meilleure manière de suspendre un Pendule ; & dans le XII , comment doit être la lentille pour éprouver une moindre résistance de l'air. Chap. XIII , Expériences sur les résistances de l'air. Chap. XIV & XV , calcul de la force requise pour entretenir en mouvement un Pendule : ce qui conduit à la meilleure manière

126 MERCURE DE FRANCE.

de régulateur. L'Auteur traite dans les Chapitres XVI & XXVII des Pendules qui sont mus par l'action inégale des ressorts ; des effets des échappemens ; & de la machine qu'il a construite pour faire des expériences sur cette matière, &c. Il traite dans le Chap. XVIII, de la dilatation & contraction des métaux par le chaud & le froid. Chap. XIX, du Pyrometre qu'il a composé pour mesurer les effets des métaux ; & Chap. XX, il donne le précis des expériences qu'il a faites là-dessus. Chap. XXI, des écarts que la différence de la température cause aux Horloges à pendule. L'Auteur traite dans les Chap. XXII & XXIII de la construction de plusieurs verges composées pour compenser les effets du chaud & du froid. Chap. XXIV, Description d'une Horloge astronomique, à secondes concentriques, allant un an : Sonnerie de secondes pour faciliter les observations pour les Astronomes.

Après avoir traité des parties les plus essentielles des Horloges à pendule, l'Auteur a entrepris de parcourir tout ce qui peut contribuer à la justesse des Horloges portatives, & à établir une théorie sur les Montres. Pour cet effet, il examine dans le Chapitre XXV, le

Balancier simple ; & Chap. XXVI, les propriétés du Spiral. Chap. XXVII ; les conditions du meilleur régulateur de Montre. Il démontre dans le Chapitre XXVIII, tout ce qui est relatif au Balancier, poids, grandeurs, vîtesses, &c. Chap. XXIX, l'Auteur traite des frottemens, de leurs effets, des huiles, &c. Il donne dans le Chap. XXX deux propositions qui servent de base à la théorie qu'il établit pour les compensations du chaud & du froid sur les Montres. Le Chap. XXXI contient plusieurs expériences qui confirment cette théorie. Chap. XXXII, des effets des échappemens dans les Montres, leurs propriétés, &c. Il donne dans le Chapitre XXXIII des principes sur la force de mouvement des Balanciers, & on en fait l'application dans le Chap. XXXIV, pour trouver les pesanteurs des Balanciers, forces de ressorts, étendue de vibration, &c. Chap. XXXV, l'Auteur y établit quelques principes sur les Ressorts : on trouve dans le Chap. XXXVI la description d'une Montre à secondes concentriques de sa façon ; & Chapitre XXXVII, la description d'une Montre à huit jours à secondes, régulateur à deux balanciers.

128 MERCURE DE FRANCE.

L'Horloge astronomique décrite dans le Chap. XXIV n'ayant pas autant approché de la perfection que l'Auteur le desiroit, il a travaillé à une nouvelle Horloge, dans la construction de laquelle il a rassemblé tout ce que l'étude & l'expérience ont pu lui apprendre; aussi a-t-elle parfaitement réussi. Cette Horloge a fait l'objet des Chapitres XXXVIII & XXXIX.

Après avoir travaillé avec succès à la perfection des Horloges astronomiques & des Montres, l'Auteur a formé le projet de construire une Horloge marine pour servir aux longitudes: c'est l'objet de quatre Chapitres. Pour parvenir au but qu'il se propose; il donne dans le Chapitre XL une notion des longitudes & de leur utilité en mer; de l'usage de l'Horlogerie pour parvenir à leur découverte. Le Chap. XLI traite des principes qu'il a suivis pour la composition d'une Horloge marine, laquelle est décrite Chap. XLII; & d'après l'exécution qu'il en a faite, il donne dans le Chapitre XLIII les détails de main-d'œuvre, & les expériences faites avec cette machine. Il propose dans le Chapitre XLIV la construction d'une Horloge marine plus simple & moins coû-

teuse que celle qu'il a exécutée. Il donne aussi le plan de cette machine. Ce Chapitre est terminé par la description d'une troisième Horloge, qu'il croit préférable aux précédentes : il ne l'a pas exécutée, mais il en donne le plan.

Le Chap. XLV contient quelques additions & expériences relatives à la perfection des Horloges astronomiques. Le Chapitre XLVI contient des additions à plusieurs parties des Montres ; sur les frottemens, compensations du chaud & du froid, &c : on y trouvera la description de plusieurs instrumens essentiels à la perfection des Montres, & entr'autres une machine à fendre & à tailler les roues de cylindre & roues de rencontres enarbrées ; de l'exécution de l'échappement à cylindre, &c. Enfin, pour terminer cet Ouvrage, l'Auteur traite dans le Chap. XLVII de la construction & de l'exécution d'une bonne Montre, & il fait concourir tout ce qui peut la porter à la plus grande perfection, & entre dans tous les détails de sa construction & dans les plus essentiels de son exécution.



*AUTRES OBSERVATIONS sur une
Opération de la Taille.*

NICOLAS Mouttier, âgé de 67 ans, demeurant à Guitrancourt près de Mantes sur Seine, souffroit beaucoup depuis longtemps d'une pierre qu'il avoit dans la vessie; les douleurs devenant chaque jour plus aigues, il se détermina à venir à Paris; m'ayant consulté sur son état, je lui dis qu'il ne pouvoit espérer de soulagement que par l'opération de la taille. S'y étant résolu, il entra chez moi le premier Août 1762. Je le disposai par quelques préparatifs. J'en retranchai les saignées comme préjudiciables à son tempérament & à son âge; je m'en tins à deux purgations pour vuidier les gros boyaux; cette précaution étant utile, parce qu'il pourroit arriver que le rectum faisant faillie par la présence de quelques matières fécales, on l'ouvrît; dans la même vue d'obvier à cet inconvénient, je lui fis prendre également deux lavemens quelques heures avant l'opération.

En cet état je la lui fis le cinquième jour. Voici ce qui se passa de par-

ticulier : dès que j'eus faisi la pierre avec la tenette , elle étoit si molle qu'à la plus légère pression que je fis elle s'écrasa ; il s'agissoit de parvenir à nétoyer tout-à-fait la vessie des fragmens de pierre brisée. Ne pouvant le faire avec des instruments ordinaires , je fis usage des injections ; le succès n'ayant point répondu à mes espérances , je pris le parti de faire mettre le malade dans le lit & de le laisser un peu tranquille. Pendant ce temps je songeai à ce qu'il y auroit à faire ; car si j'en fusse resté là , ce pauvre homme auroit passé par une cruelle épreuve , sans en retirer de grands avantages. Conduit par l'humanité , & l'honneur de ma profession , j'examinai d'abord pourquoi les injections que j'avois faites lors de l'opération avoient été infructueuses ; la cause m'en parut sensible : c'est que lorsque je cessois de pousser l'injection, les parois de la playe se rapprochant , formoient un obstacle à l'issue des graviers ; & il n'y avoit alors que le fluide qui pût ressortir.

Pour ne rien donner au hazard , je passai scrupuleusement en revue tous les moyens que l'art offre en pareil cas ; ce fut la canulle que je crus pro-

pre à remplir mon dessein ; pour cela je pensai qu'il n'étoit question que de la faire faire assez grosse pour que les graviers pussent aisément passer par son embouchure. Après que j'eus placé cette canulle, comme cela se pratique ordinairement, j'eus la satisfaction dès la première injection que je fis dans la veine par son moyen, de voir sortir beaucoup de graviers; l'ayant répété dans le même moment jusqu'à trois fois, il en sortit avec la même abondance. Le soir il en parut moins; ayant continué d'injecter le lendemain matin, & le soir il n'en sortit point du tout, ce qui me donna lieu de penser qu'il n'y en avoit plus. La canulle devenant pour lors corps inutile & étranger capable de s'opposer à la réunion de la playe, je l'ôtai & abandonnai le tout à la nature; il vint en même temps plusieurs graviers qui s'étoient mis entre ses parois & celle de la playe; ils s'y étoient sans doute glissés dans le moment de l'injection, & il n'y a rien d'étonnant, parce que je l'avois poussée avec assez de force.

Quoi qu'il en soit, après avoir enlevé la canulle en question, l'urine commença à reprendre son cours par la

verge, ce qui alla toujours en augmentant au point que le douzième jour elle cessa entièrement de passer par la playe pour suivre sa route naturelle; & le malade se portant de mieux en mieux, obtint enfin sa guérison radicale au bout de vingt-cinq jours. De même qu'il n'avoit point été saigné avant l'opération, il ne le fut point non plus après, je le mis seulement pendant quatre jours au simple bouillon; & malgré qu'il eût un peu de fièvre, comme elle n'étoit que l'effet de l'opération, je ne laissai pas d'augmenter promptement l'usage des alimens, & je lui fis boire de bon vin en quantité suffisante. Par cette conduite, je parvins à tirer mon malade d'affaire; j'eus la satisfaction de lui voir prendre vigueur, ses forces s'accroître, & la fièvre disparaître successivement.

Si j'eusse agi différemment, c'est-à-dire que je lui eusse fait faire plusieurs saignées, & que je l'eusse privé pendant trop longtemps d'alimens, je l'aurois jetté dans l'affaïssement, & par conséquent dans la mélancolie, puisqu'il est vrai que la mauvaise situation du corps influe toujours sur celle de l'âme.

Il auroit également pu arriver que dans ce Sujet déjà débile par l'âge & sa mauvaise nourriture habituelle, on eût encore diminué l'action du cœur & celle des vaisseaux ; qu'alors le fluide artériel n'étant plus poussé avec force suffisante pour pénétrer les plus petits vaisseaux , du nombre desquels sont ceux de la vessie , ces derniers n'eussent point reçu assez de sang pour la nourrir & revivifier les fluides , qui y séjournoient par les contusions qui avoient été les effets de l'opération & qu'en cet état la vessie s'étant gangrénée le malade eût péri.

Ce raisonnement fait bien voir qu'il est des cas où on peut s'éloigner de la règle générale avec prudence ; on sçait d'ailleurs qu'il faut des suc nourriciers , pour la réunion d'une playe ; aussi celle en question étoit-elle baveuse dans les commencemens : mais peu-à-peu & à mesure des restaurans que j'ai fait prendre , elle est devenue d'une bonne couleur & la suppuration s'y est établie parfaitement ; l'abondance des suc & leur bonne qualité ont même été telles , que la réunion de la playe , ainsi que je l'ai dit , s'est faite en vingt-cinq ours.

Toutes ces circonstances annoncent évidemment qu'outre la main, le Chirurgien doit avoir une connoissance exacte de l'œconomie animale ; & lorsqu'il ne la point, c'est un navigateur sans bouffole, incapable de prévoir aucun danger.

Ce qu'il y a de certain, l'opération dont je viens de rendre compte, n'est devenue laborieuse que par l'insuffisance des instrumens ordinaires ; si je me trouvois dans le même cas, je n'aurois pas les mêmes embarras, au moyen de ce que j'ai imaginé depuis un instrument qui forme une espèce de cuillier de plombier courbée & d'une grandeur à pouvoir être introduite dans la vessie, & par sa courbure pouvoir aussi être portée dans tous les endroits de la vessie : ce qui donnera la facilité d'avoir la pierre lorsqu'elle ne sera pas grosse sans le secours des pincés ; & ce qui peut être avantageux non-seulement lorsque la pierre est molle, mais pour en avoir les fragmens, en supposant qu'on n'eût pas prévu cet inconvénient.

*Par M. DEJEAN, Maître en Chirurgie
de Paris.*

ANATOMIE.

EXPOSITION ANATOMIQUE de la structure du corps humain, en vingt grandes Planches imprimées en couleurs naturelles, avec des Tables explicatives très-détaillées, par M. GAUTIER, Pensionnaire du Roi, de l'Académie de-Dijon, avec privilège de Sa Majesté; se distribue à Paris chez le sieur Leroy, Marchand, vis-a-vis de la Comédie Française, & à Marseille, chez le sieur Feraud, Négociant, rue Caifférie.

CET Ouvrage, qui s'est d'abord donné par distributions, & pour lequel il y a eu beaucoup de Souscripteurs, est présentement complet, & forme un traité particulier d'Anatomie. Il sert d'ailleurs de supplément à la première Edition d'Anatomie, que l'Auteur a déjà donnée au Public, ainsi qu'à la seconde qu'il se propose de donner par la suite. C'est aussi sous le titre de *Supplément* qu'il a d'abord été annoncé.

Les vingt planches représentent à demi nature & sous les couleurs les plus naturelles de nouvelles situations & coupes de tous les viscères ; une femme enceinte sur pied , ayant la Matrice ouverte , le fœtus en situation & toutes ses parties disséquées ; une fille pareillement disséquée ; l'accouchement & le fœtus avec ses parties détachées ; l'homme sur pied disséqué avec les muscles , les nerfs , les vaisseaux , le cœur , &c. Une angéologie complète depuis la tête jusqu'aux extrémités inférieures ; les parties de la génération de la femme & celles de l'homme disséquées , & sous des points de vue nouveaux ; un squelette entier & garni de plusieurs parties essentielles ; des coupes de la tête & du cerveau nouvelles & intéressantes ; enfin , une névrologie qui offre le plus grand détail , le tout composant dix figures entières , est exécutée magnifiquement sur papier de grand colombier. Les tables explicatives de même grandeur & sur même papier sont remplies de dissertations & des descriptions de chaque partie.

Le prix de l'exemplaire complet en feuilles est de 108 liv.

ARTS AGRÉABLES.

M U S I Q U E.

MÉTHODE, ou Principes pour enseigner & apprendre facilement l'accompagnement du clavecin ou l'harmonie de raisonnement, ou la théorie des marches de la Basse fondamentale, avec les passages de Basse-continues quelconques, & la façon de les accompagner à coup sûr, même sans chiffres, & une planche gravée à la fin du Livre pour les exemples; par M. *Bratheau*, Organiste de la Métropole de Tours. Cette Méthode coûte douze sols, & se trouve à Paris aux adresses ordinaires de Musique. A Orléans, chez *Chevillon*, Libraire, rue Royale. A Angers, chez *Boutemy*. A Tours, chez *Lambert*.

SEI SONATE, a due flauti, del Signor *Francesco Krafft*, opera prima, in-folio: prix, 6 liv. A Paris, chez *Leclerc*, rue S. Honoré, entre la rue des Prouvaires & la rue du Four, à *Sainte Cécile*, & aux adresses ordinaires.

On trouve aux mêmes adresses un

FEVRIER. 1763. 139
Trio sur la Paix, de M. ***. Prix, 18
sols.

GRAVURE.

MDE la veuve MOYREAU vient de mettre au jour le dernier *Wouvermans*, N^o. 89, intitulé *la Marchande de canards*, &c. par M. Moyreau, Graveur du Roi. Elle continue de les débiter, & demeure toujours rue des Mathurins.

SUPPLÉMENT à l'Article des Pièces fugitives.

NOUVELLE INSCRIPTION,
*Pour être mise sur le Mausolée de M. DE CRÉ-
BILLON.*

OROI, qui dans ta Tombe emportes nos regrets !
La gloire te couronne au centre de la Paix.
Crébillon, Ecrivain sublime,
Ta mémoire à nos cœurs devient chère à jamais.
De ton Roi, de tous les Français,
Ces marbres immortels te consacrent l'estime.

140 MERCURE DE FRANCE.

HUNC Tumulum jussu Ludovici XV
Generosissimi Artium renumerantis,

Posuit

MARCHIO DE MARIGNY,

Regalium Præfectus Ædificiorum,

Anno Reparatæ Salutis...Die...Mensis...

Quam Mirantes Amplissimam ingenii

Mercedem,

Gens acclamat Erudita,

Studioſa virtus triumphat & accenditur;

Invidia autem erubescit & tacet.

BRUNET.

*A l'Auteur de la Comédie de DUPUIS
& DESRONAIS.*

REÇOIS, mon chère *Collé*, le compliment fin-
cère

De ton ami de tous les temps :

Ton drame a sù doublement plaire ;

Le triomphe de tes talens

Est celui de ton caractère :

Dans ton esprit on voit ton cœur.

L'un & l'autre aujourd'hui t'ont mérité la pomme,
 Et quoiqu'en puisse dire un Monde corrupteur,
 Ce n'est pas l'esprit seul que le Public renomme.
 Il n'éprouve jamais un plaisir plus flatteur,
 Que lorsqu'en couronnant l'Auteur,
 Il couronne aussi l'honnête-homme.

DEUXIÈME LETTRE d'une jeune
 Etrangère, sur les Modes actuelles des
 Françaises. (*)

JE suis fort aise, ma chère *Mifs*,
 d'avoir réussi à t'amuser, & fort glo-
 rieuse que les François, qui voyagent
 dans notre Patrie, t'ayent confirmé ce
 que tu aurois pris sans cela pour un
 Conte de mon imagination. Quelques-
 uns de ces Messieurs, plus délicats &
 plus raisonnables que la *Cohie* de leurs
 Compatriotes, s'étoient confiés à moi
 sur le regret qu'ils avoient de ne plus
 trouver autant de jolies Françaises,
 qu'ils en avoient vues autrefois. Je
 leur fis faire attention aux énormes *Hu-
 pes* dont je t'ai entretenue, dans ma

(*) Voyez la première Lettre, dans le second
 Volume de Janvier.

précédente ; ils convinrent que cette cause leur avoit fait perdre une infinité de jolis minois. Cependant les Françoises m'y paroissent si attachées que, pour finir sur l'article de leur coëffure, tu sçauras qu'elles en ont imaginé une dans le *négligé*, qui leur enveloppe toute la tête, avec deux *grands volets* en avant, pour laisser à découvert le sommet de ces têtes, afin de faire sortir toujours la *Huppe* du *toupet*. J'ai de la peine à te donner bien juste l'idée de ce *Bonnet* : tu n'en connoîtras jamais tout le ridicule, à moins que je ne t'en fasse passer un de ce pays ; tu pourras l'essayer sur ta petite *épagneule*, quand les vapeurs noires te tourmenteront trop fort. En attendant, imagines-toi deux *grands aîlerons* de chaque côté d'un visage, qui excèdent de sept ou huit grands pouces la physionomie & de deux ou trois les plus grands nez de France. Ces *aîlerons* ne paroissent tenir à rien par le haut ; car, comme je te l'ai déjà dit, il faut que la *Huppe* ait sa faillie franche : mais ils sont attachés par derrière à une ample bourse de linge qui enveloppe le volumineux *amas* de cheveux dont les Françoises font à-présent leur plus chère parure. On met

par là-dessus une espèce de couronne en rubans bouillonnés, qui paroît nouée avec une rosette des mêmes rubans vers l'extrémité postérieure du crâne ; je suis bien trompée si tout cela ne s'appelle pas fort ingénieusement un *Cabriolet* : je n'ose cependant t'en assurer, car leurs ouvrières & marchandes de brillans *Chiffons*, la plûpart du temps sans goût comme sans raisonnement, ont la suprême législation sur cette partie, & chaque semaine changent les noms de ces bagatelles, pour obliger celles qui les portent à en faire faire de nouvelles. *Cabriolet* ou non, l'image, telle que je viens de te la décrire, d'un visage qu'on donne à deviner dans cet enfoncement, à-peu-près dans la proportion des *papillons* que nous avons dans nos cabinets, dont le corps est si petit pour l'étendue de leurs ailes ; une tête oblongue & aplatie à l'instar de quelques Peuples sauvages ; voilà une Française dans son *négligé* coquet. Je te parlerai une autre fois de l'habillement qui constitue ce même *négligé*. Il s'en faut bien qu'il m'ait paru avoir les mêmes ridicules. Je n'en suis pas surprise, car il y auroit en cela quelque ordre & quelque conséquence ; dès-lors les Françaises

seroient étrangères dans leur propre Patrie. Donne-toi un peu de patience ; quand je t'aurai fait passer en revue les femmes de ce Pays, nous examinerons un peu les hommes, surtout ceux qu'on appelle les *Agréables* : car le nom de *Petit-Maitre* commence à être suranné, je t'en avertis, ce n'est plus le mot, que pour les Ecrivains qui étudient le monde dans leur petite chambre obscure, & qui le peignent d'après les cercles bourgeois où ils ont accès. Je t'embrasse de tout mon cœur &c.

LE CYGNE ROI ET SES SUJETS,

F A B L E.

DANS un Jardin que la Nature
 Du printemps de *Flore* embellit,
 L'art avoit d'un canal creusé le vaste lit,
 Où d'un jet tomboit l'onde pure.
 Un essain de Cygnes brillans
 Du canal arrondi blanchissoit la surface :
 Un de ces oiseaux éclatans
 Élevoit sa tête avec grace :
 On voyoit à son air qu'il en étoit le Roi.

Eh !

•Eh ! qui méritoit mieux de l'être ?

Entouré par l'Amour il écartoit l'effroi
Que l'esclavage traîne à la suite d'un Maître.

Le jour de sa Fête arriva :

Chacun de ses Sujets voulut montrer son zèle ;
On prit soin d'inventer quelque Fête nouvelle ,
Où sans être amené le plaisir se trouva :

Ami faux , adroits politiques ,
Tous au ton de l'éloge avoient monté leurs voix.

On vit alors pour la première fois
Des courrifans flatteurs être encor véridiques.

L'un lui disoit d'un ton mélodieux :

» Vous enchantez le voisinage
» Par la rare beauté de votre heureux plumage ,
» Et par vos sons harmonieux.

Un autre savant dans la fable :

» Du cygne de Lida vous avez le talent :
» Vous savez comme lui tendre , coquet , galant ,
» Prodiguer la caresse aimable.
» Sous ce plumage éblouissant :

» Vous nous cachez le Maître du tonnerre ,
(Dit un vassal reconnoissant :)

» Vous êtes un Dieu sur la Terre ,
» Puisque vous êtes bienfaisant.

Un jeune cygne , éloigné de la foule ,
Triste objet du mépris , des autres le rebut ,
Attendoit qu'il fût seul pour offrir son tribut.

Des flatteurs le torrent s'écoule ;
Et ce Cygne emporté par la plus vive ardeur ,

G

146 MERCURE DE FRANCE.

S'approche en agitant ses ailes :

Son regard est plus vif, ses plumes sont plus
belles ;

Et le Dieu du Plaisir a passé dans son cœur.

» Si j'avois eu l'âme commune ,

(Dit-il , au cygne avec candeur)

» J'aurois pu me mêler dans la foule importune

» Dese esclaves de la grandeur :

» Mais je cherche votre âme & non votre fortune.

» J'ai refusé mon cœur & mon hommage au
Roi :

» Je viens l'offrir au cygne aimable.

» J'accepte votre don , dit ce Maître adorable ,

» Le sentiment est fait pour moi.

Qu'un Grand déploie une âme tendre & belle ,

Pour enchaîner les cœurs il a de sûrs attraits :

Ma fable en présente les traits ,

Et St. A... m'a servi de modèle.

Par M. LÉGIER.

M A D R I G A L

*A MADAME * * * .*

UN jour près de ces bords fleuris,
Où la Seine se mire au cristal de ses glaces ,

M... rassembloit les graces

Avec la sagesse & les Ris.

La plus jeune des trois, rivale de la *MAURE* ,

De son gosier brillant cadencoit les beaux sons :

L'Amour répétoit ses chansons :

Aglæ chantoit mieux encore.

Des Bergers & des Rois le superbe vainqueur,
Honteux d'être vaincu par la jeune Mortelle,
Echappé de ses yeux se cache dans mon cœur :
Mais il y retrouva les traits de cette Belle.

Par le même.

*VERS pour accompagner un Tableau
de M. Amédée Vanloo, représentant
différentes vertus, lesquelles vues par
optique, forment le portrait ressem-
blant du ROI.*

DES ROIS & des Héros, tous les Peintres fa-
meux,

Sur la toile ont transmis l'image ressemblante.

Vanloo seul a peint l'âme, & son art merveilleux

Animant les vertus, en elles nous présente

Et les traits de LOUIS, & son cœur généreux.

Par REGNAUDIN DE NASSY, fils.



ARTICLE V.
SPECTACLES.

SPECTACLES DE LA COUR A VER-
SAILLES,

ORDONNÉS par M. le Duc DE DU-
RAS, Pair de France, premier Gentil-
homme de la Chambre du Roi, en exer-
cice pendant l'année 1763, & conduits
par M. PAPILLON DE LA FERTÉ,
Intendant des menus, Plaisirs & Af-
faires de la Chambre de SA MA-
JESTÉ.

LE Mardi 4 Janvier, les Comédiens François représenterent l'*Irrésolu*, Comédie en cinq Actes & en vers du feu sieur NERICAULT DESTOUCHES (a), & pour petite Pièce le *Charivari*, Comédie en un Acte & en prose (b) du feu sieur DANCOURT. Le lendemain

(a) L'*Irrésolu*, représentée pour la première fois en 1723, avoit eu six Représentations, remise nouvellement au Théâtre avec plus de succès.

(b) Première représentation en 1697.

5, les Comédiens Italiens représenterent *Arlequin & Scapin rivaux* ; Comédie Italienne, suivie du *Soldat magicien* , Opera-Comique ; paroles du sieur L. B. D. S... : Musique du sieur PHILIDOR (c).

Il n'y a point eu de Spectacle le Jeudi 6, à cause de la Fête. Le Mardi 11, par les Comédiens François, le *Curieux impertinent* , Comédie en cinq Actes & en vers du feu sieur NERICAULT DESTOUCHES, suivie du *Fat puni* , Comédie en un Acte en prose : Auteur Anonyme (d).

Le Mercredi 12 l'Académie Royale de Musique, conjointement avec la Musique du Roi, exécuta *Hilas & Zélis*, *Pastorale en un Acte*, Poëme d'un Auteur anonyme ; Musique du sieur de Bury, Surintendant de la Musique du Roi (e). Le rôle d'*Hilas* étoit chanté par le sieur LARRIVÉE : celui de *Zélis* par la Dlle LEMIERRE (épouse du sieur LARRIVÉE.) Le rôle de l'*Amour* par la Dlle DUBOIS. Les principaux Danseurs & Danseuses, dans le

(c) Première Représentation en 1760 sur le Théâtre de l'Opera-Comique.

(d) Première Représentation en 1739.

(e) Première Représentation en 1762.

150 MERCURE DE FRANCE.

Ballet , étoient les sieurs LAVAL , GARDEL , & les Dllles ALLARD & VESTRIS.

Nous avons parlé avec de très-justes éloges de la musique de cette Pastorale à la dernière reprise des *Caractères de la Folie* , Ballet du même Musicien , auquel on l'avoit jointe. Cette Pastorale en musique avoit été précédée du *Retour d'Arlequin* , Pièce Italienne , représentée par les Comédiens Italiens.

Le 13 les Comédiens François représenterent *Phédre* , Tragédie du feu sieur RACINE. La Dlle DUMESNIL jouant le Rôle de *Phédre* , & la Dlle HUSSE celui d'*Aricie* , le sieur BRISARD *Thésée* ; le sieur MOË , *Hippolite* , & le sieur DUBOIS *Théramène*.

Cette Tragédie fut suivie du *Consentement forcé* , Comédie en un Acte & en Prose du feu sieur GUYOT DE MERVILLE. (e)

Le 18 par les mêmes Comédiens le *Tambour nocturne* , Comédie en cinq Actes & en Prose du feu sieur Néricault DESTOUCHES. (f) Cette Comédie , qui a fait tant de plaisir à Paris ,

(e) Première Représentation en 1738.

(f) Imprimée dans les *Œuvres* de l'Auteur , jouée seulement dans les Provinces , représentée à Paris la première fois en 1762 , par les soins & avec des changemens du sieur BELCOUR.

n'a pas moins amusé la Cour, par le talent original, le naturel & l'intelligence du bon comique des principaux Acteurs. On fait particulièrement avec quelle finesse & quel art le sieur PRÉVILLE varie continuellement le jeu du rôle de PINCÉ, dont la plaisanterie seroit très-monotone sans cela. Le sieur BELLECOUR, dans le *Baron*; le sieur MOLÉ, dans le Marquis; la Dlle PRÉVILLE, dans la *Baronne*; & la Dlle LE KAIN, dans le rôle de *Catau*, ont eu chacun le succès dû au talent avec lequel ils jouent dans cette Pièce.

Pour petite Pièce on représenta le *Triple mariage* (g) Comédie en un Acte & en prose du même Auteur. Le Mercredi, 19, on exécuta pour la seconde fois la Pastorale d'*Hilas & Zélis*: les rôles furent très-bien rendus par les mêmes Acteurs de la représentation précédente, & les beautés distinguées de la musique ont paru réunir les suffrages de toute la Cour, & ont fait à l'Auteur (le sieur de Bury) tout l'honneur que mérite son talent.

Cette seconde représentation avoit été précédée de la Comédie Italienne, intitulée *la Joute d'Arlequin & de Scapin*.

(g) Première représentation en 1724.

G iv

Le Jeudi 20, les Comédiens François représenterent *Bajazet*, Tragédie du feu sieur RACINE. La Dlle CLAIRON a joué le rôle de *Roxane*, & la Demoiselle HUSS celui d'*Atalide*. Le sieur MOLÉ le rôle de *Bajazet* : le sieur BRISART celui d'*Acomat*, & le sieur DUBOIS *Osmin*.

Après cette Tragédie, dont la représentation intéressa & toucha beaucoup les Spectateurs, on donna le *Philantrope*, Comédie en un Acte & en prose du feu sieur LEGRAND (h).

Mardi, 25, les Comédiens François représenterent la Pièce nouvelle, intitulée *Dupuis & Desfronais*, du sieur COLLE (i), Comédie en vers & en trois Actes, dont le sujet est tiré des illustres Françaises.

Un ouvrage dramatique où se trouve une connoissance du monde la plus philosophique & la plus délicate, où l'esprit ne semble prêter son coloris que pour fortifier le sentiment & orner l'instruction, où tout respire les mœurs sans tristesse, & où tout inspire l'intérêt sans

(h) Jouée pour la première fois à Paris en 1724.

(i) Cette Pièce avoit été représentée à Paris. Voyez ci-après l'article de la Comédie Française,

affliger l'âme , ne pouvoit manquer d'avoir un grand succès sur ce Théâtre. Aussi la Cour a confirmé par ses suffrages la justice que le Public avoit déjà rendue à cette nouveauté. Il en a été de même à l'égard du jeu des Acteurs , dont les trois principaux sont la Dlle GAUSSIN , pour le rôle de *Mariane* : le sieur BRISART , pour celui de *Dupuis* , & le sieur MOLÉ pour celui de *Desronais*. Comme c'est ce dernier qui porte le plus de chaleur & de mouvement dans la Pièce , nous ne pouvons nous dispenser de rapporter , si l'on peut dire , le *cri public* , sur le feu , sur le sentiment , le naturel & la fine intelligence que met le sieur MOLÉ jusques dans les plus petits détails de ce rôle , qui ajoute encore à la réputation qu'il s'étoit si justement acquise.

On donna pour seconde Pièce , le même jour , les *Folies amoureuses* , Comédie en vers , en trois Actes , du sieur Regnard (k). Le sieur BOURET y joua le rôle de *Crispin*.

Le Mercredi 26 les Comédiens Italiens représenterent *Arlequin & Scapin voleurs par amour* , qui fut suivie d'une seconde représentation de *Philemon &*

(k) Première Représentation en 1704.

154. MERCURE DE FRANCE.

Baucis, Pastorale héroïque, exécutée par l'Académie Royale de Musique & par la Musique du Roi, telle qu'elle l'avoit déjà été (& par les mêmes Acteurs) le 30 Décembre dernier (1). L'exécution de toutes les parties de cet Opera a été encore plus parfaite à cette représentation; & la Cour, qui l'avoit redemandé, a paru y prendre un nouveau plaisir. Le Poëme est du sieur ROI, & la Musique des sieurs REBEL & FRANCŒUR, Surintendans de la Musique de Sa Majesté.

Le Jeudi 27, les Comédiens François ont représenté *Ariane*, Tragédie de THOMAS CORNEILLE. La Dlle CLAIRON jouoit le rôle d'*Ariane*, & la Dlle HUSS celui de *Phèdre*. Les rôles de *Thésée* & de *Pirithoïs*, par les sieurs MOLÉ & BELCOUR.

On donna ensuite le *Sage étourdi*, Comédie en trois Actes & en vers du feu sieur de BOISSI. (m).

Les Lundi 17 & 24 Janvier il y a eu Bal paré dans la Salle de la Comédie du Roi, dont le parquet étoit monté au niveau du Théâtre: elle étoit ornée de

(1) Voyez le second Volume du Mercure de Janvier.

(m) Première représentation en 1745.

beaucoup de lustres, soutenus & réunis par des guirlandes de fleurs. Leurs MAJESTÉS, M. le DAUPHIN, Madame la DAUPHINE & la Famille Royale assistent à ces Bals. Les Princes du Sang, les jeunes Seigneurs & les Dames de la Cour y dansent en divers quadrilles, des entrées & ballets figurés, dans les habits de caractères relatifs aux sujets qu'ils ont choisis pour ces Ballets, qui ont été extrêmement applaudis. Le temps qu'ont duré ces Bals, depuis 11 heures & demi du soir, jusqu'à 6 ou 7 heures du matin, prouve combien ils sont agréables à ceux qui les composent & à ceux qui y assistent.



SPECTACLES DE PARIS.

O P E R A.

EXTRAIT DE POLIXENE,
Tragédie de M. JOLIVEAU, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Musique, mise en Musique par M. DAUVERGNE, Maître de Musique de la Chambre du ROI.

PERSONNAGES.	ACTEURS.
PIRRHUS, fils d'Achille,	<i>M. Gelin</i>
TELEPHE, Prince des Myfiens.	<i>M. Pillot</i>
HECUBE, Veuve de PRIAM,	<i>Mlle Chevalier</i>
POLIXENE, fille d'HECUBE & de PRIAM,	<i>Mlle Arnould</i>
JUNON	
THETIS,	<i>Mlle Rozet</i>
LA GRANDE-PRESTRESSE DE JUNON,	<i>Mlle Riviere</i>
LE GRAND-PRESTRE D'ACHILLE,	<i>M. Joli</i>
UN THESSALIEN, L'OMBRE D'ACHILLE,	} <i>M. Durand</i>
UNE TROYENNE, UNE THESSALIENNE,	} <i>Mlle Bernard</i>
LA JALOUSIE,	<i>M. Larrivée</i>
LE DESEPOIR,	<i>M. Joli</i>
LA FUREUR,	<i>M. Muguet</i>

Au premier Acte, la Scène est dans une Place publique de la Ville de LARRISSE, ornée pour le triomphe de PIRRHUS.

TELEPHE, en interrogeant PIRRHUS sur ce qui peut troubler son cœur, lorsque tout concourt à le faire jouir d'un destin heureux, apprend qu'il aime POLIXENE, & qu'il est son rival. C'est dans l'horreur de la destruction de *Troye* que PIRRHUS a conçu cette funeste passion. Il amenoit POLIXENE dans ses Etats; mais un orage a séparé ses vaisseaux de ceux qui la conduisoient. TELEPHE, sans découvrir ses feux, s'efforce en vain de combattre la passion de PIRRHUS. La cérémonie du triomphe de ce dernier interrompt leur dialogue. Les Peuples & les Guerriers Thessaliens conduisent des Captifs Troyens enchaînés; ils chantent les louanges de PIRRHUS. Ce Roi fait ôter les fers aux Troyens, en disant,

» De ces Captifs qu'on détache les chaînes;

» Ils en ont trop senti le poids:

» Que leurs cœurs connoissent mes loix

» Par les bienfaits & non pas par les peines,

Aussi-tôt, pour prix de leur liberté,

158 MERCURE DE FRANCE.

ces Captifs témoignent leur reconnoissance en dansant , & se joignent aux Sujets de PIRRHUS pour célébrer sa bonté. La Paix & l'Amour ont leur part des éloges. On entend un bruit sinistre ; c'est JUNON qui du haut des airs reproche à PIRRHUS un amour qui l'offense. Elle menace les TROYENS , qu'elle poursuit, & PIRRHUS lui-même, des plus terribles traits de sa vengeance.

PIRRHUS , qui n'envisage qu'un avenir funeste , prie TELEPHE de ne le pas abandonner. PIRRHUS se plaint qu'il éprouve seul la sévérité des Dieux ; il fait l'énumération des autres Héros de la Grèce que l'on laisse paisiblement emmener leurs Captives & en user à leur volonté. Sur quoi l'intrépide TÉLÉPHE l'encourage en ces termes.

» Eh bien , il faut braver l'orage :
» C'est dans les grands revers que brille un grand
» courage.

L'un & l'autre s'excitent à braver la colère de JUNON.

Dans le deuxième Acte , la Scène est au bord de la mer près des murs de LARRISSE.

PIRRHUS vient prier la Mer de l'engloutir, puisqu'il est séparé de **POLIXÈNE**. Soit par un accident naturel, soit pour répondre à l'apostrophe de **PIRRHUS**, la Mer qui étoit calme, commence à s'agiter : **PIRRRUS**, par des vers qui coupent la symphonie, remarque toutes les gradations de la tempête qu'elle peint. Il craint que **POLIXÈNE** n'en soit la victime. Sa crainte redouble en appercevant des Vaisseaux prêts à périr. Il invoque **THETIS** : & **THETIS** parût ; tout est bientôt calmé. Elle fait une légère reprimande à son fils sur l'indiscrétion de ses vœux. En lui promettant de lui rendre sa Maîtresse, elle l'avertit néanmoins de défarmer la fureur de **JUNON**, parce que son pouvoir limité ne pourroit le défendre contre cette Déesse.

PIRRHUS, qui n'est occupé que de sa passion, exprime ainsi les premiers mouvemens de sa joie, en quittant la Scène :

- » Je vais donc revoir **POLIXÈNE**,
- » Courons au-devant de ses pas.
- » Si mon amour triomphe de sa haine,
- » Le courroux de Junon ne m'épouvante pas.

Des MATELOTS Thessaliens, échappés

pés du naufrage forment un Divertissement. POLIXENE les suivoit, elle arrive à la fin de cette Scène. Les MATELOTS & surtout les MATELOTES chantent les douceurs de l'Amour. POLIXENE, dont cela aigrit la situation, les fait écarter. Restée seule, elle s'avoue & se reproche amèrement le penchant qu'elle éprouve pour PIRRHUS; elle craint qu'il ne lise sa foiblesse à travers de ses pleurs. Elle s'arme si bien contre cette foiblesse que dans la Scène qui suit entre elle & PIRRHUS, elle l'accable de duretés, & finit par le prier de la laisser seule. HECUBE, échappée du même naufrage, apparemment dans un autre vaisseau que celui qui portoit sa fille, survient en ce moment. POLIXENE vole dans ses bras. HECUBE aperçoit PIRRHUS, le destructeur de toute sa Famille; elle en frémit.

PIRRHUS à HECUBE.

» Ah ! voyez en PIRRHUS un Prince moins coupable.

HECUBE.

» Je ne puis voir qu'un Vainqueur implacable ;
» Dont l'aspect est pour moi plus cruel que la mort,

» O Dieux, pourquoi ce même orage,
» Qui m'a fait échouer sur ce fatal rivage
» N'a-t-il pas terminé mon sort ?

POLIXENE veut la calmer, & en même temps l'Amour, ingénieux à saisir tous les pretexte, se cache en elle sous le motif de la piété filiale, pour implorer PIRRHUS; mais HECUBE s'en irrite. Ainsi est établi dans cette Scène le caractère altier de cette femme dont les Poètes ont toujours peint le désespoir avec les traits de la fureur. PIRRHUS néanmoins ne répond à tant d'injures que par ces vers adressés à HECUBE.

- » Adoucir vos destins, c'est mon premier devoir:
- » Oui, mon cœur n'en connoît plus d'autre.
- » Ordonnez dans ces lieux, soumis à mon pou-
- » voir ;
- » Tout mon bonheur dépend du vôtre.

HECUBE est peu touchée d'une protestation aussi obligeante. POLIXENE l'invite à goûter les douceurs de l'espoir : elles joignent leurs voix pour invoquer les Dieux.

Le troisième Acte commence dans le *Vestibule d'un Temple de Junon.*

La Musique peint un tremblement de Terre. TELEPHE, seul alors sur la Scène, annonce qu'à ce fléau se joint celui de la contagion.

» Un fousie empoisonné , ministre du trépas ,
 » Moissonne , à chaque instant , de nouvelles vic-
 » times, &c.

Il craint que POLIXENE ne succombe à ce danger ; il court pour la chercher & pour l'en préserver. Il est arrêté par HECUBE qui connoît & approuve ses feux. Elle lui présente PIRRHUS comme l'objet qui attire la colère des Dieux ; elle veut engager cet ami à l'immoler. Il en frémit. Sur quoi HECUBE lui dit :

» . . . S'il pénètre vos vœux ,
 » Il peut vous en punir.

TELEPHE.

» Non , il est magnanime.

HECUBE.

» L'Amour jaloux est toujours furieux.

TELEPHE.

» Pirrus est un héros , il déteste le crime.

HECUBE lui rappelle en vain les maux que PIRRHUS a faits à sa Patrie , à sa famille , & la mort que PRIAM a reçue de sa main. TELEPHE,

constant dans ses principes , persiste dans sa résistance.

- » La Victoire , (dit-il ,) souvent peut rendre
» impitoyable ;
- » Mais jamais d'un forfait je ne serai coupable.

HECUBE , dans sa fureur , accuse TELEPHE de lâcheté , elle trouvera , dit-elle , un autre bras pour la venger. TELEPHE est allarmé du danger où elle va s'exposer ; mais cette femme violente ne peut être détournée de son projet.

TELEPHE rend compte à POLIXENE qui survient , de la proposition barbare que sa mère lui a faite. POLIXENE en est éffrayée pour PIRRHUS. Elle ne peut dissimuler combien elle craint l'effet du complot qu'HECUBE a formé. Quoiqu'elle marque toute sa terreur sur le danger qui menace sa mère , l'Amour jaloux éclaire TELEPHE sur l'intérêt le plus sensible pour POLIXENE. Il lui déclare ouvertement ses soupçons.

- • • • •
- » Vous tremblez pour PIRRHUS , plus que pour
» une mère.

164 MERCURE DE FRANCE.

POLIXENE veut s'en défendre ; mais ce Prince , qui soutient toujours son caractère , calme ainsi les allarmes de POLIXENE.

» Non , non , (*lui dit-il!*) ne craignez rien de
» mon amour extrême ;

» Je cours vous satisfaire aux dépens de moi-
» même :

» Oui , je vais vous prouver que ce cœur ver-
» tueux

Peut-être méritoit un fort moins malheureux.

POLIXENE, à elle-même, se reproche de n'avoir pu cacher des feux qu'elle n'auroit jamais dû ressentir. Dans ce moment les portes du Temple s'ouvrent, & tout se dispose pour le sacrifice qu'on doit offrir à JUNON. Après les invocations & les danses religieuses des Prêtresses , interrompues par les cris douloureux des Peuples frappés de la contagion , PIRRHUS vient lui-même invoquer pour ses Peuples infortunés. La Grande-Prêtresse veut y joindre ses prières ; mais elle est tout-à-coup saisie d'un enthousiasme prophétique , dont les derniers vers contiennent l'Arrêt de POLIXENE.

» Si vous voulez fléchir sa haine,

» Sur le tombeau d'ACHILLE immolez Po-

» LIXENE.

Les Prêtresses rentrent. PIRRHUS est accablé de ce fatal oracle : les Peuples généreux de LARISSE, tout souffrans qu'ils sont, en murmurent. PIRRHUS termine l'Acte en protestant qu'il ne souffrira pas que POLIXENE subisse un sort aussi rigoureux.

Le quatrième Acte se passe dans le Palais de PIRRHUS.

HECUBE n'a pû engager personne à servir ses desseins sanguinaires : elle en est furieuse ; elle se console un moment par un sentiment de courage.

» Cessons de vains regrets, je me reste à moi-même.

Elle continue cependant à s'exciter à la vengeance : elle se promet de faire du Palais un lieu d'horreur & de larmes, sans s'expliquer sur les moyens.

POLIXENE vient apprendre en tremblant à sa mère ce que l'Oracle a prononcé. HECUBE, dont la fureur se

tourne alors contre JUNON , après quelques imprécations contre les Dieux , promet à sa fille qu'elle ne périra pas. TELEPHE peut , dit-elle , sauver ses jours ; il a des Vaisseaux & des Soldats au rivage : elle va implorer son secours.

POLIXENE , dans la situation alors de la fille de JEPHTÉ , n'est pas d'abord résignée aussi modestement : elle ose demander aux Dieux de quoi elle est coupable ? Mais bientôt elle se reprend

.

» Je me plains du courroux du Ciel ,
 » Quand je nourris un feu trop condamnable!..

Une réflexion tendre suit ce repentir.

» Ah ! qui peut espérer un sort plus favorable ,
 » Si l'amour seul rend un cœur criminel ?

Les Peuples de *Larrisse* , moins généreux par réflexion , que dans le moment qu'ils ont entendu prononcer la mort de POLIXENE , demandent avec rébellion que le sacrifice s'achève. PIRRHUS vient l'annoncer à POLIXENE ; celle-ci les plaint & les excuse : mais PIRRHUS , dont le courage opiniâtre , ainsi

que l'acier, se durcit sous les coups, PIRRHUS menace ses Peuples & JUNON elle-même qu'il prévendra leur fureur. Le moyen sur lequel il se fonde, est un passage inconnu par lequel il peut la faire échapper la nuit, conduite par sa garde & par un Officier fidèle. POLIXENE ne veut pas fuir sans sa mère. PIRRHUS l'avoit prévu, tout est disposé pour qu'elles partent ensemble. POLIXENE qui n'a plus rien à ménager, ne peut retenir une légère effusion de sa tendresse pour PIRRHUS dans le remerciement qu'elle lui fait.

POLIXENE à PIRRHUS.

» Plus vous vous montrez généreux,
« Et plus je crains pour vous la colère des Dieux.

PIRRHUS.

» Quand POLIXENE à mon sort s'intéresse,
» Pirthus est trop heureux.
» Le péril croît, craignez un Peuple furieux.

POLIXENE, à part, en s'en allant.

» Qu'il en coûte à mon cœur pour cacher sa
» tendresse !

PIRRHUS s'applaudissant déjà du succès de son stratagème, est arrêté

168 MERCURE DE FRANCE.

par une main invisible. Il voit sortir de Terre la JALOUSIE , le DÉSESPOIR , la FUREUR & toute leur Suite. C'est ce qui forme le Ballet dont nous avons rendu compte dans le précédent *Mercur*e en parlant de la représentation de cet Opéra.

PIRRHUS est persécuté par les flambeaux de cette Troupe infernale ; le poison passe dans son cœur , il est menacé d'éprouver tous les tourmens qui peuvent déchirer une âme , & la JALOUSIE , lassé enfin de sa persécution , finit la Scène avec lui comme ZORAÏDE avec NINUS dans *Pirame & Thisbé*.

LA JALOUSIE , à *Pirrhus*.

» Téléphe adore Polixène ;

» Il est prêt à te la ravir.

PIRRHUS se dispose à exhaler toute la violence de la funeste passion qu'on vient de lui inspirer. TELEPHE paroît , il supporte d'abord les reproches de son ami ; TELEPHE a les forces & la fermeté de la vertu ; il en accable PIRRHUS à son tour ; & celui-ci , malgré les efforts de la JALOUSIE , secondée de la rage & du DÉSESPOIR , cède aussitôt à ce pouvoir , & finit par confier

confier sa maîtresse à cet ami pour assurer sa fuite , quoiqu'il le connoisse alors pour son rival.

Dans le cinquième Acte le Théâtre représente un Monument élevé aux Mânes d'Achille. Un Autel est sur le devant.

PIRRHUS est seul , il s'applaudit d'avoir pu triompher de lui-même ; il ne sent pas moins ce qu'il lui en coûte. Il termine son Monologue par cette invocation aux Mânes d'Achille.

» Mânes sacrés , Ombre que je révere ,
 » Et vous, Dieux tout-puissans ! calmez votre
 » colère ,
 » Si l'Amour fit mon crime , hélas ! ce même
 » Amour
 » Met le comble à mes maux , & vous venge en
 » ce jour.

HECUBE vient apprendre à PIRRHUS la mort de TELEPHE. Elle insulte aux regrets sincères de ce Prince , en lui imputant la fin tragique de son ami. Elle prétend que c'est lui-même qui a guidé les assassins dans les sentiers obscurs qui conduisoient au rivage.

PIRRHUS , indigné , reprend en ce moment la noble fierté d'où l'Amour

H.

170 MERCURE DE FRANCE.

l'avoit fait descendre , dans tout le cours de l'action , & répond à HECUBE.

» Dieux , quelle horreur ! qui , moi , quand , pour
» sauver vos jours ,

» J'immolois jusqu'à ma tendresse !

» Quand , bravant de Junon la haine vengeresse ,

» Des maux de mes Sujets j'éternifois le cours !

HECUBE ne se rend point ; elle persiste dans ses reproches injurieux. PIRRHUS , dont la patience est épuisée , lui dit enfin :

» C'en est trop , je voulois aux dépens de ma vie ,

» Arracher votre fille à la mort :

» Mais , qu'elle vive...ou qu'on la sacrifie..

» PIRRHUS l'abandonne à son sort.

HECUBE , alors change de ton & devient suppliante , pour engager PIRRHUS à sauver les jours de sa fille ; mais c'est en vain , PIRRHUS est devenu inexorable : la furieuse HECUBE apperçoit en ce moment POLIXENE , entre les mains des Sacrificateurs & ornée des funestes guirlandes dont on paroît les victimes. Elle ne se contient plus : elle tire un poignard de dessous son vêtement & le lève sur PIRRHUS. PO-

F E V R I E R . 1763. 171
LIXENE s'élançe entre-deux & arrache le poignard des mains d'HECUBE en disant :

» Je frémiss :

H E C U B E .

» C'est POLIXENE

» Qui vient désarmer ma fureur.

P O L I X E N E .

» J'ai laissé voir le secret de mon cœur ;

» Si je mérite votre haine ,

» Bientôt ma mort

P I R R H U S .

Non plutôt qu'en ce jour

» Et la flamme & le fer dévastent ce séjour.

Le Grand-Prêtre reclame contre cet irréligieux attentat de PIRRHUS. Ce Prince animé par la déclaration de POLIXENE , s'opiniâtre davantage contre l'ordre des Dieux. Loin d'en être puni , le Monument s'ouvre. L'Ombre d'Achille paroît , pour annoncer à PIRRHUS le sort le plus flatteur.

» Pirrhus , au destin le plus doux ,

» Le Ciel vous permet de prétendre :

» THÉTIS a de JUNON désarmé le courroux.

PIRRHUS remercie ; l'Ombre porte sa bienfaisante attention jusqu'à or-

H ij

172 MERCURE DE FRANCE
donner elle-même la fête de ce grand
jour.

PIRRHUS demande l'aveu de POLIXENE, qui à son tour sollicite celui de sa mère. La cruelle HECUBE s'adoucit. Les Guerriers & les Peuples viennent célébrer l'hymen de PIRRHUS & de POLIXENE.

*OBSERVATIONS sur le Poëme
de POLIXENE.*

Le Sujet que l'Auteur a choisi pour le premier essai de sa Muse avoit été traité plusieurs fois au Théâtre Lyrique, mais toujours sans succès.

On ne peut refuser à ce nouveau Poëme une conduite raisonnée, une action bien liée & des Scènes assez régulièrement filées. Cependant il a été l'objet de quelques censures, tant verbales, qu'imprimées dans des Ecrits publics. Nous allons chercher à les résumer & à les discuter par une critique impartiale, moins en faveur de l'Auteur, qui sans doute se défendrait mieux lui-même, que pour l'intérêt de l'art dramatique qui ne peut que gagner à ces sortes de discussions, attendu qu'il n'y a pas encore de Poëtique bien arrêtée pour ce genre de Poëmes.

En convenant que la fable de ce Drame est bien soutenue, on reproche d'abord qu'elle est contraire à ce que nous savons tous sur PIRRHUS & sur POLIXENE. A cet égard le reproche tombe de lui-même, si cela a servi à traiter plus heureusement ce Sujet qu'il ne l'avoit été auparavant. Il seroit dangereux néanmoins que

ces exemples se multipliaissent, & qu'on y fût encouragé par des succès; car il est des bornes aux licences les plus étendues dans les Arts. On permet au Peintre d'Histoire d'orner ses sujets, de les modifier même à son avantage; mais on ne lui pardonneroit pas de nous représenter les grands traits historiques ou poétiques d'une manière trop opposée à la connoissance générale des faits. On ne doit pas s'arrêter davantage aux inimitiés des *Pères de PIRRHUS & de TELEPHE*, ni au passage de ce dernier, de la Troade en Europe pour retourner en Mysie. Il n'est pas hors du cours naturel des événemens, & sur-tout entre les héros, de voir une amitié très-étroite entre les enfans d'ennemis irréconciliables. Quant au voyage de TELEPHE, on ne voit pas quel est l'inconvénient de faire prendre le plus long à un héros d'Opéra, lorsque cela peut être utile à la constitution d'un bon Poème.

Il est des questions plus importantes sur les caractères des personnages & sur quelques parties de la conduite de ce Poème. 1°. Sur les caractères. Le personnage subordonné (TELEPHE) paroît, dit-on, fait pour être le plus intéressant, parce qu'il est le plus estimable. En effet, ce caractère, qui est très-bien soutenu, a tous les avantages de la vertu & du véritable courage, sans en avoir le faste, & il se manifeste dans tout le drame, non par un vain étalage des maximes, mais par des actions dignes de toucher tous les cœurs honnêtes. Cependant c'est le seul des personnages véritablement malheureux dans le cours de l'action, & le seul qui périsse à son dénouement. A cela nous croyons que l'Auteur pourroit répondre, qu'on est obligé souvent de mettre le principal mobile de l'action dans les person-

174 MERCURE DE FRANCE.

nages subordonnés, plutôt que dans les personnages principaux. Que si quelquefois la scélératesse de ces seconds personnages est nécessaire au mouvement de l'action & à l'intérêt des personnages principaux, lorsqu'ils sont vertueux; d'autres fois, par des moyens contraires, c'est la vertu de ces personnages subsidiaires qui sert à mettre dans des situations plus intéressantes des caractères mêlés de vices & de foiblesses, lesquels ne sont pas les moins propres à l'intérêt théâtral, & presque toujours plus que les caractères entièrement vertueux. De la première espèce sont ici les caractères de PIRRHUS & de POLIXENE. L'Auteur a donc dû les constituer ainsi pour remplir son objet. Mais à l'égard de POLIXENE, si l'on demande comment a-t-elle pu se prendre d'un penchant si tendre & si invincible pour un Prince dont le premier aspect ne lui a offert qu'un vainqueur implacable, le fer & le feu à la main, ravageant sa Patrie, massacrant tous les siens, & particulièrement son père, ce qui est spécialement énoncé dans le Drame? Comment, malgré la clémence de l'Ombre d'ACHILLE, cet autre ennemi furieux de sa famille, comment, dit-on encore, peut-elle consentir à recevoir une main encore fumante d'un sang si cher & si respectable pour elle? A cela nous convenons que si l'on ne consultoit que les mœurs & la nature pour ces sortes de Poèmes, il seroit peut-être assez difficile de répondre.

Quant à la conduite, il nous paroît que le reproche qu'on fait à PIRRHUS de faire rester TELEPHE avec lui, lorsqu'il est menacé par JUNON, n'est pas aussi bien fondé que les autres. Non seulement on sent bien que l'Auteur avoit besoin de TELEPHE pour le fil de son

action , mais il a trouvé par-là , le moyen de présenter une vérité morale , bien importante , contre les prétendus esprits-forts , qui cherchent toujours à associer autant qu'ils peuvent des complices contre le Ciel , & qui semblent ne réunir leurs forces contre les décrets que pour mieux laisser voir leur foiblesse.

Il est peut-être vrai , comme on l'a remarqué , que *la colere des Dieux vengeurs n'y est pas peinte sous des couleurs bien redoutables.* Mais indépendamment du besoin qu'il y avoit pour la marche de l'action que PIRRHUS ne fût pas arrêté par un pouvoir irrésistible dans la passion ; d'autre part , les Dieux sont-ils moins véritablement représentés par la rigueur des châtimens que par les effets de leur clémence ? Ce qui semble un peu plus difficile à concilier est l'appareil terrible & tous les efforts de la JALOUSIE en personne avec la RAGE , le DÉSESPOIR & tout l'Enfer déchaîné , pour verser leur fatal poison dans le cœur de PIRRHUS , avec le peu d'effet que cela produit sur lui , par la facilité que TELÉPHE trouve l'instant d'après à le calmer , & le consentement qu'il apporte à lui remettre sa Maîtresse entre les mains. Passant aux détails , nous répondrons à ceux qui demanderoient dans ce Poème *plus de Madrigaux , plus de ces phrases qui développent les sentimens du cœur ou les sentimens de l'esprit* , que le courage d'avoir sçu se passer de ces brillans secours , en mérite d'autant plus d'éloges dans un temps où l'on fait de ces frivoles Beautés un abus , que les mêmes Critiques , qui les regrettent davantage en cette occasion , condamnent avec austérité dans tous les ouvrages modernes. Peut-être est-ce par un même motif , que

176 MERCURE DE FRANCE.

l'Auteur a dédaigné les négligences de style , les enjambemens de vers , & les répétitions des consonnes dures dans un même vers , & qui sonnent mal à l'oreille. La facilité d'éviter ce que la critique reproche à cette égard , doit laisser croire que l'Auteur a sacrifié volontiers cette molle & facile délicatesse à l'énergie du sens & à l'exactitude du Dialogue lorsqu'il a crû qu'elle auroit pû y mettre obstacle.

On continue cet Opéra trois jours de la semaine. N'étant pas informés , lorsque nous avons rendu compte de la première représentation , que le Ballet de la *Jalousie* au quatrième Acte étoit de la composition de M. de LAVAL , nous avons omis alors de faire mention de cette circonstance.

Le Jeudi 20 Janvier on a remis les *Fêtes Grecques & Romaines* , Ballet , pour le continuer les Jeudis suivans. Le Public a paru très-satisfait de revoir cet Opéra.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE 17 Janvier on représenta pour la première fois DUPUIS & DESRONAIS, *Comédie nouvelle en trois Actes & en vers libres* , tirée des illustres Françaises.

Le succès de cette Pièce fut décidé

sans aucune contrariété & par les plus
 grands applaudissemens, dès cette pre-
 mière représentation. Ce succès tout
 brillant qu'il étoit alors l'est devenu en-
 core davantage à chaque représenta-
 tion subséquente ; le concours des spec-
 tateurs qui a toujours augmenté, & qui
 paroît devoir se soutenir encore long-
 temps, le confirme de la manière la
 moins équivoque & la plus flatteuse
 pour l'Auteur. Elle ne l'est pas moins
 pour les Acteurs de cette Pièce, dont
 le jeu admiré dès le premier jour, s'est
 toujours perfectionné, & ne laisse rien
 à desirer. Nous avons eu rarement, de-
 puis quelque temps, des succès aussi cé-
 lébres & aussi mérités à annoncer à nos
 Lecteurs. C'est avec beaucoup de re-
 gret que nous sommes obligés de re-
 mettre au prochain Mercure l'Extrait
 de cette Comédie ; mais nous avons
 craint qu'une analyse précipitée, telle
 que nous aurions pu la donner actuel-
 lement, n'eût pas satisfait sur ce qu'on
 est en droit d'attendre, à l'égard d'un
 Ouvrage dont tous nos Lecteurs doi-
 vent avec raison avoir la plus avanta-
 geuse prévention. (a)

(a) V. ce que nous avons dit plus haut de cette Pièce à l'Art. des Spectacles de la Cour.

H v

COMÉDIE ITALIENNE.

ON a donné le 15 Janvier la troisième représentation du *Milicien*, Comédie nouvelle en 1 Acte mêlée d'Arriettes, qui avoit été interrompue par l'indisposition d'une Actrice. Cette Pièce a été continuée.

Le 26 on a représenté pour la première fois le *Guy de Chesne* ou la *Fête des Druides*, Comédie nouvelle en vers, en un Acte, mêlée d'Arriettes. La Musique est de M. la Ruette, Acteur de ce Théâtre. Nous n'avons pas encore été informés du nom de l'Auteur des Paroles.

Cette Pièce a beaucoup réussi & elle est toujours vue avec grand plaisir. C'est un des ouvrages de ce nouveau genre, auquel le goût ait le plus de part. Tout, jusqu'au Comique, y est d'un ton agréable, délicat & souvent assez fin, tant en paroles qu'en musique, assortis ensemble avec beaucoup de grâces & d'intelligence. C'est au gré de quelques Connoisseurs, une des plus jolies Bagatelles auxquelles on puisse accorder ses suffrages, sans déroger à la Raison, & au principe sur les choses d'agrément.

ARTICLE VI.

NOUVELLES POLITIQUES.

De CONSTANTINOPLE, le 16 Décembre 1762.

LA quatrième Sultane est accouchée le 10 de ce mois d'une Princesse qui a été nommée Mihr-Scha Sultane. Il n'y a point eu de réjouissance à cette occasion.

Suivant quelques Lettres des Dardanelles, on y a ressenti le 2 du mois dernier entre onze heures & midi, deux secousses violentes de tremblement de terre, & le 7 il s'est élevé à une heure de nuit un ouragan terrible, qui a déraciné les arbres dans les jardins & dans les campagnes, & a renversé plus de cent maisons & un Minaret, qui, en retombant sur la Mosquée, a fort endommagé cet édifice.

De WARSOVIE, le 2 Janvier 1763.

Suivant les nouvelles qu'on reçoit de Courlande, la situation du Duc Charles devient plus critique de jour en jour. Ce Prince, pour donner une preuve de sa constance, reste à Mittau, jusqu'à ce qu'il soit contraint d'abandonner ses Etats. Cependant le sieur Simolin, Résident de Russie, a eu ordre de la Cour de séquestrer les revenus domaniaux du Duché, & il a adressé à cet effet le 24 du mois dernier, aux Administrateurs & Engagistes qui en sont chargés, une Lettre circulaire dont voici la copie :

H vj

MONSIEUR ,

» Sa Majesté Impériale , ma très-clémentre
 » Souveraine , a appris avec autant de surprise
 » que de sensibilité que Son Altesse Royale le
 » Prince Charles , sans avoir égard ni à la bonne
 » intelligence qui doit régner entre voisins , ni à
 » plusieurs exemples précédens , avoit refusé de
 » laisser prendre aux troupes Russes des quartiers
 » d'hyver dans ses Etats , & que , témoignant ou-
 » vertement des dispositions contraires aux in-
 » tentions de Sa Majesté Impériale , il n'avoit
 » voulu donner aucune facilité pour les mettre à
 » portée de se procurer les choses les plus né-
 » cessaires à leur subsistance.

» En conséquence , Sa Majesté Impériale a
 » jugé équitable de mettre en séquestre tous les
 » revenus du Duché de Courlande & de Semi-
 » galle , de quelque nature qu'ils soient , & elle
 » m'a envoyé une commission expresse pour éta-
 » blir ce séquestre , touchant lequel j'ai déjà fait
 » toutes les dispositions nécessaires.

» C'est en vertu de cette commission que j'ai
 » l'honneur de vous informer , en votre qualité
 » d'Administrateur du Bien Domanial , que ce
 » Bien étant compris dans le Séquestre Impé-
 » rial , les revenus doivent y être déposés. Je
 » vous prie donc de faire remettre à la Caisse Im-
 » périale établie ici , au plus tard le 10 de ce
 » mois , les revenus d'une demi-année , & de ne
 » rien payer ni faire payer à la Caisse Ducale ,
 » jusqu'à ce que vous receviez de nouvelles infor-
 » mations ; sinon vous vous exposerez aux fâcheux
 » inconvéniens , non-seulement de payer une se-
 » conde fois , mais encore d'être destitué de la
 » gestion du Domaine.

FÉVRIER. 1763. 181

» Vous voudrez bien donner tous vos soins à
» l'exécution des volontés de Sa Majesté Impé-
» riale , relativement à la portion du Domaine
» dont vous êtes chargé , & m'honorer d'une
» prompte réponse En attendant, les soldats res-
» teront, pour cet objet, chez vous jusqu'à nou-
» vel ordre.

De VIENNE, le 6 Janvier 1763.

*EXTRAIT d'une Lettre écrite de LEIPSICK, le
premier Janvier 1763.*

Nous pouvons enfin espérer de voir bientôt finir nos malheurs. Il y a une négociation ouverte entre l'Impératrice Reine & Sa Majesté Prussienne pour le rétablissement de la Paix. Les Plénipotentiaires sont, de la part de la Cour de Vienne, le sieur de Colembach, Conseiller, & l'un des premiers Commis des Affaires Etrangères; & de la part du Roi de Prusse, le sieur Hertzberg, Conseiller de ce Prince. Ils se sont assemblés à Hubertzbouurg, Maison de Plaisance de Sa Majesté Polonoise. Après une conférence très-longue, le Ministre Prussien s'est rendu ici pour en rendre compte à son Maître & pour recevoir ses ordres. Il y est encore actuellement; mais on présume que son séjour ne sera pas long, & qu'il partira muni des instructions nécessaires à la réconciliation des deux Puissances. Il paroît qu'elles desirent également de voir bientôt le succès de cette négociation, afin d'épargner, pendant qu'il en est temps encore, une partie des frais de la campagne prochaine, ou de se préparer plus vigou- reusement à la continuation de la guerre.

De HAMBOURG , le 4 Janvier 1763.

Le Roi de Dannemarck ayant chargé le Comte d'Haxthausen , son Ministre à Petersbourg , d'offrir de justifier les motifs sur lesquels il prétendoit la co-administration du Duché de Holstein pendant la minorité du Grand-Duc , l'a chargé en même temps de déclarer que pour donner à l'Impératrice une preuve de son estime & du desir sincère qu'il a de maintenir l'union & la bonne intelligence entre les deux Cours , il offroit de se désister de son droit en sa faveur. S. M. I. y a fait une réponse très-amicale , dans laquelle ,

» après avoir reconnu dans ce désistement un
 » effet de la complaisance du Roi de Danne-
 » marck & du desir qu'il marque de maintenir
 » la paix , elle témoigne de son côté qu'elle re-
 » cherchera avec empressement toutes les occa-
 » sions de resserrer & de perpétuer l'union an-
 » cienne & indissoluble qui subsiste si heureuse-
 » ment entre son Empire & la Couronne de
 » Dannemarck. » En conséquence de cet arrange-
 ment , on a dû envoyer le 25 du mois der-
 nier aux deux Commissaires Danois établis à Kiel
 ordre de se retirer , & de remettre les choses sur
 le même pied où elles étoient ci-devant.

On mande de Lithuanie , qu'une troupe d'environ deux mille cinq cens Russes s'étant avancée vers Mczislaw , & ayant commis des hostilités dans ce Palatinat , la Noblesse a assemblé quelques centaines d'hommes qui ont attaqué les Russes près de Zabou , en on tué soixante-dix , pris soixante , & mis le reste en fuite ; cent autres se sont noyés dans la petite riviere de Sofz , en voulant la passer. Les Lithuaniens n'ont perdu dans cette affaire que trois hommes & une qua-

FEVRIER. 1763. 183

rentaine de chevaux. Comme on craint que les Russes ne reviennent à la charge avec des forces plus considérables, la Noblesse du Palatinat s'est mise en état de défendre le passage de la Soltz, & a envoyé sur le champ deux Députés, l'un pour Warlovie, l'autre pour Moscou, chargés d'exposer les motifs de la résolution qu'elle s'est vue forcée de prendre.

De RATISBONNE, le 6 Janvier 1763.

On a appris ici avec une grande satisfaction que leurs Majestés Très-Chrétienne & Britannique étoient convenues d'agir de concert & d'interposer leurs bons offices, pour établir, sous la médiation de la France & de l'Angleterre, une neutralité dans l'Empire, pendant tout le temps que la guerre subsistera entre l'Impératrice-Reine & le Roi de Prusse. La proposition a dû en être faite aux Cours de Vienne & de Berlin, & l'on attend incessamment leur réponse.

DE BONN, le 4 Janvier 1763.

Le Colonel Bawer étant arrivé sur le Bas-Rhin, à la tête d'un Corps de quatre à cinq mille Prussiens, & s'étant approché fort près de Wesel, le Marquis de Monteynard lui a fait dire que les Loix de la guerre ne permettoient pas entre les Nations mêmes qui ne sont point ennemies, que des troupes approchassent si près d'une Ville de guerre. L'Officier Prussien a répondu que le Roi son Maître n'étant pas en guerre avec sa Majesté Très-Chrétienne, il étoit fort éloigné de vouloir inquiéter les Troupes Françaises, & leur porter aucun préjudice, mais qu'il venoit occuper les Etats appartenans au Roi de Prusse, quand les troupes de Sa Majesté Très-Chrétienne les au-

184 MERCURE DE FRANCE.

voient évacués. Après plusieurs pourparlers entre le Général François & le Colonel Prussien, ce dernier est convenu que, jusqu'au 5 de ce mois, les Troupes qu'il commande ne passeroient pas le Roer; mais la gelée étant devenue plus forte, & ayant arrêté nécessairement les évacuations des Troupes Françaises, ainsi que le transport de tous les effets qui leur appartiennent, cette convention a été prolongée jusqu'au 16.

De MADRID, le 4 Janvier 1763.

Le 24 du mois dernier, le Prince de Beauvau, Commandant Général des Troupes de Sa Majesté Très-Chrétienne en Espagne, a eu l'honneur de se couvrir devant le Roi en qualité de Grand d'Espagne de la première Classe: il a eu pour parrain le Duc de Loffada, grand Echançon du Roi.

Les Troupes Françaises qui servoient contre le Portugal ont traversé cette Ville en plusieurs divisions pour retourner dans leur pays. Le 29 du mois dernier les Régimens d'Artois, de la Sarre & des Cantabres y ont passé, ainsi qu'un Régiment d'Artillerie. Le Roi ayant témoigné au Prince de Beauvau le desir qu'il avoit de les voir, on leur fit faire halte hors de la porte d'Alcala. Sa Majesté s'y rendit entre onze heures & midi, accompagnée du Prince des Asturies & de l'Infant Don Louis, ainsi que du Marquis d'Osun, Ambassadeur Extraordinaire de France, du Prince de Beauvau, & des principaux Seigneurs de la Cour. Ces Régimens étoient rangés en bataille. Le Roi parcourut les rangs, leur fit faire différentes évolutions, & les fit défilér en sa présence. Sa Majesté parut extrêmement satisfaite de la bonne grace & de la dextérité de ces Troupes, &

FEVRIER, 1762. 185

en fit compliment à leur Général. Elle ordonna ensuite qu'on prit trois mille doublons sur le Trésor Royal, pour être distribués aux soldats des différens Corps qui jusqu'à présent ont passé par cette Ville, & qu'on donnât une gratification au détachement d'Artillerie qui s'étoit mis en marche avec eux.

De GENES, le 10 Janvier 1763.

Les dernières nouvelles que nous avons reçues de la Bastie, portent que le Général Matra est parti à la tête de deux cens Volontaires, soutenus de mille hommes de Troupes réglées, pour aller attaquer les Rébelles à Pie-de-Corti.

Paschal Paoli se trouve actuellement à Corti, & fait des dispositions en cas d'attaque de notre côté. Les Régimeus des Rébelles continuent à se former, & sont déjà presque complets.

De LONDRES, le 6 Janvier 1763.

Sa Majesté, suivant les représentations qui lui ont été faites par la Sérénissime République de Gènes, par une déclaration arrêtée le 29 du mois dernier, enjoint & ordonne expressément à tous ses Sujets de ne donner ni fournir aide, assistance, appui ni secours, de quelque manière que ce puisse être, à aucun des habitans de l'Isle de Corse, actuellement révoltés contre ladite Sérénissime République, sous peine d'encourir non-seulement l'indignation de Sa Majesté, mais encore telle punition que la Loi inflige contre ceux qui violent volontairement les traités de Sa Majesté, & portent atteinte à la paix & amitié qui subsistent entre elle & tout Prince ou Etat étrangers.

Le Prince de Solre, fils du Prince de Croy, a

été attaqué ici de la petite vérole. Les deux Médecins célèbres auxquels il a été confié se sont surtout attachés, dans ce traitement, à obéir à la nature, en la suivant pas à pas sans vouloir l'affujettir aux règles arbitraires de l'art. Il n'y a personne ici qui ne se soit vivement intéressé au danger de ce jeune Prince qui a sçu se mériter une estime universelle : le courage qu'il a montré l'habileté de ses Médecins, & les soins du Duc de Nivernois, qui lui a tenu lieu de pere, ont rassuré tout le monde sur son état. Ce Prince est entièrement hors de danger.

F R A N C E.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

De VERSAILLES, le 22 Janvier 1763.

SA Majesté a donné le Gouvernement de Joux & de Pontarlier au Chevalier de Montbarrey, Maréchal de Camp, à qui Elle a accordé aussi la dignité de Grand Croix de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, vacante par la mort du Marquis de Villemur.

Sa Majesté a nommé le sieur O-Dune pour remplacer le Marquis d'Alesme en qualité de son Ministre Plénipotentiaire auprès de l'Electeur Palatin ; & le Chevalier du Buat, pour remplacer le Baron de Mackau en qualité de son Ministre à la Diète générale de l'Empire à Ratisbonne.

La Marquise de Noailles a été présentée le 16 au Roi, à la Reine & à la Famille Royale, par la Duchesse d'Ayen. Le même jour, Leurs

Majestés, ainsi que la Famille Royale, signèrent le Contrat de Mariage du sieur Thiroux de Crosne, Maître des Requêtes, avec la Demoiselle de la Michodiere.

Le 17, il y eut un Bal dans la Salle de Spectacle du Château. Leurs Majestés, ainsi que Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphiné & Madame Sophie l'honorèrent de leur présence. Le Duc d'Orléans, le Duc de Chartres, le Comte de la Marche, le Comte de Lusace & la Comtesse de Henneberg, assistèrent à cette Assemblée, que le concours des Seigneurs & Dames de la Cour rendit très-brillante.

Le 18, le Comte de Wedelfriz, Envoyé Extraordinaire de Dannemarck, a eu l'honneur de présenter au Roi avec les formalités ordinaires, cinquante-huit Gerfaulx d'Islande, de la part du Roi de Danemarck; Sa Majesté a témoigné au Comte de Wedelfriz combien elle étoit satisfaite de ce présent.

Le Comte de Starhemberg, Ambassadeur de leurs Majestés Impériales, ayant notifié au Roi la mort de l'Archiduchesse Jeanne, Sa Majesté a pris le deuil le 21 pour 12 jours.

Le sieur Dejean, Maître en Chirurgie de Paris a eu l'honneur de présenter au Roi un Ouvrage touchant les hernies ou descentes.

Le Roi a nommé Chevaliers des Ordres Royaux Militaires & Hospitaliers de Notre-Dame du Mont Carmel & de S. Lazare de Jérusalem, le Marquis de Marbeuf, Maréchal de Camp; le Comte de Lappé, Colonel d'Infanterie; le Comte de la Billarderie d'Angivilé, Mestre de Camp de Cavalerie; le Marquis de Montesquiou, Colonel d'Infanterie; le Comte de Montault-Benac, Colonel d'Infanterie; & le Vicomte de Boisgelin,

188 MERCURE DE FRANCE.

Lieutenant des Vaisseaux du Roi , tous six Gentilshommes de la Manche de Monseigneur le Duc de Berry ; & le Baron Galucci-l'Hôpital , Colonel d'Infanterie étrangere ; le Comte Laizer de Siougeat , Colonel d'Infanterie & Députés des Etats d'Artois auprès de Sa Majesté ; le Comte de Quelen , Capitaine des Vaisseaux du Roi ; le sieur de Ruis-Embité , Intendant de la Marine à Rochefort ; le sieur Durand , Ministre de Sa Majesté près du Roi & de la République de Pologne. Les nouveaux Chevaliers , à l'exception du Comte de Montault , qui s'est trouvé indisposé , du Marquis de Montesquiou , qui n'a pas encore atteint l'âge prescrit par le règlement de sa Majesté ; du sieur de Ruis-Embité , employé à son Département , & du sieur Durand , résident actuellement à Londres pour le service du Roi , ont été reçus le 20 de ce mois , dans l'Appartement & en présence de Monseigneur le Duc de Berry , Grand-Maitre desdits Ordres , après avoir fait leur profession & l'émission de leurs vœux entre les mains du Comte de S. Florentin , Gérent & Administrateur-Général de ces Ordres pendant la minorité de Monseigneur le Duc de Berry. Ils furent ensuite admis à baiser la main du Prince Grand-Maitre , en signe d'obéissance. Les Grands Officiers , un grand nombre de Chevaliers & Commandeurs Ecclésiastiques desdits Ordres , ont assisté à cette cérémonie.

Le Marquis d'Epinay Saint-Luc , Capitaine au Régiment de Penthièvre , Cavalerie , a eu l'honneur d'être présenté au Roi & à la Famille Royale , par le Duc de Duras.

Le Comte de S. Florentin a présenté à Sa Majesté les Planches anatomiques de la troisième & dernière distribution du supplément que donne

FEVRIER 1763. 189

au Public le sieur Gautier. Cet Ouvrage présentement complet, & exécuté à la satisfaction des Amateurs, se distribue à Paris chez le sieur le Roi, Marchand Bijoutier, vis-à-vis la Comédie Françoisé.

De PARIS, le 24 Janvier 1763.

Le 22 de ce mois, l'Académie Françoisé a tenu une Séance publique pour la réception de l'Abbé de Voisenon. Le Duc de S. Aignan, qui exerçoit les fonctions de Directeur à la place du Duc de Nivernois, a répondu au Discours du nouvel Académicien. Le sieur Watelet a lu ensuite une imitation en vers du troisième Chant de la *Jérusalem délivrée* du Tasse.

Il vient de paroître une Ordonnance du Roi, en date du 11 Décembre 1762, concernant le Corps des Grenadiers de France: on joint ici le contenu des principaux Articles qui la composent.

Le Régiment des Grenadiers de France sera, à l'avenir, désigné sous le nom du CORPS DES GRENADIERS DE FRANCE, Il continuera d'être divisé en quatre Brigades, de douze compagnies chacune; mais le service de ces brigades étant distingué de celui de tous les Régimens, Sa Majesté veut qu'à l'avenir, il n'y ait plus de Drapeau dans ce Corps. Chacune des quarante-huit Compagnies qui composent ledit Corps sera portée au nombre de cinquante-deux Grenadiers, & commandée, soit en temps de paix, soit en temps de guerre, par un Capitaine, un Lieutenant & un Sous-Lieutenant; les Grenadiers qui viendront à manquer ne seront plus fournis par les seules compagnies des Grenadiers Royaux, on les tirera des compagnies des Grenadiers de tous

les Régimens de l'Infanterie Françoisse. S. M. veut que des quatre places de Lieutenans-Colonels, il en soit supprimé deux, pour en être conservé seulement deux; le premier commandera la première & la seconde brigade, & le second, les deux suivantes, en l'absence du Colonel, ou du Commandant en second. A l'avenir, le rang de Colonel ne sera point attaché à la charge de Major, & celui-ci ne commandera le Corps qu'en l'absence des Colonel, Colonel-Commandant, & Lieutenant-Colonel, mais supérieurement à tous les Capitaines. Sa Majesté voulant attacher un Major à deux brigades dudit Corps, il sera créé un second Major qui jouira des mêmes rangs & prérogatives que le premier. La charge d'Aide-Major est supprimée. Sa Majesté se réserve la nomination des Lieutenans-Colonels & des Majors du Corps des Grenadiers de France, son intention étant de les choisir à l'avenir parmi ceux des Capitaines de tous les Régimens d'Infanterie indistinctement, Qu'elle jugera devoir mériter cet avancement; Elle se réserve aussi de choisir parmi les Capitaines de ce Corps ceux qu'elle jugera à propos de faire passer à des charges de Lieutenans-Colonels & de Majors, dans d'autres Régiment de l'infanterie Françoisse. les mêmes considérations qui ont porté Sa Majesté à régler aux troupes de son Infanterie une paie de Paix & une paie de Guerre, l'ont engagé à accorder le même traitement au Corps de Grenadiers de France; & Sa Majesté voulant en même tems donner à ce Corps, qui sera composé de la plus précieuse partie de ses troupes, des marques de sa satisfaction, Elle a réglé qu'il seroit, dans tous les temps, donné un sol de plus de solde à tous les Sergens, Ca-

poraux, Fourriers, Appointés, Grenadiers, & Tambours de ce Corps, qu'à ceux de son Infanterie Françoisé; & en conséquence, Elle veut que des appointemens & solde soient payés audit Corps sur le pied suivant, sçavoir, POUR LES COMPAGNIES; à chaque Capitaine, 2000 livres par an, en temps de paix, & 3000 livres en tems de guerre; à chaque Lieutenant, 900 livres en paix, & 1200 livres en guerre; à chaque Sous-Lieutenant, 600 livres en paix, & 900 livres en guerre; à chaque Sergent, 240 livres en paix, & 246 livres en guerre; à chaque Fourrier, 198 liv. en paix, & 204 livres en guerre; à chaque Caporal, 174 livres en paix & 180 livres en guerre; à chaque Appointé, 156 liv. en paix, & 162 livres en guerre; à chaque Grenadier & Tambour, 138 liv. en paix, & 144 liv. en guerre. POUR L'ETAT MAJOR; au Colonel Propriétaire. 20000 livres par an, en tout temps; au Colonel Commandant en second 10000 livres en tout temps; à chaque Colonel qui servira audit Corps, pendant le temps qu'il sera de service, seulement, 3600 livres en paix, & 5000 livres en guerre; à chaque Lieutenant-Colonel, 5000 livres en paix & 6000 liv. en guerre; à chaque Major, 4000 livres en paix, & 5000 livres en guerre; à chaque Aide-Major, 1800 liv. en paix, & 2400 liv. en guerre; à chaque Sous-Aide-Major, 1000 livres en paix, & 15000 livres en guerre; au Trésorier, 3000 en paix & 4000 en guerre; au Quartier-Maître, 600 liv. en paix, & 800 livres en guerre; à l'Aumônier, 500 livres en paix, & 720 livres en guerre; au Chirurgien, 500 livres en paix, & 720 livres en guerre; au Tambour-Major, 252 livres en tout temps; à chacun des douze Instrumens, 138 liv.

192 MERCURE DE FRANCE.

en paix, & 144 livres en guerre. La paye de guerre ne sera donnée audit Corps, que lorsqu'il servira en Campagne, à commencer du jour de son arrivée à l'armée jusqu'à celui de son départ de l'armée pour rentrer dans le Royaume. L'uniforme du Corps des Grenadiers de France consistera en un habit bleu, revers, collet, paremens & doublure citron, avec des agrémens blancs sur l'habit, veste & culotte blanches, poches ordinaires, garnies de trois gros boutons & autant sur le parement, sept petits au revers, & quatre gros dessous; boutons blancs & plats avec une rose au milieu. Les Grenadiers feront coiffés de bonnets de peau d'ours avec une plaque blanche au-devant marquée des Armes du Roi. Sa Majesté veut que le Corps des Grenadiers de France soit assujéti à toutes les régles prescrites par son Ordonnance du 10 Décembre de cette année, concernant l'Infanterie Française.

M O R T S.

Marie-Joseph de Rebé, veuve de Marie-Eleonore du Maine, Marquis du Bourg, Brigadier des Armées du Roi, & Inspecteur Général de la Cavalerie, est morte le 7 de ce mois, âgée de 79 ans.

Marie de Nize de Brague, Demoiselle de confiance de Madame Louise, est morte à Versailles le 14, âgée de soixante ans.

Le Marquis d'Anlezy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne, & Commandant de cette Province, y est mort depuis quelques jours.

Marie-Magdeleine-Louise-Catherine de Samson de Lorchere, veuve de François d'Epina y de Saint-Luc, Marquis de Lignery, Mestre-de-Camp

Camp de Cavalerie, est morte à Paris le 16 âgée de soixante-dix ans.

Pierre-François-Thomas de Borel, Comte de Manerbe, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Gouverneur de Joux & Pontarlier, ancien Lieutenant & Aide-Major-Général des Gardes-du-Corps du Roi, né le 17 Février 1686, a servi Sa Majesté avec grande distinction plus de cinquante ans. Il avoit premièrement épousé en 1721 Marie-Françoise de Borel de Clarbec, sa cousine germaine, morte sans enfans en 1747. Deuxièmement, le 9 Avril 1750, Henriette-Marie-Josephine de la Boissiere-Chambors, fille de Joseph-Jean-Baptiste de la Boissiere, Comte de Chambors, & de Marie-Anne-Angélique de la Fontaine Solare, de laquelle il n'a point aussi eu d'enfans. La Maison de Borel est très-ancienne: ses armes sont de gueules à la bande d'azur, chargée de quatre *vais*, acostés de deux lions rampans d'or. Elle prouve sa noblesse depuis l'an 1015, ainsi qu'il est rapporté dans la recherche faite en Normandie l'an 1463 devant M. Rémond de Montfaut; & a possédé la Baronie de Manerbe, près de Lizieux, de temps immémorial. Elle est alliée aux Maisons de Courcy, de Harcourt, Martel, Nocey, Presteval, Maillor, Mony, Vipart, Malet de Grayville, Osmont, Sinkingal, aux Pays-Bas; Hautefort, Catteville, Lanquetot, Mailly & Mouchy-Hoquincourt, dont étoit Anne de Mouchy sa mère.

Louis-Philippe de Borel, Comte de Charbec, le seul mâle de cette Maison en Normandie, a pour fille unique Jeanne-Elisabeth de Borel, mariée au mois d'Octobre 1750 à Claude-Daniel, Marquis de Boisdennemets, Maréchal

194 MERCURE DE FRANCE.

de Camp, & Enseigne des Gardes-du Corps de Sa Majesté dont elle a eu plusieurs enfans.

Le 31 Décembre dernier les Bénédictins de l'Abbaye de Saint Germain-des-Prés ont fait un Service Solemnel pour tous les Officiers & Soldats qui ont perdu la vie dans la dernière campagne. Il y a eu un semblable Service dans toutes les autres Maisons de la Congrégation de Saint-Maur.

Il y a eu dans cette Ville pendant l'année 1762 dix-sept mille huit cens neuf Baptêmes, dix-neuf mille neuf cens soixante-sept Morts, quatre mille cent treize Mariages, & cinq mille deux cens quatre-vingt-neuf Enfans-Trouvés.

A R T I C L E V I I I .

ÉCONOMIE ET COMMERCE.

PRIX des Grains pendant la fin de Janvier.

FROMENT (le septier) 15 l. 10 s. 16 l. 5 s.
Il en a été vendu à 12 l. 10 s.
Seigle, 7 l. 15 s. 9 l.
Orge, 9 l. 5 s. 10 l.
Avoine, 15 à 19 l.
Avoine, 16 l. à 16 l. 10 s.

Menus Grains.

Sarrazin, 8 l. à 8 l. 10 s.
Vesce, 16 l. 10 s. à 17 l.
Lentilles, 24 l. 52 l.
Haricots, 28 à 36 l.

Poids verts, 22 à 54 l.
 Féveroles, 14 à 14 l. 10 s.
 Fèves Suisses, 22 à 42 l.

VOLAILLES à la fin de Janvier.

Gros Chapon (*la pièce*) 4 l. 10 s. 4 l.
 Poularde, 3 l. 10 s. 3 l. 2 l. 10 s.
 Gros Dindon, 5 l. 10 s. 4 l.
 Dindon commun, 3 l. 10 s. 3 l. à 2 l. 10 s.
 Poulet gras, 1 l. 15 s. 1 l. 10 s. 1 l. 5 s.
 Poulet commun, 1 l. 5 s. 1 l. & 15 s.
 Levreau, 3 l. 2 l. 10 s.
 Lapreau, 1 l. 10 s. 1 l. 5 s. 1 l.
 Canard sauvage, 2 l. 10 s. & 2 l. 5 s.
 Cercelle, 2 l. & 2 l. 10 s.
 Bécasse, 3 l. & 2 l. 5 s.
 Bécassine, 1 l. 10 s. 1 l. 5 s. & 1 l.
 Canard pailé, 1 l. 10 s. & 1 l.
 Pigeon, 1 l. 5 s. 1 l. & 15 s.
 Agneau, 9 l. 10 s. 9 l. & 7 l.
 Cochon de lait, 7 l. 6 l. & 4 l. 10 s.
 Oye, 2 l. 10 s. 2 l.
 Allouettes, (*le paquet*) 1 l. 10 s. & 1 l. 5 s.

Beurres & Œufs pendant le même temps.

Le Beurre d'Issigny, 14 s. la livre.
 Le Beurre de Gournai, 17 s. celui de Chartres,
 9 s. celui de Lonjumeau, 8 à 9 s.
 Les Œufs de Gournai, 37 l. *le millier*, ceux de
 Lonjumeau, 36 l. & les Œufs Picards, 34 l.

Fourrages.

La Paille a été vendue à la Porte S. Martin 16 l.
le cent.
 Le Foin a été vendu à la Porte S. Michel 35 à
 36 l. *le cent.*

A V I S D I V E R S.

Mlle FELLOIX, chez M. JORRY Libraire-Imprimeur, rue & vis-à-vis la Comédie Française, au Grand Monarque, a une collection de 1800 Pierres de composition, de différentes couleurs, imitant les Pierres fines; représentant divers Sujets, exécuté d'après les Pierres antiques gravées, qui sont dans le Cabinet du Roi & chez plusieurs Princes François & Etrangers. Le prix desdites Pierres est depuis une livre jusqu'à six livres. En lui envoyant des Portraits, Medailles, Cachets ou des Armes gravées, elle en tire des Copies de différentes couleurs qu'elle vend six livres pièce. S'il se trouvoit quelque curieux qui voulut faire acquisition de cette collection entière, elle s'engageroit à lui enseigner la manière de les travailler, ainsi que les souffres de couleurs différentes & les Plâtres, dont elle a une grande quantité dans d'autres sujets que ses pierres; comme l'Histoire de Louis XIV, celles des Rois d'Angleterre & des Ducs d'Aquitaine; ainsi que les Padouins qui sont dans le cabinet de Ste Geneviève; & plusieurs Têtes modernes d'hommes savans qui ont connus.

Les Tablettes d'Angleterre, pectorales & stomachales, trouvées par le sieur ARCHBALD.

CES Tablettes sont un remède sûr & infailible contre les Maladies ordinaires de la Poitrine & du Poulmon, telles que le Rhume, la Toux & l'Enrouement, &c. Elles préviennent l'Asthme, la Phthise, la Poulmonie, & dissipent les humeurs qui se fixent sur la Poitrine, & dont l'irritation occasionne des efforts continuels pour tousser.

Ces Tablettes , par leurs vertus balsamiques & nutritives , guérissent les tendres vaisseaux de l'estomac , qui sont souvent lacérés par les mouvemens convulsifs ; & en fortifiant les organes , elles aident à la digestion , & ne manquent jamais d'avancer la chyfication.

Ces Tablettes se fondent dans l'eau comme du sucre ; le goût en est des plus agréable , & ne manque jamais de corriger l'haleine & les exhalaisons impures de l'estomac.

Manière de se servir de ces Tablettes.

Quand on est enrhumé ou enroué , on prend une de ces Tablettes dans la bouche , où elles se fondent comme du sucre. On le répète toutes les fois que la toux devient incommode , & on en peut prendre ainsi cinq ou six fois par jour , ce qui préviendra en même temps les maladies dont le poulmon est si souvent attaqué. Ceux qui ont l'estomac foible , ou mauvais gout dans la bouche , en prennent également cinq ou six par jour , ou plus ou moins. La quantité ne sauroit nuire en aucune façon ; l'épreuve qu'on en peut faire en laissant fondre une de ces Tablettes dans un verre d'eau , fera voir qu'il n'y entre rien de pernicieux , & que la composition est bien-faisante & des plus salutaire.

Ces Tablettes se vendent chez LEBRUN , successeur du sieur LEDUC , Marchand Epicier , rue Dauphine , au Magasin de Provence , à 36 sols la Boîte.

Par Privilège exclusif , Permission & Lettres-Patentes du Roi , enregistrées au Parlement de Paris.

Le sieur de SIGOÏNE , neveu du feu sieur

108 MERCURE DE FRANCE.

DE SIGOGNE, Médecin des Cent Suisses de la Garde du Roi, donne avis au Public qu'il est le seul possesseur, & tient du feu sieur de Sigogne son oncle, avec lequel il a travaillé pendant plusieurs années, le secret de la composition de l'Elixir connu sous le nom d'*Huile de Vénus*.

M. le premier Médecin de Sa Majesté, après avoir vérifié par lui-même ses opérations pour cette composition, & avoir reconnu toutes les propriétés de cet Elixir, a donné au sieur de Sigogne un Brévet & Privilège exclusif le 5 Avril 1761, lequel a été enregistré en la Prévôté de l'Hôtel du Roi le 9 des mêmes mois & an.

Sa Majesté elle-même voulant récompenser en la personne du sieur de Sigogne neveu, non-seulement le mérite de l'invention de son oncle, mais encore ses travaux & connoissances personnelles, a eu la bonté de lui accorder le 20 Février 1762 des Lettres-Patentes portant privilège exclusif pour la composition & débit de cet Elixir dans toute l'étendue du Royaume: elles ont été enregistrées en la Cour de Parlement de Paris le 31 Juillet 1762, sur les certificats des Doyen & ancien Doyen de la Faculté de Médecine de Paris, & avis de Messieurs les Lieutenant-Général de Police & Procureur du Roi au Châtelet de Paris, donnés les 2 & 14 du même mois de Juillet, en exécution d'un Arrêt préparatoire du 30 Juin précédent.

Depuis, & par autre Arrêt du 4 Septembre 1762, ladite Cour de Parlement, pour prévenir tous les inconvéniens qui pourroient tromper le Public, empêcher la contrefaction de cet Elixir, & même l'annonce faite par plusieurs personnes qu'elles tenoient du feu sieur de Sigogne son secret avec son cachet; a fait défenses à toutes

personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, de contrefaire, vendre & débiter ledit Elixir connu sous le nom d'*Huile de Venus*, & de se servir du nom & cachet du feu seigneur de Sigogne, sous les peines portées par l'Arrêt.

Propriétés de l'Huile de Venus.

Cet Elixir, un des plus puissans stomachiques qu'il y ait, rétablit par son usage continué les estomachs les plus foibles, en en prenant tous les jours une cuillerée à bouche une heure ou deux après le repas.

Cette Huile fortifie les vieillards, en consommant cette pituite froide & crue qui les accable, aide à faire la digestion, & fortifie le cerveau & toute l'oconomie animale.

Elle procure les règles aux filles & aux femmes, en réparant le vice des ferimens de l'estomach, & en donnant de la fluidité aux humeurs excrémenteuses qui doivent s'évacuer tous les mois; & c'est de-là principalement que dépend la santé ou la maladie du sexe.

Elle dissipe & calme toutes sortes de vapeurs, en en prenant une cuillerée ou deux, & buvant un verre d'eau fraîche par-dessus.

Elle facilite merveilleusement les accouchemens laborieux; on en prend dans le travail jusqu'à quatre cuillerées, & même six: la quantité ne peut jamais faire de mal.

C'est un des plus puissans Spécifiques pour calmer & guérir sur le champ toutes sortes de coliques; on en prend une ou deux cuillerées.

C'est un excellent cordial pour les petites véroles; on en mélange une, troisième ou quatrième partie avec les eaux de chardon-bénit ou de sca-

200 MERCURE DE FRANCE.

bieuse: on en donne plus ou moins, suivant que la nature l'indique.

Cette Huile peut s'employer avec succès dans les affections scorbutiques: son usage continué d'une cuillerée ou deux par jour après le repas, garantit de ces maux dangereux, ou en arrête le progrès, en consumant cet acide fixe & froid qui ronge la tissure du sang, & souvent même les os; ce Remède pousse au dehors par les excréctions & les sécrétions naturelles.

Une ou deux cuillerées de cette liqueur arrête subitement le mal de mer; c'est à-dire ces dégoûts, ces défaillances, ces nausées, ces vomissemens affreux, qui sont occasionnés par le mouvement du vaisseau & par l'odeur de la mer.

De toutes les liqueurs connues, il n'y en a point de si agréable que celle-ci pour le goût; d'ailleurs, bien différente des autres liqueurs ordinaires, celle-ci ne peut jamais faire de mal, quelque usage que l'on en fasse.

Elle ne s'évente jamais, & plus elle est gardée, meilleure elle est, & pour les qualités & pour le goût.

Le prix de la Bouteille est de 15 liv. Il y a des demies bouteilles de 8 liv. & des petites de 4 liv.

La demeure du sieur DE SIGOGNE est à Paris, rue de Perpignan en la Cité, la première porte à droite en entrant par la rue des Marmouzets, au premier. Les personnes qui écriront au Distributeur, sont priées d'affranchir leurs Lettres.

A LA CROIX DE LORRAINE,

A La Source du Parfait - Amour.

MICHELIN, Marchand Epicier & Distillateur, demeure rue & près les Capucines, vis-à-vis la Place de Vendôme; Tient & Fabrique les Superfines Liqueurs de Lorraine & autres Pays Etrangers;

S Ç A V O I R,

Marasquin,	
Bologna,	
Huile de Vénus,	
Eau des Barbades d'Angleterre,	12 l.
Eau de Dardel,	12 l.
Eau de Melisse,	12 l.
Scuba rouge d'Angleterre,	6 l.
Eau de Fleur d'Orange,	6 l.
Cinnamomum rouge,	6 l.
Rhubarbe,	6 l.
La Vanille,	6 l.
Liqueur de Macis,	6 l.
Bergamotte rouge,	6 l.
Parfait - Amour,	6 l.
Scuba jaune,	6 l.
Scuba blanc.	6 l.
Fine Orange,	6 l.
Superfin de Safran,	6 l.
Cédra blanc,	6 l.
Crème de Barbades,	6 l.
Cinnamomum,	6 l.
Eau Couronnée,	6 l.
Liqueur d'Abricot,	6 l.
Larmes de Portugal,	6 l.
Rosolis rouge,	6 l.
Rosolis blanc,	6 l.

I v

202 MERCURE DE FRANCE.

Badian des Indes,	6 l.
Pondichery blanc,	6 l.
Pondichery rouge,	6 l.
Liqueur à la Dauphine,	6 l.
Bergamotte,	6 l.
Chocolat,	6 l.
Caffé,	6 l.
Cachoux,	6 l.
Les Sept Graines,	6 l.
La Bequillette,	6 l.
Unique Parfaite,	6 l.
Thériaque,	6 l.
Quinquina,	6 l.
La Renommée d'Ecosse,	6 l.
Limette des Indes,	6 l.
Aigle d'Inde,	6 l.
Framboise blanche,	6 l.
Crème de Florence,	6 l.
Carolina,	6 l.
Crème de Fleur d'Orange,	6 l.
Archiepiscopale,	5 l.
Framboise,	5 l.
Superfin de Genièvre,	5 l.
Le Coing,	5 l.
Perficot,	5 l.
La Capucine blanche,	5 l.
La Capucine rouge,	5 l.
Angelique blanche,	5 l.
Angelique rouge,	5 l.
Liqueur de Jasmin,	5 l.
Fenouille,	5 l.
Citronelle,	5 l.
Le Roussillon,	5 l.
La Coriandre,	5 l.
L'Œillet,	5 l.
Esprit de Coclearia,	5 l.
Eau Sans-Pareille,	5 l.

Ratafiat de Fleur d'Orange ,	4 l. 10 s.
Eau Divine ,	4 l. 10 s.
Broux de Noix ,	4 l.
Anis des Indes ,	4 l.
Hypothèque Royal ,	4 l.
Quatre Fruits rouges ,	4 l.
Crème de Pêche ,	4 l.
Ratafiat de Griotte ,	4 l.
Kirs Wafer ,	4 l.
Esprit de Lavande ,	4 l.
Vin d'Alicant ,	4 l.
Esprit-de-Vin ,	3 l.
Ratafiat de Coings ,	3 l.
Ratafiat de Cassis ,	3 l.
Ratafiat de Génieuvre ,	3 l.
Ratafiat Muscat ,	3 l.
Ratafiat de Noyau ,	3 l.
Ratafiat d'Æillet ,	3 l.
Ratafiat de Cerise ,	3 l.
Eau de Lavande ,	3 l.
Lavande à l'infusion ,	3 l.
Esprit de Vulneraire ,	5 l.
Eau de la Reine d'Hongrie ,	

Il fait & vend aussi toutes sortes de Sirops,
& le véritable Thériaque de Venise, en gros &
détail. Le tout à juste prix A PARIS.

*NOUVEL AVIS, concernant le Spécifique anti-
vénérien du Docteur FELS, premier Médecin &
Bourgmestre de la ville de Schelestat en Alsace.*

La Dame veuve du Docteur Fels ayant obtenu
un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, par lequel Sa
Majesté lui a permis de continuer de composer
& d'administrer, ou faire administrer par ses Pré-

posés, tant à Paris, sous l'inspection & direction de M. Caumont, Médecin ordinaire du Roi, que dans les Provinces du Royaume, le *Remède*, ou *Spécifique anti-vénérien*, dont son mari a fait la découverte, en fit publier peu après cette obtention, les propriétés essentielles & très-intéressantes pour le Public. (Voyez le Mercure d'Août 1762 & la Feuille des Affiches du 19 Juillet même année, &c.) Mais, comme elle ne put alors accompagner son Avis ou Instruction d'un Extrait de Pièces justificatives propres à prouver & constater l'excellence & les avantages de ce Spécifique, ces Pièces étant pour-lors sous les scellés apposés après le décès de son mari; elle croit devoir maintenant faire part au Public de quelques-uns des principaux faits qui y sont énoncés & attestés par plusieurs Médecins & Chirurgiens très-célèbres.

1°. Trois Attestations qui prouvent très-authentiquement qu'une femme de la Paroisse d'Abblincourt, Diocèse de Noyon, enceinte de 4 mois & demi, ayant tous les symptômes les plus graves & les plus caractéristiques de la V... a été parfaitement guérie en huit jours par l'usage de la Tisane ou Apozème du Docteur Fels. Ces Attestations sont signées par M. Petit, premier Médecin de S. A. S. Mgr. le Duc d'Orléans; par M. Guérin, Chirurgien-Major des Mousquetaires Noirs, & M. Moreau, premier Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris. Il est à remarquer que le reste du temps de la grossesse de cette femme s'est passé en parfaite santé, & que l'enfant dont elle est accouchée à terme & très-heureusement, ne s'est trouvé affecté d'aucun symptôme de maladie vénérienne.

2°. Trois autres Attestations, par lesquelles

Le même M. Petit, M. le Thieullier & M. Canevel, Docteurs Régens de la Faculté de Médecine de Paris, certifient que le mari de cette même femme avoit aussi les symptômes véroliques les plus graves, lesquels symprômes ont été en outre reconnus tels par M. de Senac, premier Médecin du Roi, par M. Quesnay, M. de la Sone, MM. le Gagneur, Caumont, Hevin, Duval & autres Médecins & Chirurgiens de la Cour & de la ville de Versailles, où ce malade a été traité sous leurs yeux, jusqu'à parfaite guérison, obtenue en pareil espace de temps que la précédente.

3°. Un Certificat de M. M... Capitaine de Dragons & Chevalier de S. Louis, par lequel cet Officier atteste qu'il a été parfaitement guéri par la Tisane du Docteur Fels, d'une maladie vénérienne très-grave & très-invétérée, qui l'avoit réduit à une telle extrémité, que l'on désespéroit de sa vie.

4°. Une Déclaration volontaire, passée devant M^e Deruelle & son Confrère, Notaires à Paris, par le sieur D... bourgeois de Paris, contenant, qu'après avoir été traité d'une maladie vénérienne par plusieurs Chirurgiens, qui l'avoient manqué (ce sont les termes) il a été parfaitement guéri par le Remède spécifique qui lui a été conseillé & administré par M. Fels.

5°. Une Lettre de M. Monnet, par laquelle il déclare que dès le neuvième jour qu'il a fait usage de la Tisane du Docteur Fels, il a été délivré de très vives douleurs de tête, de bras & de jambes, qui le tourmentoient depuis long-temps, & qu'aucuns remèdes n'avoient pu guérir; qu'il avoit consulté plusieurs Médecins, qui n'avoient pu découvrir aucun symptôme qui caractérisât la

206 MERCURE DE FRANCE.

V... mais que, sur quelques soupçons, il s'étoit déterminé à prendre ce Remède, par lequel il certifie avoir été parfaitement guéri en vingt-quatre jours, jouissant présentement de la meilleure santé: en foi de quoi, ce généreux Citoyen a consenti que ce fait fût rendu public, & qu'on le nommât, pour lui donner plus d'authenticité.

On pourroit encore rapporter plusieurs autres guérisons de maux vénériens de toutes espèces, & notamment de plusieurs caries, exostoses & autres maladies affectant les os, les cartilages, &c. que cet excellent Spécifique a radicalement détruites; mais les personnes qui ont été guéries ne consentant pas d'être citées, on les doit passer sous silence; d'autant plus que les faits ci-dessus rapportés suffisent pour faire connoître évidemment que ce Remède est un Spécifique certain contre toute maladie vénérienne, soit récente, soit invétérée, soit héréditaire, &c. & que, de plus, un de ses effets particuliers est de réussir parfaitement dans la cure des maladies vénériennes qui ont résisté à l'usage du mercure le mieux administré; avantage dont l'humanité étoit privée avant la découverte de ce précieux Remède. Une remarque qu'il est encore très-nécessaire de faire, & qui ajoute beaucoup à l'importance de ce Spécifique, c'est qu'il est composé sans aucun ingrédient mercuriel; & par conséquent exempt de tous les inconvéniens inséparables du mercure.

○ M. Caumont espere donner dans peu les observations qu'il a faites sur ce Remède & sur les effets, depuis qu'il est sous sa direction.

○ Sa demeure est à Paris, rue de Bourgogne, près de la rue de Varenne.

Madame Fels demeure toujours rue Quincampoix, près de la rue de Venise, même maison que M. Arnoult, ancien Epicier-Droguiste.

Il est bon de rappeler ici, en faveur des personnes qui pourroient n'avoir pas été à portée de lire les ouvrages périodiques où il a été fait mention de ce Remède, ce qui a déjà été dit sur ses propriétés.

Ce Spécifique est un Apozème dont on boit trois verres par jour.

Il a l'avantage, 1°. de guérir les maladies vénériennes, sans jamais causer de salivation, étant composé, comme on vient de le faire remarquer, sans aucun ingrédient mercuriel.

2°. Les préparations qui le précèdent se font en très-peu de jours, les bains n'y étant pas nécessaires.

3°. Pendant l'usage de ce Remède, qui ne dure ordinairement que vingt-quatre jours, on n'est point astreint à garder la chambre : on peut même vaquer aux affaires qui ne causent point trop de fatigue & n'exigent point une trop longue contention d'esprit, ayant soin néanmoins de ne se pas exposer aux injures de l'air.

4°. Ce Spécifique n'a rien de contraire aux estomachs débiles ni aux poitrines délicates ; il en est même souvent le véritable antidote, principalement lorsque la langueur ou le mal-aise de ces organes provient de quelques anciens récidus, vénériens masqués ou dégénérés, comme il n'arrive que trop communément à ceux qui ont eu dans la jeunesse certaines galanteries imparfaitement terminées.

5°. Ce Remède agit avec tant de douceur, que M. Fels, ainsi qu'on l'a vû ci-dessus, l'a employé pendant le cours de la grossesse même,

208 MERCURE DE FRANCE.

avec le plus heureux succès ; & de même , pour les enfans à la mammelle , en le faisant boire à leurs nourrices.

60. Loin d'être affoibli ou maigri par son usage , on y recouvre les forces & l'embonpoint détruits ou diminués par la maladie.

*LETTRE de M. GUERIN , Chirurgien-Major
des Mousquetaires du Roi , à l'Auteur du Mer-
cure.*

Je croirois manquer au Public , Monsieur , si je ne vous priois de vouloir bien insérer dans le prochain Mercure un fait dont il est bon de l'éclaircir & que voici.

J'ai vu avec étonnement dans la feuille des Affiches du mois de Janvier que *Madame Fels* , pour accréditer vraisemblablement le remède qu'elle distribue pour les maladies vénériennes , a annoncé un Certificat de *M. Moreau & de moi*. Comme j'étois persuadé de n'en avoir pas donné , n'ayant pas plus l'honneur de la connoître que son Remède , ainsi que ses effets , j'ai cru qu'il convenoit , avant d'en faire mon désaveu , que j'éclaircisse les raisons qui pouvoient avoir engagé *Madame Fels* à me citer , & je me transportai à cet effet chez elle. Ne l'ayant pas trouvée , & *M. Arnoult* , Auteur des Sachets apoplectiques , m'ayant demandé ce que je voulois , & dit qu'il étoit en état de répondre à mes questions , je l'interpellai sur le prétendu certificat de *M. Moreau & de moi* , & le priai de me le faire voir , ce qu'il fit en me tirant deux papiers , dont effectivement je reconnus l'un pour être de mon écriture , & sur lequel au lieu d'être un certificat , ainsi qu'il le disoit , étoit

un énoncé pur & simple de différens symptômes d'une maladie vénérienne , pour laquelle une femme m'étoit venu consulter avec M. *Moreau* , mon confrère , il y a environ trois ans , & qui avoit également consulté M. *Moreau* , mon confrère , Chirurgien-Major de l'Hôtel-Dieu.

Mais comme depuis ce temps je n'ai plus entendu parler de ladite femme , que j'ai ignoré si elle avoit été traitée , & par quel remède , si elle avoit été guérie ou non , & que par conséquent je n'avois point donné de certificat , je vous réitère que j'ai vu avec le plus grand étonnement que l'on m'avoit cité pour l'avoir donné avec autant de légèreté.

Quant à celui de M. *Moreau* , son prétendu certificat est le même énoncé que le mien , & il proteste ainsi que moi qu'il n'en a pas donné.

Je finis en ajoutant que je crois devoir ce témoignage à la vérité. Les certificats en fait de remèdes nouveaux me paroissant pour le Public de la dernière conséquence , & trouvant fort mauvais que l'on me fasse parler d'une chose que je ne connois point , & sur laquelle je n'ai rien dit.

J'ai l'honneur d'être &c.

GUERIN.

Paris , le 31 Janvier 1763.

Le sieur T O R R É , Italien , Physicien dont les talens ont mérité l'attention des Ministres qui l'ont employé pour le Service du Roi , avertit le Public qu'il démontre les plus belles Expériences Physiques , ce qu'il y a de plus curieux dans l'Électricité , les plus rares Phénomènes du Micro-

210 MERCURE DE FRANCE.

cope , les plus belles Expériences du Vuide , & une infinité d'autres dont il retranche le détail ; il prend 3 liv. par personne.

Il vend toutes sortes d'instrumens de Physique ou qu'il compose ou qu'il fait venir d'Angleterre , comme Microscopes simples & solaires & Machines Électriques d'une nouvelle construction , Télescopes de toutes grandeurs , doubles Pompes Pneumatiques avec tout ce qui en dépend , toutes sortes de lunettes d'approche , celles de l'invention du sieur Dolon à double objectif ou à 7 verres toutes de Baromètres & Thermometres, & montre l'usage aux Acheteurs.

Il demeure dans la premiere Cour des Quinze-Vings à droite au premier Etage.

AUDOU , Maître Vitrier , rue S. Victor , vis-à-vis le Séminaire de S. Nicolas , proche la rue du Paon : Tient magasin de très-beaux verres blancs de Bohême & autres propres aux Estampes , Pastelles , Voitures , Pendules , Mignatures , & pour les croisées. Il monte les Estampes en Bordures de toutes couleurs. Il colle les Cartes , Thèses , sur roile : Entreprennd le Bâtiment. Le tout à juste prix. A Paris.

A V I S A U P U B L I C ,

REMEDE EXTERIEUR.

Le sieur THIBAULT , Fayancier , Cour de la Trinité , à Paris , distribue avec succès des Sachets d'une poudre ayant la vertu de faire évacuer le lait aux Femmes en couche , & sans qu'il en puisse arriver aucun accident.

MANIERE de s'en servir.

En appliquant le Sachet extérieurement sur l'Estomach ou sur le côté, à cru sur la peau : le troisième jour il faut le faire sécher au feu l'espace d'une heure, & tous les trois jours en faire de même.

Les prix sont de 2 liv. & 1 liv. 10 s.

APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le Mercure de Février 1763, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 31 Janvier 1763. GUIROY.

TABLE DES ARTICLES.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

ARTICLE PREMIER.

H ÔTELS des deux Compagnies des Mousquetaires.	Page 5
LA Lotterie de l'Amour.	26
JUPITER & Junon.	27
A une Demoiselle.	29
A Uranie.	30
SUR une Dame à qui on a donné le nom de Circé.	31
MAL A-PROPOS, ou l'exil de la Pudeur. Poëme allégorique.	32

212 MERCURE DE FRANCE.	
ODE sur la Paix. Par M. le Chevalier de <i>Viguiet.</i>	43
INSCRIPTIO Ludovici XV.	47
CHANSON sur le mariage de Mlle d' <i>Alencourt</i> , avec M. le Marquis de <i>Noailles.</i>	48
A Madame la N***, lisant la Comédie des <i>Grâces.</i>	50
RÉPONSE honnête d'un homme très-honnête &c.	51
ÉPIGRAMME à M. l'Abbé <i>Camu</i> , à Versailles.	53
VERS à Madame & M. de la <i>Belouze</i> , Conseiller au Parlement de Paris.	56
VERS à Madame la Marquise de M... au Bal de Versailles.	58
ÉNIGMES.	59 & 60
LOGOGYPHES.	62 & 62
GRAVURE.	63

ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

HISTOIRE de France depuis l'établissement de la Monarchie, jusqu'au règne de <i>LOUIS XIV.</i> par M. <i>Villaret.</i> Tomes I & II.	64
LETRE de M. <i>Marin</i> , Censeur Royal & de Police.	75
AVERTISSEMENT au sujet du Corps complet de l'Agriculture, du Commerce & des Arts & Métiers de France, dédié au Roi, sous le titre de l' <i>Agronomie</i> & de l' <i>Industrie</i> , &c.	79
MÉLANGES de Physique & de Morale, contenant l'Extrait de l'Homme Physique & Moral, &c.	89
A l'Auteur du <i>Mercur.</i>	94
ANNONCES de Livres.	97 & suiv.

ARTICLE III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIES.

- EXTRAIT de la Séance publique de la Société Littéraire de *CLERMONT* en Auvergne. 102
 PROBLÈME de Géométrie. 113

ART. IV. BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

CHIRURGIE.

- EXTRAIT de deux Lettres de *M. Dumont* fils à *M. Le Cat*, Ecuyer, &c. 114

HORLOGERIE.

- ÉSSAI sur l'Horlogerie : par *M. Ferdinand Berthoud*, Horloger à Paris. 119

- OBSERVATIONS sur une Opération de la Taille. 130

ANATOMIE.

- EXPOSITION anatomique de la structure du corps humain, en vingt grandes Planches imprimées en couleurs naturelles, par *M. Gautier*. 136

ARTS AGRÉABLES.

- MUSIQUE. 138

- GRAVURE. 139

- SUPPLÉMENT à l'Article des Pièces fugitives. *ibid.*

- A l'Auteur de la Comédie de *DUPUIS & DESRONAIS*. 140

- DEUXIÈME LETTRE d'une jeune Etrangère, sur les Modes actuelles des Françoises. 141

- LE Cygne Roi & ses Sujets, *Fable*. 144

- MADRIGAL à Madame * * *. 146

- VERS pour accompagner un Tableau de *M. Amédée Vanloo*, représentant différentes vertus. 147

214 MERCURE DE FRANCE.

ART. V. SPECTACLES.

SPECTACLES de la Cour à Versailles. 148

SPECTACLES DE PARIS.

OPÉRA. 156

COMÉDIE Française. 176

COMÉDIE Italienne. 178

ART. VI. Nouvelles Politiques. 179

MORTS. 192

ART. VIII. Économie & Commerce. 194

AVIS divers. 198

De l'Imprimerie de SEBASTIEN JORRY,
rue & vis-à-vis la Comédie Française.



